



Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION DU BILAN DU 1^{ER} CYCLE

Université de Toulon

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Rapport publié le 22/09/2023

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur



Au nom du comité d'experts¹ :

Antoine Latreille, Président

Pour le Hcéres² :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

¹ Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

² Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 1^{er} cycle de l'université de Toulon, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il est à noter que la période sur laquelle portent les données de cette évaluation (2018-2021) a été impactée par la crise sanitaire liée à la Covid-19, ainsi que par la mise en place de plusieurs transformations de l'enseignement supérieur, dont plusieurs concernent le 1^{er} cycle (loi ORE, accès aux études de santé notamment, bachelors universitaires de technologie, etc.) et sont, pour certaines encore, en cours de déploiement.

Cette évaluation repose d'une part, sur les dossiers d'autoévaluation de chaque formation du 1^{er} cycle de l'université, et d'autre part, sur des auditions comprenant une rencontre avec les équipes de pilotage politique et administratif des formations, et avec des formations représentatives (environ 20 % de l'offre de formation) choisies conjointement et collégalement par le Hcéres et l'université.

Ce rapport contient, dans cet ordre, le rapport d'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 1^{er} cycle, et les rapports d'évaluation des formations qui composent le cycle et qui sont listées ci-après :

Domaine Arts, lettres et langues :

- Licence *Langues étrangères appliquées*
- Licence *Langues, littérature et civilisation étrangères et régionales*
- Licence *Lettres*
- Licence professionnelle *Gestion de projets et structures artistiques et culturels*

Domaine Droit, économie, gestion :

- Formations relevant du périmètre du bachelor universitaire de technologie (BUT) *Gestion des entreprises et des administrations*
- Formations relevant du périmètre du bachelor universitaire de technologie (BUT) *Techniques de commercialisation*
- Licence *Droit*
- Licence *Économie et gestion*
- Licence professionnelle *Activités juridiques : métiers du droit de l'immobilier*
- Licence professionnelle *Activités juridiques : métiers du droit social*
- Licence professionnelle *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle*
- Licence professionnelle *Métiers de la gestion et de la comptabilité : gestion comptable et financière*
- Licence professionnelle *Métiers du tourisme et des loisirs*

Domaine Sciences humaines et sociales :

- Licence *Information communication* (co-accréditation avec Avignon Université)
- Licence professionnelle *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*
- Licence professionnelle *Techniques du son et de l'image*

Domaine Sciences, technologies, santé :

- Formations relevant du périmètre du bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie biologique*
- Formations relevant du périmètre du bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie électrique et informatique Industrielle*
- Formations relevant du périmètre du bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie industriel et maintenance*

- Formations relevant du périmètre du bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie mécanique et productique*
- Formations relevant du périmètre du bachelor universitaire de technologie (BUT) *Métiers du multimédia et de l'Internet*
- Licence *Informatique*
- Licence *Mathématiques*
- Licence *Physique, chimie*
- Licence *Sciences de la vie*
- Licence *Sciences pour l'ingénieur*
- Licence *STAPS-Activité physique adaptée et santé*
- Licence *STAPS-Éducation et motricité*
- Licence *STAPS-Entraînement sportif*
- Licence professionnelle *Communication et valorisation de la création artistique*
- Licence professionnelle *Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels*
- Licence professionnelle *Métiers de l'industrie : industrie navale et maritime*
- Licence professionnelle *Métiers des réseaux informatiques et télécommunications*

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du 1^{er} cycle de l'université de Toulon a eu lieu à l'automne 2022. Le comité d'experts était présidé par Monsieur Antoine Latreille, professeur des universités en droit de l'Université Paris-Saclay. La vice-présidence du comité a été assurée par Monsieur Patrick Courilleau, maître de conférences en mathématiques appliquées et applications des mathématiques de CY Cergy Paris Université.

Ont également participé à cette évaluation :

- Mme Amandine Allard, étudiante en histoire-géographie à l'université polytechnique Hauts-de-France ;
- Mme Karine Andréau, maître de conférences en physiologie à Université Paris Cité ;
- Mme Ines Chouk, maître de conférences en sciences de gestion à CY Cergy Paris Université ;
- Mme Frédérique Even, maître de conférences en gestion au Conservatoire national des arts et métiers ;
- Mme Caroline Husquin, maître de conférences en histoire à l'université de Lille ;
- M. Guillaume Laves, maître de conférences en énergétique, génie des procédés à l'université de Franche-Comté ;
- M. Ludovic Marin, maître de conférences en sciences et techniques des activités physiques et sportives à l'université de Montpellier ;
- M. Gilles Pannaux, retraité, ancien directeur adjoint et financier des HLM ;
- M. Vincent Tchen, professeur des Universités en droit public à l'université de Rouen ;
- Mme Déborah Vandewoude, maître de conférences en études anglophones à l'université du Littoral Côte d'Opale.

M. Eric Guerassimoff, conseiller scientifique, et Mme Myriam Mouvagha, chargée d'évaluation, représentaient le Hcéres.

Présentation de l'offre de formation du 1^{er} cycle

L'université de Toulon est actuellement accréditée pour la délivrance de 33 mentions du premier cycle : 14 mentions de licence générale, 12 mentions de licence professionnelle (LP) et 7 spécialités de bachelors universitaires de technologie (BUT). Ces formations sont opérées par huit composantes sur trois campus : Toulon, La Garde - La Valette-du-Var et Draguignan :

- L'unité de formation et de recherche (UFR) de Droit porte une licence *Droit* qui est proposée sur les sites de Toulon-centre et de Draguignan et qui se décline en quatre parcours au niveau de la troisième année de licence (L3). Les parcours proposés à Draguignan sont en miroir de ceux proposés à Toulon et ne proposent pas de spécificité. Elle opère de plus deux licences professionnelles sur le site de Toulon.

- L'UFR Lettres et sciences humaines, située sur le campus de La Garde, porte toutes les formations de premier cycle du domaine Arts, lettres et langues. Elle opère par ailleurs deux licences professionnelles dans deux autres domaines (Droit, économie, gestion pour la mention *Métiers du tourisme* et Sciences humaines et sociales pour la mention *Intervention sociale*).

- L'UFR Sciences économiques et de gestion, située sur le campus de Toulon, propose deux parcours dans la mention *Économie et gestion*. Elle ne porte aucune licence professionnelle.

- L'UFR de Sciences et techniques située sur le campus de La Garde est la composante qui, après l'institut universitaire de technologie (IUT), propose la plus grande variété de mentions de licence générales, qui sont au nombre de cinq (*Informatique, Mathématiques, Physique, chimie, Sciences pour l'ingénieur et Sciences de la vie*). Elle ne propose qu'une seule licence professionnelle.

- L'UFR Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), sur le campus de La Garde, porte les trois mentions de STAPS déclinées au sein de l'université.

- L'UFR Ingémédia (Sciences de l'information et de la communication), située sur le campus de Toulon, propose une licence générale (*Information-communication*) en co-accréditation avec Avignon Université (AU) et deux parcours au sein de la mention de licence professionnelle *Technique du son et de l'image*.

- L'IUT comprend huit départements portant chacun la spécialité de BUT éponyme : Génie biologique, Génie électrique et Informatique industrielle (GEII), Génie industriel et maintenance (GIM), Génie mécanique et productique (GMP), Métiers du multimédia et de l'Internet (MMI), Gestion des entreprises et des administrations (GEA), Techniques de commercialisation (TC). Il opère actuellement une majorité des mentions de licence professionnelle pour lesquelles l'université est accréditée (10 mentions sur 18).

- Une école universitaire de management (ou Institut d'administration des entreprises (IAE)) en charge d'une seule licence professionnelle en premier cycle.

Cinq licences générales proposent une option *Accès santé* (L.AS) : *Droit, Économie et gestion, Physique, chimie, Sciences de la Vie, STAPS*. L'université de Toulon ne disposant pas d'une composante Santé, ces parcours complémentaires sont opérés avec Aix-Marseille Université dans le cadre d'un partenariat, avec des mineures proposées en distanciel. Il n'est pas proposé actuellement de tutorat pour accompagner les étudiants rejoignant ces parcours.

L'université de Toulon est lauréate d'un projet du programme d'investissements d'avenir (PIA 3), volet Nouveau cursus à l'université (NCU) intitulé « Mission de transformation des licences (Mistral) », qui a pour ambition d'accompagner la réussite des étudiants dans leur cursus du premier cycle. Ce projet permet notamment d'aider les équipes pédagogiques dans la mise en place de l'approche par compétences sur l'offre de premier cycle.

L'université de Toulon affiche une double ambition dont la mise en œuvre simultanée n'est pas toujours aisée : un ancrage territorial présenté comme central ; mais aussi le renforcement de l'axe stratégique « Sciences de la mer & Sociétés méditerranéennes ». L'analyse de l'offre de formation fait apparaître cette tension entre la volonté légitime de consolider l'ancrage local et de répondre aux demandes de formation des populations issues du bassin géographique et des activités économiques qui y sont implantées, et l'ambition de se singulariser au plan régional (spécialement face à Aix-Marseille Université [AMU] et à Université Côte d'Azur [UCA]), voire au plan national. Cette différenciation, en lien avec le positionnement géographique de Toulon, est plus facile à exprimer dans des formations hautement qualifiées et dans la recherche scientifique. L'offre de formation du premier cycle est ainsi prioritairement construite pour répondre à des attentes des jeunes du territoire souhaitant intégrer l'enseignement supérieur dans un bassin de proximité.

Concernant les pôles thématiques de l'axe stratégique « Sciences de la mer » et « Sociétés méditerranéennes », ils déclinent quelques formations répondant à des besoins très spécifiques et des enjeux de professionnalisation qui contribuent à construire son identité propre : une licence professionnelle *Métiers de l'industrie : industrie navale et maritime* (MINM), des parcours prévoyant des passerelles avec l'école d'ingénieurs Seatech (par exemple, la licence *Mathématiques*), des parcours de licence professionnelle accueillant un public de formation continue issu des métiers liés à la mer (par exemple, accueil de marins dans la LP *Métiers de réseaux informatiques et télécommunication* [MRIT]) ou aux sociétés méditerranéennes (par exemple, la LP *Métiers du tourisme et des loisirs* pour les sociétés méditerranéennes). On note que la licence professionnelle *Métiers de l'industrie : industrie navale et maritime* a été pensée en corrélation avec d'autres universités développant cet axe aussi (université de Bretagne occidentale et université de Bretagne Sud notamment). Elle repose sur une co-construction s'appuyant sur un tronc commun et une déclinaison avec un parcours spécifique pour chacune des trois universités. Cette initiative renforce l'identité que l'université souhaite consolider autour de cet axe stratégique. Il reste que l'approche des sciences de la mer reste limitée aux sciences fondamentales et ne transparaît pas à travers les humanités ou les sciences sociales alors que le pôle thématique « Sociétés méditerranéennes » est adapté pour une mise en œuvre en Arts, lettres et langues (ALL) ou en Sciences humaines et sociales (SHS).

Les formations du premier cycle ont vocation à bénéficier des ressources obtenues grâce au dispositif NCU Mistral pour accompagner la réussite des étudiants. Le projet Mistral a notamment permis à l'établissement d'accompagner en partie la mise en place des BUT au sein de son IUT. Il a permis le déploiement d'un dispositif de soutien à la réussite dans l'ensemble des parcours de première année (Tremplin, CAP L1, CAP L2) qui est proposé pour le CAP L1 aux étudiants suite à des tests de niveau en début d'année. Il a accompagné le passage à l'approche par compétences (APC) dans deux formations pilotes (la licence *Science de la vie et les mentions STAPS*). À propos de l'accompagnement pour le passage à l'APC en cours de déploiement, plusieurs équipes pédagogiques soulignent avoir adhéré à l'approche programme, mais une majorité des formations ne propose pas de maquettes avec une structuration claire en blocs de connaissances et de compétences. C'est le cas encore de six LP sur les douze mentions de l'UTLN. La mise en œuvre effective d'une pédagogie s'appuyant sur l'APC se cantonne actuellement au périmètre des BUT et des licences *Sciences de la vie et de STAPS*.

L'offre de formation est largement pluridisciplinaire et trouve son public. Il est proposé sept spécialités de BUT qui répondent à un besoin identifié. L'évolution de l'offre de DUT en BUT et celle des licences professionnelles maintenues suspendues est en cours de stabilisation et des arbitrages sur la soutenabilité sont encore à prendre.

Les formations du premier cycle sur le site de Draguignan (Licence *Droit* et formations relevant du périmètre BUT *Gestion des entreprises et des administrations*) étant des duplications en miroir de parcours existants sur les sites toulonnais, il n'en ressort pas de spécificité marquante. Ces formations sont attractives. Les efforts, notamment en moyens humains, pour organiser ces formations sans, ou avec peu de mutualisations, méritent d'être interrogés dans une perspective plus stratégique pour l'établissement.

Dans un environnement marqué par la forte attractivité d'AMU et d'UCA auprès des étudiants sortant de licence générale, le suivi régulier des diplômés pour apprécier leur poursuite dans un master en cohérence avec leur parcours du premier cycle est encore à construire au sein de l'UTLN.

Concernant les licences professionnelles, un développement de l'alternance est souhaitable, ainsi qu'une ouverture plus large au public de la formation continue, notamment via la validation des acquis de l'expérience (VAE). En dehors de certains secteurs, il est perçu que le bassin d'activité, ou la délocalisation de certains

parcours, entre autres facteurs, ne seraient pas très favorables à une ouverture plus grande à l'apprentissage (LP MINM, MRIT, Assurances ou *Gestion de projets et structures artistiques et culturels (GPSAC)*).

L'architecture de l'offre de formation du 1^{er} cycle

L'offre de formation s'organise autour de cursus avec des entrées en première année au sein d'une mention identifiée. Il n'est ainsi pas proposé de portail commun à plusieurs mentions, mais des mutualisations fortes dans le premier semestre peuvent exister (notamment en Sciences et technologies). Cette structuration tubulaire conduit à un affichage de capacités d'accueil en première année, qui présentent des déséquilibres au regard des effectifs de deuxième année de licence (L2) (une soixantaine d'étudiants dans chacune des mentions *Informatique, Mathématiques, Physique, chimie*). Les cursus, souvent dès la deuxième année, diversifient les parcours parfois fortement mutualisés. De nombreuses mentions prévoient un parcours orienté vers les masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)* et, malgré des effectifs fluctuants dans ces parcours, il est ressenti le besoin de maintenir cette option.

L'articulation entre l'offre actuelle de licences professionnelles et les BUT est encore en cours de réflexion. Six LP ont d'ores et déjà été prévues pour intégrer les BUT de l'UTLN sous forme de parcours. Il demeurera 12 LP hors du périmètre des BUT pour lesquelles un examen approfondi du positionnement, de l'attractivité, du vivier des étudiants et, parfois également, de la soutenabilité, est recommandé.

Des parcours de L.AS ont été ouverts dans cinq mentions (*Droit, Économie et gestion, Physique, chimie, Sciences de la Vie, STAPS*). Cette dynamique s'inscrit dans le choix de proposer une offre qui réponde aux attentes des lycéens du territoire. Il devra être précisé l'intérêt pour l'établissement de déployer ces dispositifs L.AS pour des étudiants qui se destinent à rejoindre Aix-Marseille Université (AMU), et de réfléchir à l'accompagnement spécifique à leur proposer. À ce jour, ces parcours s'appuient sur des enseignements proposés uniquement en distanciel par AMU, sans aide ou relais proposés localement ; il manque, par exemple, une offre de tutorat.

La diversité de l'offre de formation en 1^{er} cycle permet d'irriguer toutes les mentions de master, même s'il n'existe pas d'alignement total entre les mentions de licence et celles de master (ce qui en soi est pertinent dans une logique de spécialisation progressive). Dans le sens inverse, la diversité de l'offre du 2^e cycle de l'UTLN permet à (presque) tous les licenciés de l'établissement d'envisager une poursuite d'études sur place. Le continuum entre les cycles est bien vérifié et on n'observe pas d'incohérence (les sciences de santé sont par exemple exclues des deux cycles).

L'accompagnement des étudiants du 1^{er} cycle à la réussite

L'université de Toulon est bien identifiée sur son territoire comme un acteur de formation de l'enseignement supérieur, ce qui est vérifié au travers de l'attractivité des formations qui se traduit par une augmentation des effectifs dans de nombreux parcours. Il n'est néanmoins pas possible de distinguer la part de croissance liée aux actions portées par l'établissement pour communiquer sur son offre, de celle issue d'une meilleure visibilité des formations que permet Parcoursup.

Le NCU Mistral, obtenu en 2019, pour une période de dix ans, débute ses actions et il n'est pas encore déployé dans suffisamment de formations pour permettre un regard critique sur les résultats en termes de réussite étudiante. Sur les premières formations ayant pu en bénéficier, les équipes pédagogiques saluent l'accompagnement qu'il a permis. Les taux de passage entre la première et la deuxième année en licence générale sont d'environ un étudiant sur deux. Pour certaines formations (licences *LEA* et *Informatique*), les taux de passage sont plutôt proches d'un sur trois : il est absolument nécessaire d'améliorer la réussite, soit en proposant des dispositifs d'aide à la réussite, soit en faisant évoluer l'offre via des parcours adaptés, par exemple, plus professionnalisants. En première année, plutôt que recourir aux dispositifs « oui si » proposés *a priori* suite à l'étude des dossiers sur Parcoursup, il a été préféré de s'appuyer sur des bilans post-rentree via des tests de positionnement pour proposer des aides à la réussite. Les chiffres ne permettent toutefois pas de relever d'évolutions notables, mais les équipes pédagogiques signalent souvent qu'elles constatent de vrais effets sur les résultats des étudiants qui les suivent tout au long de l'année. D'autre part, le campus connecté qui est proposé sur le site de Draguignan pourrait être une opportunité pour déployer quelques ressources en distanciel utiles à l'accompagnement des étudiants.

De manière générale, les équipes pédagogiques ont des difficultés à s'appuyer sur des chiffres de l'établissement suffisamment récents ou actualisés pour analyser la réussite et le devenir des étudiants issus des formations du premier cycle.

L'UTLN s'appuie aussi sur le programme Mistral pour le déploiement de l'approche par compétences (APC) dans le 1^{er} cycle, qui est partiellement mise en œuvre. Outre les BUT, seules deux mentions de licence ont actuellement totalement intégré l'APC (*Sciences de la vie* et *STAPS*). Comme signalé plus haut, la structuration en blocs de connaissances et de compétences ne transparaît pas toujours dans les documents transmis par les équipes ; au sein des maquettes, l'appropriation des notions de blocs de connaissances et de compétences se limite parfois à regrouper les enseignements d'anglais, d'outils informatiques ou le stage au sein d'une unité d'enseignement (UE) intitulée « Compétences complémentaires », voire d'une UE intitulée « Compétences ». Parmi les licences les plus avancées en APC, on doit signaler aussi la licence *Économie et gestion* dont la maquette affiche une structuration en blocs de connaissances et de compétences.

Il ne ressort pas des documents transmis que l'établissement a une connaissance exhaustive de la diversité des pédagogies déployées au sein de l'UTLN, ni qu'il organise des espaces d'échanges de pratiques à ce niveau. Un bilan général devrait être entrepris, à partir duquel il sera plus aisé d'identifier les bonnes pratiques déjà à l'œuvre dans l'UTLN (Licence *Information-communication* par exemple) afin de s'appuyer sur elles pour encourager les pédagogies diversifiées ou innovantes, incluant une meilleure appropriation des outils numériques existants.

L'adossement des formations du 1^{er} cycle à la recherche

L'adossement à la recherche se manifeste surtout par un investissement important d'enseignants-chercheurs dans les licences générales. Il y a peu, voire pas, d'autres modalités proposées aux étudiants que cette implication dans les différents enseignements. Quelques rares formations visant une insertion professionnelle immédiate ont parfois introduit des enseignements dédiés (BUT *Génie biologique*, par exemple), mais la plupart d'entre elles n'assument pas encore cette orientation (huit des 12 LP reconnaissent une sensibilisation faible, voire nulle). L'obligation d'un adossement à la recherche (qui concerne toutes les formations de grade licence, y compris les licences professionnelles), n'est ainsi pas toujours perçue par les équipes pédagogiques qui indiquent fréquemment dans le DAE que leur formation n'est « pas concernée par le sujet ».

A minima, il faudrait que toutes les licences générales puissent faire apparaître de manière explicite au moins un enseignement dédié à une initiation à la recherche au sein des programmes ; les équipes pédagogiques de licence professionnelle doivent permettre à leurs étudiants d'être sensibilisés aux apports indéniables de la recherche, et à son influence directe sur l'évolution de l'exercice de leur métier, comme on peut s'en convaincre au travers de formations telles que la LP *Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels*, ou encore la LP *Métiers de l'Industrie : industrie navale et maritime*. L'engagement des responsables de ces formations dans cette orientation reste encore faible néanmoins.

La professionnalisation des formations du 1^{er} cycle

Les formations visant une insertion professionnelle immédiate s'appuient sur l'offre des formations relevant du périmètre du BUT et des licences professionnelles, portées prioritairement par l'IUT, puis la faculté de Droit.

Plusieurs de ces licences professionnelles ne sont pas encore proposées en apprentissage (LP *Métiers des réseaux numériques et communication*, *Communication et valorisation de la création artistique*, *Gestion de projets et structures artistiques et culturels* (GPSAC), *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*, *Métiers du tourisme et des loisirs*, *Technique du son et de l'image*). Toutefois, une ouverture plus large est en cours, même si elle n'est pas encore systématiquement déployée.

De manière générale, plusieurs formations du premier cycle, comme certaines mentions de *STAPS*, sont indéniablement adaptées au développement de l'apprentissage. Dans la mesure où ces formations répondent directement à des besoins très spécifiques du tissu socioéconomique du territoire, il paraît possible de promouvoir plus de partenariats avec le monde socioéconomique, très attentif à l'insertion professionnelle.

Les données d'insertion professionnelle fournies se limitent presque uniquement aux formations de DUT et de LP ; elles consistent presque exclusivement en la transmission des données des enquêtes réalisées par

l'établissement à propos des diplômés de 2018, soit ceux qui ont suivi les formations pendant le contrat quinquennal précédent. Cependant, les informations transmises par certaines équipes pédagogiques montrent une bonne insertion professionnelle, au-delà de 80 % parmi les jeunes qui ne sont pas en poursuite d'études. Concernant les licences professionnelles, leurs dossiers d'autoévaluation fournissent majoritairement les résultats de l'enquête d'insertion des diplômés. Cette enquête constitue un progrès avéré par rapport à la précédente évaluation. Le taux de retour est souvent significatif et permet de constater un bon niveau d'insertion, même si l'emploi est parfois jugé sous-qualifié. Les responsables de formations s'efforcent de recueillir en complément par plusieurs canaux des données quantitatives utiles au pilotage de la LP. Par exemple, l'IAE suit la qualité de l'insertion professionnelle grâce à la plateforme Millionsroads à laquelle il est abonné.

Il n'a pas été identifié de dynamique importante pour développer les VAE ou l'ouverture aux publics de la formation continue. Néanmoins le lien avec le milieu socioéconomique apparaît assez fort au travers de l'importance du nombre de professionnels intervenant dans les licences professionnelles. Grâce à l'existence de réseaux solides, les offres d'emploi sont nombreuses pour les diplômés (par exemple, pour le BUT *Gestion des entreprises et des administrations*).

L'internationalisation des formations du 1^{er} cycle

Plusieurs formations présentent des partenariats forts à l'international allant jusqu'à la délocalisation de parcours. Il sera cependant nécessaire de s'interroger sur la possibilité et/ou la pertinence du maintien de certains d'entre eux avec la réforme des BUT (LP *Métiers du tourisme* délocalisée à Hanoï, à Thuong Mai University, depuis le 1^{er} août 2019 ; LP *Assurances, banques, finances* aussi délocalisée à Thuong Mai University et à l'Academy of Finance du Vietnam).

On notera le recours assez fréquent des IUT au diplôme d'université d'études technologiques internationales (DUETI) comme levier pour développer l'ouverture internationale des anciens DUT ou encore la création de classes européennes» (formations relevant du périmètre du BUT *GEA*). Les formations relevant du périmètre du BUT *Multimédia* affichent des partenariats étrangers diversifiés (Royaume-Uni, Pologne, Tchéquie, Allemagne, Irlande, Canada – Québec). Les formations relevant du périmètre du BUT *TC* bénéficient de la délocalisation au Vietnam de la LP *E-commerce*, qui propose aussi un semestre délocalisé en Espagne. Cette ouverture s'appuie sur un effort particulier déployé pour l'enseignement des langues étrangères en plus de l'anglais (comprenant l'enseignement du chinois pour les alternants). Cette situation remarquable et assez singulière, doit être encouragée.

Les formations n'ayant pas cette dynamique ne présentent pas de mobilités entrantes ni sortantes permettant d'en déduire une volonté politique forte d'internationalisation. En revanche, l'enseignement d'au moins une langue étrangère reste présent dans toutes les formations.

Ainsi considéré, il ressort que l'UTLN pourra s'appuyer sur les initiatives des «pépites» évoquées ci-dessus, fortement internationalisées, pour structurer une politique internationale des formations à l'échelle du cycle, dotée des indispensables outils d'appui et d'accompagnement.

Le pilotage des formations du 1^{er} cycle

Le pilotage des formations du 1^{er} cycle à l'UTLN résulte d'abord d'un équilibre recherché entre le cadrage des capacités de L1 – qui découle du dialogue entre la présidence et le rectorat – et les orientations prises au sein des composantes. Aucun organe de pilotage du cycle (de type collégium ou autre) n'est mentionné.

La soutenabilité des mentions de licence générale est fortement liée à la gestion des capacités de première année. Les augmentations importantes d'effectifs dans certaines formations, parfois imposées (comme celle de + 50 % de la capacité de la licence *Physique, chimie* qui est soudainement passée de 60 à 90 étudiants), déstabilisent l'organisation globale durant les trois années, au regard des moyens humains et logistiques mobilisables. Il n'a pas été relevé de fortes dérives du volume horaire des formations. Concernant les licences professionnelles, la soutenabilité est très variable ; elle est dépendante du nombre d'étudiants, mais se trouve aussi en relation avec le choix de ne pas ouvrir de formations en apprentissage.

D'une manière assez générale, les données fournies ne permettent pas, sauf exception, de connaître le degré de mutualisation des enseignements ou de certains dispositifs pédagogiques susceptibles de réduire les coûts (spécialement si des mutualisations existent avec des diplômés d'université autofinancés). On peut donc simplement constater que des efforts plus appuyés en faveur de l'alternance et de la formation tout au long de la vie (FTLV) seraient de nature à favoriser l'autofinancement des formations.

L'évaluation des formations par les étudiants est réalisée par l'intermédiaire d'un questionnaire en ligne émanant de la gouvernance de l'université, et/ou parfois de la composante. Les résultats sont transmis par le service de pilotage aux responsables de la mention. Mais ce dispositif est jugé peu adapté par ces derniers, car le taux de réponse des étudiants est fréquemment faible. Les enquêtes portent d'ailleurs sur l'évaluation des formations et non sur celle des enseignements eux-mêmes. En conséquence, la majorité des formations a développé ses propres enquêtes. Cette autonomisation, même si elle est bien compréhensible car elle facilite sûrement le pilotage propre à chaque mention (voire parcours), ne fournit néanmoins pas de vision à l'échelle du cycle.

Les mentions déclarent en majorité s'être dotées d'un conseil de perfectionnement et fournissent parfois aussi un compte rendu d'une réunion (souvent réalisée à distance au second semestre 2021). L'université encadre désormais ce conseil tant au niveau de sa composition que de son fonctionnement (une réunion obligatoire par an avec un compte rendu envoyé d'abord à l'équipe pédagogique puis transmis à la composante). Même si certains collègues s'interrogent sur la pertinence et sur le sens de ce dernier dans un contexte de charge de travail conséquente, l'impulsion est donnée. Il faudra s'assurer que ces conseils participent effectivement au pilotage des formations du 1^{er} cycle.

On déplore néanmoins l'absence de conseil de perfectionnement dans plusieurs formations professionnelles (LP *Métiers du tourisme* ; formations relevant du périmètre des BUT *GIM, MMI* et *TC*), même s'il est compréhensible que les BUT, issus de DUT qui n'avaient pas recours à cette instance auparavant, n'aient pas encore forcément eu le temps de constituer ces conseils. La prévisible complexification du pilotage de ces formations nécessite toutefois leur mise en œuvre.

Les responsables des formations et les enseignants ont une connaissance parfois inégale des services susceptibles de leur apporter un soutien et un accompagnement. Certaines licences professionnelles prétendent même ne pas disposer de service support pour les aider à déployer l'apprentissage. Cette difficulté à identifier les supports et les appuis de l'UTLN est aussi constatée en matière de relations internationales. Le service de soutien au déploiement de la pédagogie innovante est par contre bien identifié. L'université a fait le choix de mettre en place une cellule pédagogique. Tourné vers le 1^{er} cycle, le financement NCU Mistral a permis le développement de nouvelles pratiques, qu'il s'agisse de cellules projet, ou de nombreuses propositions de formation en matière de pédagogie innovante, facilitant l'appropriation par les enseignants des nouveaux outils. La licence *Sciences de la vie*, formation pilote dans ce déploiement, offre les aspects les plus aboutis de ces nouvelles pratiques. Son exemple devra être généralisé et suivi au niveau du cycle.

Une amélioration du dialogue entre équipes pédagogiques, direction de composante et établissement sur le pilotage des formations est souhaitable. En effet, on constate une ignorance surprenante des distinctions fondamentales à introduire entre les arbitrages opérés au niveau central de l'établissement, au niveau local de la composante ou au niveau national, au travers du cadre réglementaire qui porte sur les formations ou sur les établissements publics d'enseignement supérieur. Par exemple, l'origine du cadrage des volumes horaires mérite d'être mieux explicitée auprès des équipes pédagogiques, car il est perçu comme un « blocage » imposé

par l'établissement (comme c'est le cas aussi pour le cadre relatif au statut des vacataires). Il y a lieu de considérer l'introduction dans la formation des nouveaux maîtres de conférences (et la FTLV qui les concerne) d'un ou de plusieurs modules relatifs à ces nombreuses dispositions réglementaires qui encadrent les formations.

Conclusion

Points forts

- Une offre de formation de proximité bien identifiée par les lycéens de son territoire,
- Une spécificité en cours de reconnaissance notamment autour du pôle thématique « Sciences de la mer »,
- Un financement via le NCU avec des ressources importantes utiles au déploiement de l'approche par compétences, de l'innovation pédagogique et de l'accompagnement à la réussite étudiante au sein de toutes les formations de premier cycle.

Points faibles

- Une offre de licences professionnelles encore limitée,
- Une offre insuffisante de formations proposées en apprentissage,
- Un manque de soutien et d'appui pour réguler les flux de certaines formations,
- Une installation sur le site de Draguignan qui ne semble pas répondre à une ambition spécifique pour l'offre de formation du premier cycle qui y est déployée.

Recommandations

- Accompagner le déploiement de l'apprentissage dans certaines formations afin de permettre à l'établissement de dégager des ressources propres qui assureraient la stabilisation de moyens humains supplémentaires.
- Approfondir les opportunités de créer de nouvelles formations fortement professionnalisantes, notamment permises par le nouvel arrêté de la licence professionnelle, pour contribuer à une redistribution des capacités d'accueil d'étudiants en première année de licence (L1).
- Définir une stratégie relative à l'offre très limitée de formation du premier cycle proposée sur le site de Draguignan en explorant les possibilités, d'une part, de mobiliser les ressources distancielles de l'université, (campus connecté) et, d'autre part, de proposer une offre complémentaire à celles déployées sur les sites de Toulon.
- Consolider et rationaliser les dispositifs d'accompagnement à la réussite (« oui si », année tremplin, etc.).

Points d'attention sur les formations

Points d'attention transversaux

- L'adossement à la recherche doit être renforcé, y compris pour les licences professionnelles, car il est trop limité à la simple participation d'enseignants-chercheurs à la formation.
- Les formations du premier cycle qui ne possèdent pas encore de conseil de perfectionnement doivent le mettre en œuvre.

Formations représentant des points d'attention figurant dans leur évaluation car ne répondant pas à un ou plusieurs critères d'accréditation :

Droit, économie, gestion : licence professionnelle Assurance, banque, finance : chargé de clientèle ; licence professionnelle Métiers du tourisme et des loisirs.

Rapports des formations

LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

La licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) de l'université de Toulon, portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres, Langues et Sciences humaines (LLSH), relève du domaine Arts, lettres et langues (ALL). La mention regroupe trois parcours – *Anglais/allemand*, *Anglais/espagnol*, *Anglais/italien*. Elle forme les étudiants en trois ans sur le campus de La Garde. Elle a pour principal objectif la poursuite d'études en master et prépare également l'insertion professionnelle en proposant une spécialisation basée sur le projet personnel de l'étudiant : «Langue et traduction», «Tourisme et monde maritime», «Études politiques et communication» ou «Français langue étrangère et enseignement».

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence LEA conçoit ses objectifs et activités dans le respect de la stratégie formation de l'établissement. Elle s'appuie sur les priorités et les axes définis au niveau institutionnel, s'inscrit dans la dimension «Sociétés méditerranéennes» par ses parcours *Anglais-espagnol* et *Anglais-italien*, mais aussi par son ancrage territorial, son ouverture fondamentale aux langues et aux échanges interculturels. Le volet «Sciences de la Mer» est également intégré à l'offre de formation, dans le parcours *Tourisme et monde maritime*. La mention LEA, par ses enseignements spécifiques, est complémentaire aux autres formations du même cycle. Elle prépare les étudiants aux études en master dans une logique de continuité et de spécialisation progressive. Des passerelles sont possibles vers la licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) ou *Lettres modernes* en cas de réorientation. Les étudiants peuvent opter, après leur deuxième année, pour une licence professionnelle (LP) (*LP Métiers du tourisme*, *LP Gestion de projets et structures artistiques et culturels*). La formation est engagée dans des partenariats académiques, avec Aix-Marseille Université (AMU) notamment, mais souhaite diversifier ses contacts pour mener plus de projets. Des liens solides avec l'environnement socioéconomique, sources de dynamisme, renforcent la pertinence pédagogique. Son rayonnement territorial est de belle envergure. La formation LEA, par nature pluridisciplinaire et interdisciplinaire, forme des linguistes aux savoirs et savoir-faire utiles au monde de l'entreprise.

La licence est par nature ouverte à l'international. Les enseignements dispensés permettent la construction de connaissances et compétences linguistiques, culturelles et techniques. Le plurilinguisme est au cœur du dispositif (deux langues de spécialité et une troisième langue vivante (LV3)). En deuxième année de licence (L2), les étudiants doivent impérativement effectuer un séjour/projet linguistique de quatre semaines. En troisième année (L3) un stage en entreprise à l'étranger de huit semaines est exigé. La formation dispose de nombreux partenariats Erasmus et d'accords bilatéraux hors Union européenne. Elle présentait, en 2018-2019, avant la crise sanitaire, un nombre honorable de mobilités entrantes (11 étudiants) et sortantes (51 étudiants).

La formation initie les étudiants à la recherche. Des enseignants-chercheurs participent aux enseignements et sensibilisent les étudiants à la déontologie. La licence présente des unités dédiées à la recherche dans ses parcours de spécialisation, mais ne propose pas d'unité d'enseignement (UE) conçue en collaboration avec l'unité de recherche BABEL.

La formation intègre des éléments de professionnalisation et entretient des relations fructueuses avec le monde socioéconomique sur le territoire varois et en région Sud-Provence Alpes Côte d'Azur (PACA). Elle en connaît les spécificités et associe les acteurs socioéconomiques à son action pédagogique pour gagner en pertinence. Cependant, la licence n'est pas engagée dans les dispositifs d'alternance et de formation continue. Elle tient compte de la volonté de l'établissement d'accompagner les étudiants dans la construction de leur projet personnel et professionnel. Elle offre une spécialisation différenciée dès la deuxième année. Elle prépare à l'insertion professionnelle tout au long du cursus et à l'entrepreneuriat en L3.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation LEA vise la construction de savoirs et savoir-faire disciplinaires, techniques et transversaux utiles à la poursuite d'études, à l'élaboration du projet de l'étudiant et à la préparation de son insertion sur le marché de l'emploi. Pour atteindre ses objectifs, elle organise ses enseignements sur trois ans. Ses maquettes sont cohérentes, équilibrées et claires. Les éléments constitutifs des unités d'enseignement (ECEU) sont bien adaptés et reflètent la pluridisciplinarité des études en langues appliquées. La structuration des trois années permet d'apprécier la logique d'alignement pédagogique retenue, une approche progressive à la complexification progressive. Les étudiants sont incités et formés à la mobilité. Un séjour linguistique de quatre semaines et un stage à l'étranger de huit semaines dans le domaine de spécialisation sont imposés. La durée de cette immersion professionnelle pertinente permet une valorisation de l'expérience pour la poursuite d'études et l'employabilité. L'approche par compétences n'est pas pleinement appliquée, mais fait l'objet de réflexions et de travaux pédagogiques (reconfiguration de certains enseignements en blocs de compétences, intégration de pratiques innovantes par la pédagogie de projet et de mise en situation professionnelle - SAÉ). Quatre parcours professionnalisants sont accessibles en L2 au semestre 4 selon le projet personnel de l'étudiant. Trois de ces parcours présentent des thématiques et caractéristiques permettant de se spécialiser en « Études politiques et communication », en « Langue et Traduction », en « Tourisme et monde maritime ». On peut s'interroger sur la pertinence du quatrième parcours proposé : *Français langue étrangère et Enseignement*. En effet, s'il n'est pas dénué d'intérêts, il n'est pas en pleine conformité avec l'identité et les spécificités de la mention LEA tournée vers le monde de l'entreprise. La formation organise un forum annuel des métiers et accompagne les étudiants dans leur choix d'orientation et de carrière. Ils bénéficient également d'un module de méthodologie de la préparation aux concours au semestre 5 et d'un enseignement sur la création d'entreprise au semestre 6.

La formation présente des pratiques pédagogiques aux modalités hétérogènes, entre tradition et modernité.

Les cours se déroulent en présentiel. La licence fait preuve d'innovation pédagogique. Elle mène des actions ambitieuses (initiative d'excellence, projets programme d'investissements d'avenir (PIA)), impliquant dynamisme et engagement. Il n'y a cependant pas de dispositifs de remédiation, d'accompagnement et de soutien aux étudiants en difficulté. Les taux de réussite et de diplomation sont décrits comme faibles. Le nombre d'étudiants en poursuite d'études l'année N+1 est également bas compte tenu du nombre d'inscrits et de diplômés.

Les contenus et les dispositifs sont adaptés à l'ouverture à l'international. La formation développe savoirs et savoir-faire linguistiques, culturels et techniques dans les langues de spécialité (en anglais et en allemand/espagnol/italien). La mobilité est encouragée (partenariats universitaires européens et internationaux). La formation présente des mobilités entrantes et sortantes. Les étudiants bénéficient d'une préparation, d'un accompagnement et d'un soutien financier, administratif et pédagogique (services relations internationales (SRI), service d'accompagnement en orientation et insertion (SAOI), suivi des mobilités par des enseignants, cours de français langue étrangère (FLE) pour les étudiants étrangers). Les enseignants sont également concernés par les mobilités. La formation reçoit des professeurs invités et les enseignants toulonnais bénéficient de l'accueil d'universités étrangères. Ce dispositif pourrait être renforcé. L'immersion en pays étranger est intégrée aux critères de validation (projet/séjour linguistique d'un mois en L2 et stage de deux mois dans une entreprise étrangère en L3). La formation dispense des cours en langue étrangère (anglais, allemand, espagnol, italien), impose la découverte d'une troisième langue du semestre 3 au semestre 5. L'étude de la LV3 dure trois semestres (environ 50 heures de travaux dirigés (TD) du semestre 3 au semestre 5). Un système de certification, en place, est obligatoire en anglais pour les étudiants de troisième année.

La formation, accessible sur validation des acquis de l'expérience (VAE), indique ne pas être concernée par les dispositifs d'alternance et ne propose pas d'aménagement pour faciliter l'accès des étudiants en formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation présente un bon niveau d'attractivité et s'implique dans les dispositifs d'information. L'équipe pédagogique participe aux journées portes ouvertes, aux salons de l'étudiant. Cependant, elle n'a pas de liens ou de partenariats avec les établissements du secondaire. La formation recrute essentiellement des étudiants titulaires d'un baccalauréat général ou technologique. Les capacités d'accueil ont augmenté (250 places en 2018-2019, 305 en 2019-2020 et 2020-2021), tout comme les effectifs (382 inscrits en 2018-2019, 458 en 2019-2020, 545 en 2020-2021). Le parcours *Anglais-espagnol* est majoritaire. Le parcours *Anglais-italien* présente également des cohortes conséquentes. Le parcours *Anglais-allemand* compte des effectifs plus faibles, ce qui entraîne sa fermeture progressive.

La formation suit la réussite de ses étudiants grâce aux données collectées à l'interne, mais s'appuie peu sur les enquêtes institutionnelles. Un grand nombre de données sont indisponibles. Les résultats sont décrits comme faibles, mais la formation ne présente pas de dispositifs de soutien et d'accompagnement. L'intérêt des contrats personnalisés à la réussite n'est pas encore bien compris par les étudiants. Il n'y a pas de mention de tutorat ou de techniques de remédiation. Toutefois, ces points sont à l'étude.

La formation ne présente pas de bilan formalisé de l'insertion professionnelle de ses diplômés ou de la nature des poursuites d'études. Des enquêtes ont été réalisées par l'établissement, mais les réponses, peu nombreuses, n'ont pas permis une analyse probante. La collecte d'informations pourrait être menée à l'interne, au niveau de la mention, de façon à obtenir plus d'éléments.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation indique manquer d'enseignants titulaires. Les enseignants-chercheurs sont peu nombreux dans l'équipe pédagogique. La situation de sous-encadrement (15 titulaires/53 vacataires) et les difficultés induites sont mentionnées à plusieurs reprises dans le dossier.

Le processus d'amélioration continue de la licence est à l'œuvre. Un conseil de perfectionnement se réunit deux fois par an. Il permet le dialogue entre l'équipe et les étudiants, afin d'identifier les axes d'amélioration. L'utilisation d'outils d'audit interne permettrait d'optimiser la réflexion vers un plan d'action pédagogique efficace.

Conclusion

Points forts

- Un bon niveau d'attractivité
- Une très bonne ouverture à l'international
- Des parcours de professionnalisation variés
- Un stage en entreprise à l'étranger obligatoire et des liens forts avec le monde socioéconomique au niveau régional
- Une initiation à la recherche

Points faibles

- Un manque de personnels enseignants titulaires et d'enseignants-chercheurs
- Une absence de dispositifs de soutien aux étudiants en difficulté
- Un manque d'outils d'évaluation interne (poursuite d'études et devenir professionnel)
- Une approche par compétences insuffisamment développée
- Une absence de dispositif d'alternance et d'aménagement pour le public de formation continue

Recommandations

- Renforcer l'équipe pédagogique par un recrutement d'enseignants titulaires permettrait de mieux répartir les responsabilités et ainsi de gagner en efficacité. Les problématiques seraient traitées et solutionnées plus rapidement.
- Sceller des partenariats et signer des conventions avec des établissements secondaires contribuerait au rayonnement de la formation. Proposer aux lycéens des journées d'immersion et d'échanges faciliterait le passage du lycée à l'université et optimiserait la qualité de l'orientation.
- Accompagner les étudiants en difficulté (tutorat, modules de renforcement) améliorerait le taux de réussite et de diplomation.

- Enseigner la troisième langue vivante tout au long du cursus permettrait aux étudiants d'atteindre un objectif de niveau de compétences A2/B1 en fin de L3, atout pour la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle.
- Appliquer l'approche par compétence, recenser les savoirs, les savoir-faire, répertorier les outils maîtrisés, les initiatives hors cursus et l'engagement étudiant dans un portefeuille permettrait la valorisation des acquis. À terme, l'accès à l'emploi serait facilité. Cette formalisation entraînerait la prise de conscience d'axes d'amélioration par l'identification des forces et faiblesses. Elle inciterait les étudiants à s'investir.
- Créer un dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation à et par la recherche avec l'unité de recherche BABEL serait une plus-value.
- Engager une réflexion sur la flexibilité permettrait une diversification du public accueilli. L'usage du numérique, des plateformes et de l'hybridation pourrait être développé et intégré à l'ingénierie de formation au bénéfice de tous.

LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

La licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) de l'université de Toulon, portée par l'UFR Lettres, Langues et Sciences humaines (LLSH), relève du domaine Arts, lettres et langues (ALL). Elle regroupe deux parcours - *Anglais* et *Espagnol*. Elle forme les étudiants en trois ans sur le campus de La Garde. Elle a pour principal objectif la construction d'un socle de connaissances et de compétences fondamentales, essentielles à la poursuite d'études en master. Elle prépare également l'insertion professionnelle en proposant, dès la deuxième année, une spécialisation basée sur le projet personnel de l'étudiant.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation organise ses activités selon la stratégie formation de l'établissement. Elle s'inscrit dans l'axe identitaire de l'établissement dans sa dimension « Sociétés méditerranéennes » par son parcours en langue espagnole, mais aussi par son ouverture naturelle aux langues, aux échanges et à l'interculturalité. Les aspects maritimes mériteraient peut-être une attention accrue, au sein des parcours de spécialisation proposés. La licence se distingue des autres formations du même cycle par la spécificité de ses enseignements. Elle se positionne de manière cohérente et complémentaire au sein de l'offre. Elle dialogue avec la mention *Langues étrangères appliquées* (LEA), pour des échanges de bonnes pratiques. Elle intègre la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité à certaines de ses unités d'enseignement et prend appui sur la transversalité des compétences dès la première année de licence (L1), ce qui permet d'opter pour la mutualisation.

La licence est par nature ouverte à l'international. Les enseignements dispensés dans les deux parcours permettent la construction de connaissances et compétences culturelles et interculturelles. Les langues sont au cœur du dispositif. Les étudiants ont une langue de spécialité (anglais ou espagnol), mais étudient, au cours de leur cursus, deux autres langues. Ils doivent effectuer un séjour obligatoire en deuxième année (L2) (deux semaines dans le parcours *Espagnol*, trois semaines dans le parcours *Anglais*). La nécessité d'harmoniser la durée du séjour au sein de la mention est présentée comme un point d'attention. Un séjour de quatre semaines pour tous est envisagé pour l'organisation future. La formation dispose de nombreux partenariats Erasmus (notamment avec l'Espagne) et d'accords bilatéraux hors Union européenne, utiles aux mobilités entrantes et sortantes des étudiants qui disposent d'une préparation, d'un accompagnement et d'un soutien financier. Elle reçoit des professeurs invités et les enseignants toulonnais bénéficient de l'accueil d'universités américaines.

La formation est adossée à la recherche. Des enseignants-chercheurs participent aux enseignements dès la première année. Les étudiants sont initiés aux méthodologies et sensibilisés à la déontologie dans le cadre de la lutte contre le plagiat. Les séminaires sont ouverts à tous, mais la formation ne propose pas d'unité d'enseignement en collaboration avec l'unité de recherche BABEL.

La formation intègre des éléments de professionnalisation. Elle tient compte de la volonté de l'établissement d'accompagner les étudiants dans la construction de leur projet en offrant une spécialisation professionnalisante différenciée dès la L2. Le tutorat et les contrats personnalisés participent de ce suivi individualisé. Même s'ils impliquent parfois un complément de formation, les débouchés sont bien identifiés et les poursuites d'études sont clairement définies. La licence pense son organisation pédagogique en continuum vers un accès aux études de deuxième cycle, tout particulièrement dans les masters de l'université de Toulon. Elle tisse des liens avec l'environnement local et régional. Elle présente des partenariats académiques locaux, régionaux et nationaux entretenus par des séminaires, colloques, partages de cours. Elle dynamise son attractivité locale en organisant des rencontres et des journées d'immersion avec les lycéens. En collaboration étroite avec l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ), elle s'engage dans la formation des futurs enseignants. Des acteurs de l'Éducation nationale participent à ces enseignements. Les professionnels sont toutefois peu nombreux dans les autres parcours. Elle n'est pas concernée par l'accueil d'étudiants en alternance. Elle ne présente pas d'adaptation spécifique aux étudiants en formation continue. Elle n'est pas engagée dans le soutien à l'entrepreneuriat et pourrait intégrer cette dimension dans les éléments de

professionnalisation pour les futurs traducteurs par exemple.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation LLCER vise la construction de savoirs et savoir-faire spécifiques aux étudiants en langues ainsi que des compétences transversales. Ces objectifs sont communs aux deux parcours qui proposent des spécialisations professionnalisantes accessibles en L2 au semestre 4 (« Enseignement Premier degré », Enseignement Second degré », « Enseignement du français langue étrangère », « Traduction », « Recherche »). Les étudiants souhaiteraient y avoir accès dès le semestre 3. Malgré des finalités communes, les maquettes ne sont pas conçues dans une même logique. Chaque parcours a son organisation propre et des exigences distinctes (par exemple, concernant la durée du séjour à l'étranger). De ce fait, la mention perd en cohérence globale. La structuration actuelle s'appuie sur une approche programme. Les savoir-faire à développer sont bien identifiés. Intégrer une approche par compétences permettrait leur valorisation. Ainsi, la maquette du parcours *Anglais* propose-t-elle des unités d'enseignement (UE) intitulées respectivement « Langue », « Littérature », « Civilisation » et une unité spécifiquement intitulée « Compétences » qui comprend entre autres une deuxième langue vivante (LV2), une troisième langue vivante (LV3), la certification PIX et la maîtrise du français. Le parcours *Espagnol* propose une UE « Langue et Traduction », une UE « Arts, cultures et images » et une UE « Compétences ». Cette présentation laisse à penser que les autres UE se limitent à la transmission de connaissances et vient gommer les outils d'analyse développés. La lisibilité des contenus est parfois inégale. L'intitulé des éléments constitutifs (EC) « Civilisation américaine » et « Civilisation britannique » est abandonné au profit de « Civilisation des pays anglophones I » et « Civilisation des pays anglophones II ». Une UE intitulée « Ouverture » apparaît au semestre 5 et au semestre 6 du parcours *Anglais*, constituée de la LV2 et d'un EC « Expression-compréhension », alors qu'ils étaient précédemment intégrés aux UE « Compétences » et « Civilisations ». L'alignement pédagogique est un point d'attention. Certains choix organisationnels posent question comme la présence de l'EC « Littératures plurielles » (commun aux deux parcours) au semestre 1 uniquement. Les étudiants de L1 sont-ils prêts, à ce stade de leur cursus, à atteindre les objectifs d'un enseignement de littérature comparée ? Il serait peut-être judicieux de proposer également cet EC au semestre suivant, voire en L2 et L3. L'étude de la LV3 « Grand débutant » ne dure que trois semestres (environ 50 heures travaux dirigés (TD) du semestre 3 au semestre 5), exposition insuffisante pour atteindre un objectif de niveau A2/B1 exploitable pour la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle. La licence LLCER indique valoriser les connaissances et compétences développées en cours de formation et tenir compte des initiatives et de l'engagement étudiant (Commission REVEE).

La formation présente des pratiques pédagogiques diversifiées. Les cours sont en présentiel. Le recours au distanciel est lié à la situation sanitaire. La période liée à la pandémie de Covid-19 a entraîné la mise en place de nouvelles méthodes et l'utilisation plus systématique d'outils numériques. La licence veille à la réussite des étudiants (tutorat et contrats personnalisés), mais ne s'engage pas dans des actions plus larges (initiatives d'excellence, projets programme d'investissements d'avenir (PIA)).

La formation est ouverte à l'international. Elle permet d'acquérir des savoirs et savoir-faire linguistiques, culturels et interculturels. La mobilité est soutenue par des dispositifs de préparation. Elle dispense des cours en langue étrangère de spécialité (anglais ou espagnol), impose la poursuite d'une deuxième langue vivante et la découverte d'une troisième langue. Les étudiants doivent réaliser un séjour à l'étranger pour valider leur cursus. La formation permet de développer des atouts essentiels à la poursuite d'études, à l'accès à l'emploi au niveau national et international. Un système de certification, en place, atteste de leur niveau de compétences.

La formation ne propose pas de dispositifs adaptés aux publics en formation continue et en alternance. Il serait souhaitable d'engager une réflexion pour améliorer l'accès et l'accompagnement des publics de formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation cherche à maintenir son attractivité et s'implique dans les dispositifs d'information. L'équipe pédagogique participe aux journées portes ouvertes, aux salons de l'étudiant et se mobilise pour améliorer la connaissance et l'attractivité de la licence. Elle entretient des liens forts avec des établissements partenaires du secondaire avec lesquels des conventions ont été signées. Elle propose aux lycéens des journées d'immersion et des événements culturels, améliorant la qualité de l'orientation et facilitant la transition lycée-université. Elle recrute essentiellement des étudiants titulaires d'un baccalauréat général aux spécialités littéraires. Les étudiants issus de filières technologiques ou professionnelles sont peu nombreux. Filière non sélective, elle présente un bon niveau d'attractivité (681 candidatures en 2018-2019, 791 en 2019-2020, 980 en 2020-2021). Des capacités d'accueil, fixées pour les inscriptions en L1 (135 places pour le parcours *Anglais*, 75 pour le parcours *Espagnol*), permettent le bon fonctionnement compte tenu des ressources humaines (60 titulaires).

La formation suit la réussite de ses étudiants. Si le taux de réussite en L1 est présenté comme stable (50 %), elle recense 30 % d'étudiants ayant validé moins de 30 crédits ECTS. Elle propose, depuis 2020-2021, des dispositifs d'accompagnement pour remédier à ces difficultés (tutorat, contrats personnalisés). 45 étudiants du parcours *Anglais* (sur 179 inscrits) et 11 étudiants du parcours *Espagnol* (sur 44 inscrits) ont bénéficié du tutorat. 10 contrats de réussite pédagogique ont été signés dans le parcours *Anglais*.

Le suivi des diplômés est perfectible. En 2018-2019, 49 % des diplômés étaient en poursuite d'études (N+1), 37 % en 2019-2020, 35 % en 2020-2021. Des enquêtes réalisées par l'établissement indiquent qu'une majorité des diplômés poursuivent leurs études en master à l'université de Toulon. Cependant, la formation ne présente pas de bilan ou d'analyse formalisée de la nature de ces poursuites d'études. Elle ne présente pas de données précises quant au type de master intégré par les anciens étudiants et indique qu'une « grande partie des étudiants » opte pour le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)*, « une partie » pour le master *Études politiques internationales (EPI)*, « un petit nombre » pour le master *Littératures, cultures, patrimoine (LCP)*, « le reste » pour des masters recherche hors UTLN. Elle ne peut analyser la qualité de l'insertion professionnelle de ses diplômés, ne disposant pas de données sur la période évaluée.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation indique manquer d'enseignants titulaires. L'établissement a connaissance des besoins d'encadrement, mais ne peut pas toujours y répondre. La licence n'utilise pas d'outils de mesure du coût et de maîtrise de sa soutenabilité.

Le processus d'évaluation interne et d'amélioration continue de la licence est perfectible. Des conseils de perfectionnement se réunissent par parcours pour dresser un bilan, permettre le dialogue entre l'équipe enseignante, administrative et les étudiants, analyser les résultats, proposer des aménagements. Les actions ne sont pas envisagées au niveau de la mention.

Conclusion

Points forts

- Un bon niveau d'ouverture à l'international (mobilités, séjours obligatoires, plurilinguisme)
- Une préprofessionnalisation et personnalisation du parcours de l'étudiant
- Des dispositifs d'accompagnement et de différenciation vers la réussite (tutorat, contrats)
- Des partenariats académiques solides

Points faibles

- Un manque de lisibilité des maquettes et d'alignement pédagogique dans la structuration de l'offre
- Une approche par compétences non intégrée
- Une absence d'une instance de pilotage commune au niveau de la mention
- Des évaluations internes non systématiques
- Une absence de dispositif d'alternance ou d'aménagement pour le public de formation continue

Recommandations

- Créer une instance de pilotage unique permettrait de lancer une dynamique commune vers une harmonisation efficace des maquettes et des pratiques. En effet, la licence *LLCER* propose deux parcours aux fonctionnements très indépendants, alors que leurs objectifs sont similaires.

- Systématiser les évaluations des enseignements par les étudiants, questionnaires et enquêtes permettrait aux conseils de perfectionnement de disposer de données utiles pour des remédiations ciblées.
- Améliorer la lisibilité des maquettes permettrait de mieux percevoir la construction progressive de connaissances et de compétences. L'approche par compétences doit d'ailleurs faire l'objet d'une réflexion pédagogique lors de l'élaboration de l'offre à venir. Constituer avec les étudiants un portefeuille de compétences permettrait de souligner les acquis pour une meilleure orientation et employabilité.
- Utiliser le numérique pour gagner en adaptabilité et en flexibilité faciliterait l'accueil et l'accompagnement de publics en situation particulière, ainsi que l'accès des étudiants en formation continue.
- Créer un dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation à et par la recherche des étudiants en lien avec l'unité de recherche serait une plus-value.
- Sceller des partenariats avec des entreprises, des associations, des collectivités renforcerait la pertinence des parcours de préprofessionnalisation. De tels accords permettraient à la formation de s'inscrire encore plus dans la stratégie d'ancrage territorial de l'établissement. Ils faciliteraient la mise en stage, la pédagogie de projet. Ils favoriseraient le rayonnement par la constitution d'un réseau de contacts et la présence plus marquée des professionnels dans les parcours de spécialisation (traducteurs notamment).

LICENCE LETTRES

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

La licence *Lettres* de l'université de Toulon, portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres, Langues et Sciences humaines (LLSH), relève du domaine Arts, lettres et langues (ALL). La mention forme les étudiants en trois ans sur le campus de La Garde. Elle a pour principale finalité la construction d'un socle de connaissances et de compétences essentiel à la poursuite d'études en master. Elle propose, à partir de la deuxième année, des parcours de spécialisation basés sur le projet personnel et professionnel de l'étudiant : *Culture et société* ou *Enseignement*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Lettres* suit les grandes lignes de la stratégie formation de l'établissement, mais des axes d'amélioration sont identifiables. Il s'agit d'une formation classique dont le tronc commun développe des contenus littéraires, linguistiques et stylistiques afin de développer les compétences d'analyse et l'esprit critique. La dimension « Sociétés méditerranéennes » de l'axe stratégique fédérateur de l'établissement est peu marquée. Généraliste, la formation opte néanmoins dans ses programmes pour l'ouverture, les échanges, l'interculturalité, l'intertextualité et l'interdisciplinarité. La pluridisciplinarité est présentée comme naturelle et nécessaire. Les étudiants sont formés à la littérature de l'Antiquité au XXI^e siècle, à la littérature comparée (français anglais, espagnol). Les arts visuels et le cinéma appartiennent au syllabus. L'étude d'une langue vivante étrangère est obligatoire. L'axe « Science de la Mer » retenu par l'université de Toulon n'est pas exploité par la licence *Lettres*. Les aspects maritimes et territoriaux mériteraient une attention accrue, par une pédagogie de projet basée sur la littérature de voyage et d'aventure, par exemple. Par ses enseignements spécifiques, la mention *Lettres* est complémentaire aux autres formations du même cycle. Elle prépare les étudiants aux études en master dans une logique de continuité et de spécialisation progressive. Elle cible tout particulièrement les masters proposés par l'établissement : *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF), *Langues et sociétés* (parcours *Discours, politique, médias*) et *Lettres et humanités* (parcours *Littératures, cultures, patrimoine*). Les étudiants peuvent opter en fin de deuxième année de licence (L2) pour une licence professionnelle (LP), la LP *Gestion de projets et structures artistiques et culturels* notamment. La formation soutient le projet personnel des étudiants en intégrant la différenciation à son organisation pédagogique par ses deux parcours de spécialisation, conformément à la politique institutionnelle. Elle travaille en collaboration étroite avec l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de Nice, mais n'a pas ou peu de liens avec le monde socioéconomique.

La formation présente une ouverture à l'international, conformément aux attentes de l'université de Toulon. Les étudiants poursuivent obligatoirement l'étude d'une langue étrangère. Les cours de littérature comparée leur permettent de découvrir et d'analyser des textes issus d'aires géographiques, culturelles et linguistiques différentes. La licence compte des partenaires universitaires en Europe (Belgique, Slovaquie), au Maghreb et en Turquie. Elle reçoit des étudiants étrangers et envoie chaque année quelques étudiants en Erasmus. Les enseignants montrent également leur intérêt pour les mobilités pédagogiques.

La licence *Lettres* présente des éléments de formation à et par la recherche. Des enseignants-chercheurs font partie de l'équipe pédagogique et adossent les contenus de leurs cours à leur domaine de spécialité. Les unités d'enseignement (UE) visent des objectifs communs de développement de l'esprit critique par l'observation et la théorisation. Les étudiants appliquent les méthodologies de la recherche en sciences du langage et en littérature. Ils sont sensibilisés à la déontologie dans le cadre de la lutte contre le plagiat. Par contre, il n'est pas fait mention de la participation possible des étudiants aux séminaires organisés au sein de l'unité de recherche (UR) BABEL.

La formation intègre des éléments de professionnalisation. Elle développe des connaissances et compétences fondamentales, adaptées aux carrières littéraires visées. Elle prend en compte les besoins du territoire en matière d'enseignement, participe à la formation de futurs professeurs certifiés/agrégés et de professeurs des écoles qui enseigneront dans la région. Des professionnels interviennent dans la licence (acteurs de l'Éducation nationale dans le parcours *Enseignement*). On note également l'existence d'un atelier d'écriture animé par un

écrivain indépendant. Un stage, obligatoire dans le parcours *Enseignement*, optionnel dans le parcours *Culture et société*, place les étudiants en situation d'immersion. Ils passent la certification de compétences numériques PIX, atout pour l'insertion professionnelle. La Licence n'est pas engagée dans les dispositifs d'alternance et d'accompagnement spécifique des étudiants en formation continue. Elle ne prépare pas à l'entrepreneuriat.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation n'impose pas à son équipe une méthode particulière. Elle tient au respect de la liberté pédagogique. Les objectifs sont définis, mais les enseignants sont garants de leurs contenus et évaluations. L'approche programme est à l'œuvre et les maquettes sont bien structurées, cohérentes et progressives. La formation indique ne pas mettre en œuvre l'approche par compétences. Il s'agit donc d'un point d'attention. L'engagement étudiant, associatif notamment, fait l'objet d'une bonification sur proposition du jury.

Les enseignements sont dispensés selon des modalités et pratiques pédagogiques variées. Les évaluations peuvent prendre des formes différentes (contrôle continu, examen terminal, dossier, exposé). Il n'y a pas de directives incitant l'ensemble de l'équipe à l'innovation pédagogique. Celle-ci est toutefois perceptible dans certains modules interdisciplinaires ou dans la forme ludique et actionnelle des ateliers d'écriture proposés. La formation favorise la réussite de ses étudiants et les aide à atteindre leurs objectifs personnels par les parcours professionnalisants différenciés, financés dans le cadre de l'Initiative d'excellence. Les cours se déroulent en présentiel, mais les plateformes et outils numériques sont utilisés en support.

L'ouverture à l'international est permise par différents dispositifs. Les cours sont dispensés en langue française, mais les étudiants poursuivent l'apprentissage d'une langue vivante. Ils passent, en troisième année, une certification en anglais. La formation développe des connaissances et compétences interculturelles et techniques par l'étude de la littérature comparée. L'accueil d'étudiants étrangers est régulier. Des cours de français langue étrangère leur sont proposés. Les partenariats sont effectifs, mais un nombre limité d'étudiants effectuent une mobilité sortante. Un référent mobilité propose, au sein de l'UFR, un soutien complémentaire à celui fourni par le service relations internationales de l'université. Les enseignants participent également à des échanges avec des universités à l'étranger.

La formation est ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE) et aux étudiants de formation continue. Elle ne propose pas de parcours ou d'aménagements spécifiques. Très peu d'étudiants sont concernés (un ou deux par an), ce qui explique qu'un travail de réflexion sur ce dispositif ne soit pas encore engagé. La formation n'est pas accessible en alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation présente un bon niveau d'attractivité et a une bonne connaissance des publics accueillis. Les candidatures sont très nombreuses (347 en 2018-2019/347 admis, 350 en 2019-2020/308 admis, 328 en 2020 - 2021/287 admis). Les effectifs de la licence sont en hausse constante sur la période évaluée (179 en 2018-2019, 248 en 2019-2020, 258 en 2020-2021). La capacité d'accueil est fixée à 140 places en première année, en correspondance avec le nombre réel d'inscrits (91 étudiants en 2018-2019, 120 en 2019-2020, 126 en 2020-2021). L'équipe pédagogique se mobilise et participe aux journées portes ouvertes et aux salons de l'étudiant. Cependant, la licence n'a pas scellé de partenariats avec des établissements du secondaire, ni signé de conventions avec des lycées. Elle n'organise pas de journée d'immersion pour les lycéens, susceptible d'améliorer la qualité de l'orientation et de la transition lycée-université. Elle recrute essentiellement des étudiants titulaires d'un baccalauréat général, mais en tant que filière non sélective, elle compte également des bacheliers de la voie technologique. Les candidatures et les effectifs sont en hausse constante sur la période. Les parcours de spécialisation, accessibles en L2, présentent une disparité des effectifs. La grande majorité des étudiants optent pour la préparation aux métiers de l'enseignement.

La formation a connaissance du niveau de réussite de ses étudiants. Elle suit l'évolution des taux de réussite par année et par parcours. Les échecs sont nombreux, notamment en L1. 54 étudiants sur 91 ont validé tous les crédits ECTS de L1 en 2018-2019, 39 étudiants sur 120 en 2019-2020 et 45 étudiants sur 126 en 2020-2020. Un problème d'orientation ou d'investissement personnel est évoqué dans l'analyse et le dossier indique que ces résultats devront être améliorés. Néanmoins, la licence ne prévoit pas de dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite. L'intérêt des contrats personnalisés n'est pas encore bien compris par les étudiants (un seul contrat signé). Il n'y a pas de mention de tutorat hors période de crise sanitaire ou de techniques de remédiation en place.

La formation déclare être attentive au devenir professionnel et aux choix de poursuite d'études de ses diplômés. Elle ne présente pourtant pas d'analyse de la qualité de l'insertion ou de la nature des poursuites d'études. Le taux de poursuite d'études à N + 1 est faible (7 diplômés sur 25 en 2018-2019, 13 sur 47 en 2019-2020, 22 sur 54 en 2020-2021), mais ces données ne sont pas commentées.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation indique manquer d'enseignants titulaires. Le sous-encadrement, le manque d'enseignants-chercheurs et les difficultés qui en découlent sont mentionnés à plusieurs reprises dans le dossier.

Le processus d'évaluation interne et d'amélioration continue de la licence est à l'œuvre. Un conseil de perfectionnement permet un échange entre l'équipe et les étudiants délégués afin d'identifier les axes d'amélioration. Le compte rendu de la réunion du 14 décembre 2021 est fourni. Des outils d'évaluation internes sont utilisés pour mesurer la qualité des enseignements et de la formation, mais pas encore pour le suivi des diplômés (poursuite d'études et insertion professionnelle).

Conclusion

Points forts

- Des parcours différenciés de préprofessionnalisation à partir du semestre 4 (ménageant donc un tronc commun de trois semestres)
- Une bonne attractivité
- Une collaboration efficace avec l'INSPÉ
- Une bonne ouverture à l'international
- Une pluridisciplinarité et une interdisciplinarité intégrées aux enseignements

Points faibles

- Une approche par compétences incomplète
- Un manque de dispositifs d'accompagnement et de soutien aux étudiants en difficulté
- Un déséquilibre des effectifs des parcours *Enseignement et Culture et société*
- Une absence de partenariats avec le monde culturel, associatif et socioéconomique
- Une réflexion sur l'insertion et le devenir des diplômés insuffisante

Recommandations

- Renforcer l'équipe titulaire permettrait la répartition des responsabilités, le développement de l'accompagnement des étudiants en difficulté (tutorat, modules de remédiation). Analyser le devenir des diplômés et de l'insertion professionnelle pourrait également améliorer l'efficacité de la formation.
- Diversifier partenariats et conventions (établissements d'enseignement secondaire, théâtres, cinémas, musées) favoriserait le rayonnement territorial et national de la licence. Constituer un réseau culturel, associatif et socioéconomique permettrait de mener plus de projets, dynamiserait l'activité pédagogique et l'investissement des étudiants. S'ouvrir au monde du livre, de l'édition, des médias, par exemple, optimiserait la pertinence de la formation et tout particulièrement du parcours *Culture et société*. Les éléments de professionnalisation de ce parcours pourraient sans doute être revus (pédagogie active et mises en situation, interventions variées de professionnels).
- Mettre en place un stage obligatoire pour tous permettrait l'harmonisation des exigences entre les deux parcours.

- Appliquer l'approche par compétences donnerait une meilleure visibilité aux savoir-faire disciplinaires et transversaux, construits dans le cursus et déjà bien identifiés. Constituer un portefeuille de compétences permettrait aux étudiants de dresser un profil exhaustif soulignant les acquis universitaires et les expériences hors cursus. Utile à l'orientation et à l'employabilité, il faciliterait également la prise de conscience des axes d'amélioration et les inciterait à l'investissement personnel.
- Créer un dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation des étudiants en lien avec l'unité de recherche BABEL serait une source de dynamisme.
- Favoriser l'accès des étudiants en formation continue à l'université ou en situation particulière (salarié, sportif de haut niveau, situation de handicap) serait souhaitable. Mettre en œuvre une ingénierie de formation au niveau de la mention permettrait de varier les profils étudiants et de créer un levier de réussite au bénéfice de tous. Par exemple, développer l'usage du numérique augmenterait la flexibilité.

LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION DE PROJETS ET STRUCTURES ARTISTIQUES ET CULTURELS

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Gestion des projets et structures artistiques et culturels* (GPSAC) de l'université de Toulon, dont la majeure partie des enseignements se déroule sur le campus principal de La Garde, fait partie des formations proposées par l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres, Langues et Sciences humaines. Elle a pour ambition de former ses étudiants pour une insertion professionnelle rapide dans les métiers de la médiation culturelle, la gestion de produits artistiques et culturels, la programmation culturelle, du développement local et culturel, ainsi que de l'intervention socioculturelle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La LP GPSAC s'inscrit de façon adéquate dans la stratégie de formation choisie par l'établissement en pouvant, à la fois, se prévaloir d'une insertion dans l'objectif d'animation d'une réelle pluridisciplinarité et dans l'axe identitaire « Sciences de la mer & sociétés méditerranéennes » par le biais de son inscription dans l'axe de recherche transverse « Échanges et sociétés méditerranéennes ». La pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité à l'intérieur de la formation apparaissent comme une force de celle-ci montrant son ambition de former non seulement à une large palette des métiers de la gestion culturelle, mais aussi au montage de projets de leur conception à leur concrétisation (Gestion au sens large, Sociologie de la culture, Communication, etc.). Les liens avec les autres formations du même cycle se font essentiellement par la possibilité d'accueil d'étudiants titulaires d'une des licences générales de l'UFR Lettres, Langues et Sciences humaines. Des possibilités de poursuite en master existent, mais il n'y a pas de continuum identifié avec la LP qui vise à une insertion professionnelle rapide de ses étudiants.

L'ouverture de la LP à l'international est très limitée. Cet état de fait s'explique sans doute par le choix assumé d'une inscription territoriale forte de la formation. Pourtant ces deux dimensions ne sont pas exclusives l'une de l'autre et pourraient sans doute être développées de façon parallèle si ce n'est conjointe. D'autant que l'établissement affiche une volonté forte d'ouverture à l'international de ses formations. Les mobilités entrantes et sortantes restent exceptionnelles (aucune ou une par an), mais des possibilités de stages à l'étranger existent. Aucune mobilité enseignante n'est recensée.

L'adossement de la formation à la recherche est assez faible. Cela tient en partie au caractère professionnalisant de la formation qui ne doit cependant pas empêcher des partenariats avec des unités de recherche, aspect non mentionné dans les informations fournies. Des enseignants-chercheurs interviennent régulièrement dans la LP et la méthodologie de la recherche peut être abordée dans le cadre des projets tuteurés. Les étudiants sont entraînés à la méthodologie documentaire, sensibilisés à la déontologie et à l'intégrité scientifique et/ou professionnelle. Ils adoptent une posture réflexive pour la réalisation de leur mémoire.

L'un des atouts majeurs de la LP est son ancrage territorial fort et ses partenariats avec les professionnels et acteurs locaux de la gestion culturelle. Les éléments de professionnalisation sont nombreux (interventions et rencontres avec de nombreux professionnels, cours hors les murs et projets sur le territoire varois, projets tuteurés, journée dite « d'acclimatation », stage de 12 semaines, etc.). La formation ne propose pas de dispositifs spécifiques pour les étudiants de formation continue. Elle n'est pas ouverte à l'alternance. Des actions pourraient sans doute être menées auprès de ces publics.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation affiche des objectifs clairs et son programme est en cohérence avec ceux-ci, mais sa mise en œuvre ne s'inscrit pas dans une démarche d'approches programme et par compétences. Le programme est cohérent et fait l'objet d'une construction de la part de l'équipe pédagogique qui a pensé les deux semestres de la formation comme fortement complémentaires. La réflexion n'a toutefois pas encore porté sur le référentiel de compétences de la formation, la structuration de celles-ci en blocs de connaissances et de compétences et l'évaluation adaptée de ces dernières. Une colonne est pourtant réservée aux compétences dans la maquette de formation sans que celles-ci soient précisément énumérées.

Les modalités d'enseignement au sein de la formation sont relativement diversifiées. En plus de pratiques d'enseignement « classiques » (cours dispensés sous la forme de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD)), la LP GPSAC met également en œuvre d'autres procédés pédagogiques à visée plus participative comme les projets tuteurés. Un certain nombre d'enseignements sont délocalisés et dispensés dans les structures culturelles du territoire. On dispose d'assez peu d'informations sur la place du numérique dans les enseignements de la LP si ce n'est par la mention de l'utilisation d'une salle informatique et de salles équipées de dispositifs multimédias ainsi que d'un cours de communication et de technologie de l'information et de la communications (TIC) figurant dans la maquette. La formation est dispensée quasi intégralement en présentiel.

La part des enseignements de langues étrangères au sein de la formation est faible et restreinte à l'anglais. Hormis le cours de langue, tous les enseignements de la formation sont dispensés en français. 36 heures TD sur l'année pour quatre crédits ECTS sont réservées à l'anglais appliqué aux milieux culturels, ce qui est assez peu même dans une formation volontairement tournée vers un bassin de recrutement et aux débouchés essentiellement nationaux dans un milieu où l'internationalisation est toujours croissante. Aucune certification en langue n'est proposée aux étudiants pour attester leur niveau de compétences et gagner en employabilité. Les étudiants peuvent cependant partir en stage à l'étranger et, dans ce cadre, faire l'objet d'un accompagnement. La LP ne dispose pas de partenaires ou de contacts internationaux pour soutenir les initiatives.

La formation indique n'être ouverte qu'à un public inscrit en formation initiale. Pourtant, selon les données versées au dossier, des étudiants de formation continue à l'université (FCU) font partie des cohortes (neuf en 2018-2019, quatre en 2020-21). Elle est accessible sur validation des acquis de l'expérience (VAE) (une accordée chaque année) et validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) (trois en 2018-2019). La LP n'est pas ouverte au public alternant. Une réflexion en cours est mentionnée quant à la possibilité d'une formation en alternance, ce qui serait sans doute un atout.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une bonne attractivité en termes de candidatures. Puisque ce sont entre 105 et 120 candidatures par an qui sont reçues pour une cinquantaine d'admissions. Toutefois peu d'étudiants viennent suivre effectivement la formation, les promotions variant de 18 à 24 inscrits administrativement (et donc encore un peu moins qui achèvent la formation). Le profil des admis est assez divers : titulaires de différents brevets de technicien supérieur (BTS) (*Action culturelle, Action sociale, Aménagement du territoire, Communication, Tourisme, etc.*) ou de licences générales (*Histoire, Histoire de l'art, etc.*), sans que soit donnée la proportion d'admis de chaque catégorie. L'équipe pédagogique reconnaît un manque de temps et de personnel dédié quant à la mise en place de dispositifs d'information sur la formation. Ceux-ci ne prennent en compte que le bassin toulonnais alors que le recrutement de la formation est national. Cependant, toutes les demandes d'information sont traitées. Rien n'est dit des modalités de recrutement des candidats.

La formation affiche de très bons taux de réussite et indique que 100 % des étudiants la suivant jusqu'au bout réussissent leur licence. Il n'y a pas de dispositif d'aide à la réussite particulier mis en place. Toutefois le compte rendu du conseil de perfectionnement fait état d'une réflexion en cours afin d'accroître la personnalisation et le temps du suivi dans le cadre des projets tuteurés.

La formation a pour objectif une insertion professionnelle rapide. La poursuite d'études en master est toutefois possible, mais apparaît comme non privilégiée selon les données disponibles. L'insertion professionnelle des diplômés de la LP est suivie par une enquête, à 30 mois après le diplôme, organisée par l'établissement. Celle-ci est de 75 % pour les répondants de la promotion 2018 (promotion ne faisant pas partie de la présente offre à évaluer) contre 62,5 % en 2019. Selon la formation, ces taux sont tout à fait dans la norme des diplômés équivalents. Toutefois, le détail de l'enquête pour la promotion 2018 montre que les emplois occupés sont souvent très loin du champ de la formation : 43 % des répondants estiment que leur emploi ne correspond pas du tout à leur domaine de formation et 29 % plutôt pas. Les étudiants n'élaborent pas de portefeuille de

compétences utile à la valorisation des acquis et donc à l'employabilité. Ils n'ont pas non plus l'opportunité de passer un certificat de compétences numériques de type PIX, dont le volet «Création de contenu» est pourtant en lien direct avec les recommandations du conseil de perfectionnement («renforcer dans les contenus le versant communication/diffusion»). Une réflexion reste donc à mener sur ces aspects et les solutions envisageables.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le nombre d'heures d'enseignement dispensées aux étudiants est conforme aux exigences de la législation. Les informations données sont laconiques, mais avec six enseignants permanents dans la formation et douze enseignants temporaires (pour beaucoup des professionnels dont l'intervention est une nécessité par la nature de la formation et non un manque de moyens humains) pour moins d'une vingtaine d'étudiants, le taux d'encadrement peut être estimé suffisant.

La formation met en œuvre un processus d'évaluation interne qui permet de la faire évoluer dans un souci d'amélioration continue. La LP GPSAC dispose d'un conseil de perfectionnement incluant enseignants, enseignants-chercheurs, personnels de bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens, sociaux, santé (BIATSS), professionnels de la culture et des étudiants en cours de formation, mais aussi des diplômés. Ce conseil est une instance d'évaluation et d'amélioration continue de la formation, chacun étant invité à y faire part de constats quant au fonctionnement de la formation et de propositions pour son amélioration.

Conclusion

Points forts

- Une pluridisciplinarité et une interdisciplinarité réelles et efficaces
- Un fort ancrage territorial local
- Des taux de réussite très satisfaisants
- Une pédagogie active de projet et de mise en situation professionnelle

Points faibles

- Une faible inscription dans les approches programme et par compétences
- Un manque d'ouverture à l'international
- Peu d'informations sur le profil précis des étudiants et les modalités de recrutement de la formation
- Une qualité perfectible de l'insertion professionnelle
- Un manque d'engagement dans les dispositifs d'information et de communication sur la formation

Recommandations

- Mettre en place une réflexion sur les approches programme et par compétences.
- Réfléchir aux possibilités et modalités d'un public plus diversifié en termes de situations (alternance, formation continue).
- Accroître l'ouverture à l'international de la formation.
- Encourager le développement de partenariats nationaux/internationaux pour gagner en rayonnement et créer une stratégie de réseau efficace.
- Mener une réflexion sur la nature et la qualité de l'insertion professionnelle et améliorer l'employabilité des diplômés.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Gestion des entreprises et administrations* est l'une des formations portées par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Toulon. L'IUT de Toulon regroupe deux départements Gestion des entreprises et administrations (GEA) : l'un est situé à La Garde et l'autre à Draguignan. Au site de La Garde, trois parcours sont proposés en formation initiale et en formation en alternance : le parcours *Gestion comptable, fiscale et financière*, le parcours *Gestion et pilotage des ressources humaines* et le parcours *Gestion, entrepreneuriat et management d'activités*. Le site de Draguignan propose les mêmes parcours en formation initiale, mais uniquement le parcours *Gestion et pilotage des ressources humaines* est proposé en formation en alternance.

Les licences professionnelles (LP) rattachées aux deux départements GEA seront, *a priori*, intégrées aux parcours du BUT. Un problème se pose toutefois pour la LP *Métiers de la qualité* dont l'intégration au sein de l'un des parcours du BUT est moins évidente.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le BUT GEA de l'IUT de Toulon se caractérise par un ancrage territorial fort et répond aux besoins de professionnalisation des parcours.

Les formations relevant du périmètre du BUT sont variables en termes d'ouverture à l'international. Pour le diplôme universitaire de technologie (DUT), le dossier mentionne des partenariats possibles avec de nombreuses universités internationales : université du Québec à Chicoutimi, Erasmus SMS - Haute École Albert Jacquard NAMUR, etc. Un seul étudiant international a été accueilli en première année de BUT (BUT1). Concernant la mobilité sortante, quatre étudiants en deuxième année de DUT (DUT2) GEA à Draguignan ont fait un semestre à l'étranger en 2022 (Canada, Espagne et Irlande). Entre 2018 et 2021, le dossier n'indique aucune mobilité sortante ou entrante pour les deux sites. Pour les licences professionnelles, l'ouverture à l'international se traduit principalement par la délocalisation des formations au Vietnam (Hanoi).

De nature professionnalisante, les formations relevant du périmètre du BUT présentent un adossement limité à la recherche. Pour le BUT, l'adossement à la recherche se manifeste principalement par l'investissement d'enseignants-chercheurs dans les enseignements. Le dossier indique que le site de La Garde compte quatre maîtres de conférences (MCF) pour une équipe de treize titulaires et le site de Draguignan, trois enseignants-chercheurs pour une équipe de sept titulaires. Les étudiants sont sensibilisés à la déontologie, et un logiciel anti-plagiat est utilisé par l'équipe.

Les formations relevant du périmètre du BUT entretiennent des relations soutenues avec le monde socioéconomique et intègrent des éléments de professionnalisation satisfaisants. Les professionnels assurent 32 % des enseignements en BUT1 GEA à Draguignan et 56 % en BUT1 GEA à La Garde. De nombreux intervenants socio-professionnels participent également aux enseignements des licences professionnelles (ils sont par exemple 14 pour la LP *Métiers de la qualité* pour un total de 21 intervenants). Les besoins du tissu socioéconomique sont abordés en conseil de perfectionnement.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La mise en place de l'approche par compétences est variable entre le BUT1 et les LP. En ce qui concerne le BUT, l'approche par compétences a été déployée notamment à travers les mises en œuvre des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ). Il est regrettable toutefois qu'aucun étudiant ne dispose d'un compte ePortfolio même si le dossier indique que d'autres outils ont été utilisés (canva ou autres). Pour les licences

professionnelles, le programme des formations est globalement cohérent avec les objectifs visés. Une réflexion sur l'approche par compétences est amorcée, mais l'évaluation de ces compétences n'a pas été mise en œuvre.

Les formations relevant du périmètre du BUT proposent une diversité de méthodes pédagogiques satisfaisante.

Dans la cadre du DUT, du BUT et des LP, plusieurs dispositifs pédagogiques sont mis en place : un jeu de simulation de gestion, des projets tuteurés, la participation à des concours nationaux : le concours d'éloquence inter-GEA, le concours « Je filme ma formation » et le concours « Prix d'écriture des IUT ». Des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) sont également utilisées : wooclap, Kahoot, Quizbox, etc.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre une ouverture à l'international.

Le BUT1 propose l'enseignement de plusieurs langues étrangères : anglais, espagnol, allemand et italien à La Garde. La diversité des langues proposées est à souligner. Seul l'anglais est proposé à Draguignan. D'autres langues pourraient être proposées d'autant plus que le département a enclenché une dynamique de mobilité internationale. Pour le BUT1 et le DUT2, des dispositifs de préparation à la mobilité sont proposés aux étudiants : préparation au *Test of English for International Communication* (TOEIC), réunions d'information, accompagnement pour la préparation des dossiers de candidatures Erasmus, etc. Une classe européenne (quelques enseignements sont dispensés en anglais) est proposée aux étudiants du DUT GEA à La Garde. Il serait pertinent de reconduire une telle initiative dans le cadre du BUT. En effet, certains enseignements/SAÉ du BUT peuvent être dispensés partiellement ou intégralement en anglais pour une meilleure ouverture à l'international de la formation. Les licences professionnelles proposent des heures d'anglais avec la possibilité de réaliser un stage à l'étranger pour certaines formations.

Le BUT peut capitaliser sur la relation avec les entreprises partenaires dans les LP pour développer des parcours en alternance/en formation continue.

Dans le cadre de la mise en place du BUT, le site de La Garde et celui de Draguignan proposeront de l'alternance (avant la réforme, seul le site de Draguignan en proposait). Les informations communiquées dans le dossier ne sont pas très claires sur les parcours ouverts à l'alternance pour chaque site.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le BUT GEA est une formation très attractive pour les étudiants, mais, paradoxalement, la capacité d'accueil n'est pas atteinte pour les deux sites.

Le département GEA de La Garde a reçu 4 056 candidatures en BUT1 pour une capacité d'accueil de 168 places et le département GEA de Draguignan a reçu 2 882 candidatures pour une capacité d'accueil de 60 places. Ce nombre important de candidatures reflète l'attractivité de la formation. L'effectif du BUT1 est de 148 inscrits pour le site de La Garde (88 % de la capacité d'accueil, 91 bacheliers généraux et 57 bacheliers technologiques). L'effectif est de 48 inscrits pour le site de Draguignan (80 % de la capacité d'accueil, 32 bacheliers généraux et 16 bacheliers technologiques). L'écart entre le nombre d'inscrits et la capacité d'accueil est expliqué par la difficulté de recruter des bacheliers technologiques. La communication sur le DUT, puis le BUT, se fait à travers la participation aux forums sur l'orientation, la participation aux salons de poursuite d'études et aux journées d'immersion pour les lycéens, à l'organisation d'interventions dans des lycées et à l'organisation des journées portes ouvertes. Les enseignants et les étudiants sont impliqués activement dans ces dispositifs. Il est peut-être pertinent pour le département de communiquer également via des canaux digitaux pour assurer une plus large la visibilité de la formation sur Internet.

Les formations relevant du périmètre du BUT suivent de près la réussite de leurs étudiants.

Les formations enregistrent globalement de bons taux de réussite. Bien que les informations pour évaluer le taux de réussite soient clairement indiquées dans le document, un suivi de la cohorte durant les trois années de la formation, en distinguant les types de bacheliers, permettra de mieux appréhender, pour le BUT, la réussite des bacheliers technologiques (dont le taux de réussite est généralement moins élevé).

L'équipe dispose d'informations précises sur le devenir de ses diplômés.

Une enquête sur le devenir des étudiants en GEA après le DUT a été menée à la rentrée 2021 pour la promotion sortante. Elle montre que la grande majorité des diplômés poursuivent leurs études (90 % pour GEA de La Garde, 80 % pour GEA de Draguignan) en LP, troisième année de licence (L3), écoles de commerce, etc. Il serait pertinent de pérenniser ce type d'enquête dans le cadre du BUT.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens qui peuvent être renforcés notamment pour le site de La Garde pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Un total de 16 enseignants et enseignants-chercheurs permanents et 31 non permanents interviennent dans le BUT1 pour 196 étudiants. Compte tenu des informations fournies dans le dossier, le site de La Garde compte un nombre trop limité d'enseignants-chercheurs. Un recrutement d'un MCF permettrait d'élargir l'équipe des enseignants-chercheurs et de renforcer l'adossement à la recherche.

Le processus d'évaluation interne peut être consolidé pour inscrire le BUT dans une démarche d'amélioration continue. Dans le cadre du BUT, un conseil de perfectionnement est prévu en fin d'année universitaire (il n'y avait pas de conseil de perfectionnement en DUT). Un conseil de perfectionnement du BUT1 a eu lieu pour le département GEA de Draguignan. Il est composé d'étudiants, d'enseignants et de représentants du monde socioprofessionnel. Le compte rendu du conseil de perfectionnement du site de La Garde n'a pas été joint au dossier.

Conclusion

Points forts

- Une forte attractivité du BUT1 et de la licence professionnelle *Management et gestion des organisations*
- Une mise en place au sein du DUT d'une « classe européenne » (quelques enseignements dispensés en anglais)
- Un bon suivi du devenir des étudiants après le DUT
- Une participation des étudiants à plusieurs concours nationaux

Points faibles

- Des effectifs inférieurs aux capacités d'accueil pour les deux sites
- Un déséquilibre entre le nombre de bacheliers technologiques et le nombre de bacheliers généraux inscrits à la formation
- Des étudiants ne disposant pas d'un compte ePortfolio

Recommandations

- Veiller, autant que possible, à atteindre les capacités d'accueil et à avoir un équilibre entre les bacheliers technologiques et généraux.
- Déployer un outil ePortfolio pour faciliter l'évaluation des compétences et le suivi des évolutions de ces compétences.
- Envisager la possibilité d'ouvrir d'autres parcours à l'alternance au site de Draguignan.
- Profiter de l'accompagnement du Labset sur la mise en place de l'approche par compétences et le faire intervenir sur des problématiques qui correspondent au stade d'avancement de l'IUT sur ce sujet.
- Amorcer une réflexion sur la manière dont les deux départements GEA peuvent profiter du Nouveau cursus à l'université (NCU) Mission de transformation des licences (Mistral) pour l'aide à la réussite.
- Proposer d'autres langues étrangères au site de Draguignan pour accompagner la dynamique des mobilités sortantes.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de Technologie (BUT) *Techniques de commercialisation* (TC), porté par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Toulon, se construit dans le périmètre du diplôme universitaire de technologie (DUT) *Techniques de commercialisation* et de la licence professionnelle *E-commerce et marketing numérique*. Quatre parcours sont proposés dans le cadre du BUT TC de l'IUT de Toulon : *Marketing digital, e-business et entrepreneuriat, Marketing et management du point de vente, Business développement et management de la relation client et Stratégie de marque et événementiel*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Les formations relevant du périmètre du BUT ont une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et s'inscrivent dans les priorités de celui-ci en termes de professionnalisation des parcours. La licence professionnelle *E-commerce et marketing numérique* est en continuum avec le BUT. Elle sera d'ailleurs intégrée au BUT parcours *Marketing digital, e-business et entrepreneuriat*. Les quatre parcours du BUT qui sont proposés sont cohérents avec l'offre de formation de l'établissement, les diplômés du BUT envisageant une poursuite d'études pourraient intégrer le master *Marketing Vente* dispensé à l'Institut d'administration des entreprises (IAE). Les enjeux du développement durable sont abordés dans les situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ), les enseignements et les projets réalisés par les étudiants. On peut regretter toutefois que le dossier ne mentionne pas d'exemples permettant de mieux comprendre l'intégration de ces enjeux dans la formation.

Les formations relevant du périmètre du BUT sont ouvertes à l'international, le DUT se caractérise par une forte mobilité sortante ; une dynamique à pérenniser voire à consolider pour le BUT. Les étudiants du DUT ont la possibilité de faire le semestre 3 ou 4 à l'étranger. Le département a des partenariats avec le Canada, l'Espagne et l'Australie. Les étudiants ont également la possibilité de partir à l'étranger après le DUT dans le cadre du Diplôme universitaire d'études technologiques internationales (DUETI) : partenariats avec Malte, l'Écosse, l'Irlande et l'Espagne. Une vingtaine d'étudiants bénéficient chaque année d'une mobilité sortante (excepté l'année 2020-2021 où une baisse importante a été enregistrée du fait de la pandémie). Le nombre d'étudiants bénéficiant d'une mobilité entrante est très faible (un étudiant par année). Deux raisons sont avancées : la pandémie et le peu de candidatures adaptées sur campus France. L'ouverture à l'international de la licence professionnelle *E-commerce et marketing numérique* se traduit principalement par la délocalisation de la formation au Vietnam. Il existe des interrogations sur le devenir de cette licence délocalisée avec la réforme du BUT. Les enseignements actuels vont s'intégrer dans la deuxième année de BUT (BUT 2) et la troisième année de BUT (BUT 3) parcours *Marketing digital, e-business et entrepreneuriat*, il n'y a pas de visibilité sur le maintien de la licence d'une façon indépendante du BUT.

Les formations relevant du périmètre du BUT présentent un faible adossement à la recherche. Le DUT et la licence professionnelle n'intègrent pas de formation spécifique à la recherche, mais les enseignants-chercheurs peuvent intégrer les résultats de la recherche dans leurs cours. L'équipe pédagogique compte six enseignants-chercheurs (un professeur des Universités (PU) et cinq maîtres de conférences (MCF)). Seulement un PU et deux MCF interviennent en première année du BUT. Concernant l'intégrité, les étudiants sont sensibilisés à la déontologie et un logiciel antiplagiat est utilisé par l'équipe.

Les formations relevant du périmètre du BUT entretiennent des relations soutenues avec le monde socioéconomique et intègrent de nombreux éléments de professionnalisation ; des atouts qui sont à pérenniser avec le BUT. La formation TC est particulièrement adaptée aux besoins du tissu socioéconomique local. Des partenariats avec des entreprises du territoire pour les stages et pour les événements liés à la professionnalisation sont mis en place par la formation (concours de négociation, *stage dating*, rencontres avec les anciens, etc.). La mise en œuvre de SAÉ dans le cadre du BUT est de nature à renforcer la professionnalisation de la formation.

L'ouverture à l'alternance et à la formation continue du DUT et de la licence professionnelle (LP) renforce le lien avec le monde socioéconomique.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La mise en place de l'approche par compétences est variable entre la première année de BUT (BUT 1) et la LP. Le dossier souligne un investissement important de l'équipe dans la mise en place de l'approche par compétences. On peut regretter, toutefois, le peu d'informations sur la mise en place, pour le BUT, de comptes ePortfolio pour les étudiants et plus généralement de la démarche portfolio. Pour la licence professionnelle, le programme de la formation est globalement cohérent avec les objectifs visés mais l'approche par compétences n'est pas mise en place (en particulier la question de l'évaluation des compétences).

Les formations relevant du périmètre du BUT proposent une diversité de méthodes pédagogiques satisfaisante. Les méthodes pédagogiques utilisées dans la formation reposent principalement sur les études de cas et un jeu de simulation. Trois enseignants ont mis en place un outil innovant dans le cadre du projet Mission de transformation des licences (Mistral) : la mise en place de cours magistraux (CM) en captation vidéo. La formation pourrait profiter de la salle de *coworking* de plus de 250 m² pour développer d'autres méthodes pédagogiques.

Les contenus et les dispositifs des formations relevant du périmètre du BUT sont adaptés pour permettre une ouverture à l'international. Le DUT et le BUT proposent un enseignement de plusieurs langues étrangères : l'anglais, l'allemand, l'espagnol et l'italien. Les étudiants ont la possibilité de partir un semestre en Espagne et suivre des enseignements en espagnol ou un semestre au Canada et suivre des enseignements en anglais. Des cours comme le marketing ou les achats sont dispensés partiellement en anglais. Les étudiants en alternance ont la possibilité d'étudier le chinois. Cette diversité des langues étrangères proposées est à souligner. La licence professionnelle propose des cours d'anglais et les enseignements ont lieu en anglais pour le diplôme délocalisé au Vietnam.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation en alternance et continue. L'alternance est proposée à partir du BUT 2. Certains parcours seront ouverts à l'alternance/à la formation continue. Le dossier fournit peu d'informations sur la mise en place de modalités adaptées pour le public de la formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le BUT TC et la licence professionnelle E-commerce et marketing numérique sont très attractifs. Le département a reçu 3 790 candidatures en BUT pour une capacité d'accueil de 168 places. Ce nombre important de candidatures reflète l'attractivité de la formation. L'effectif du BUT 1 est composé de 50 % de bacheliers généraux et de 50 % de bacheliers technologiques, conformément aux directives du ministère. La licence professionnelle *E-commerce et marketing numérique* qui sera intégrée au BUT parcours *Marketing digital, e-business et entrepreneuriat* montre également une forte attractivité avec 320 candidatures reçues en 2020-2021 (ce qui représente une augmentation de + de 100 % par rapport à l'année précédente). Cela augure d'une bonne attractivité de ce parcours dans le cadre du BUT. Des dispositifs sont mis en place par le département TC pour informer sur les formations : participation aux salons étudiants organisés dans les lycées, participation au salon de l'étudiant au niveau du département, etc.

Le périmètre de la formation enregistre d'excellents taux de réussite de ses étudiants en DUT. Le DUT a de très bons taux de réussite (96 % en 2020/2021). L'absence d'informations dans le dossier sur le taux de réussite pour la LP *E-commerce et marketing numérique* ne permet pas d'apprécier ce critère. Bien que les données pour évaluer le taux de réussite du DUT soient clairement indiquées dans le document, un suivi de la cohorte durant les trois années de la formation, en distinguant les types de bacheliers, permettrait de mieux appréhender, pour le BUT, la réussite des bacheliers technologiques (dont le taux de réussite est généralement moins élevé).

Le périmètre de la formation ne dispose pas d'informations précises sur le devenir des étudiants de DUT et sur l'insertion professionnelle de la LP. Pour le DUT, le nombre d'étudiants poursuivant leur cursus l'année suivante dans le même établissement est aux alentours de 40. On peut regretter que le dossier ne donne pas plus de précisions sur le devenir de ces étudiants. Pour la licence professionnelle *E-commerce et marketing numérique*, entre 2020 et 2021, le taux d'insertion est passé de 86 % à 57 %. Le dossier indique qu'il faut considérer ces chiffres avec prudence (l'effectif des promotions est modeste et le nombre de répondants est limité), mais ne donne pas plus de précisions sur l'enquête qui a été menée. Le taux d'insertion est, en effet, étonnant au regard des besoins du marché de l'emploi pour des formations dans le digital.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens qui peuvent être renforcés pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Un total de 10 enseignants et enseignants-chercheurs permanents et 22 non permanents interviennent dans le BUT1 pour 164 étudiants. Le dossier mentionne de récents départs qui n'ont pas été remplacés par le recrutement de titulaires et un taux d'encadrement qui met l'équipe en tension. Le dossier n'indique pas si des moyens ont été déployés pour former l'équipe à l'approche par compétences.

Le processus d'évaluation est variable entre le DUT et la LP ; il gagnerait à être revu pour inscrire le BUT dans une démarche d'amélioration continue. Le dossier indique que 27 étudiants ont répondu à une évaluation du DUT et 9 ont répondu à une évaluation de la licence, mais ne donne pas plus d'informations sur les résultats de l'enquête et sur la manière dont ces résultats ont été pris en compte pour améliorer la formation. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement pour le DUT. La LP *E-commerce et marketing numérique* dispose d'un conseil de perfectionnement (on peut noter que cela a permis une réorganisation des enseignements de façon à améliorer la cohérence de la formation). En revanche, on peut regretter l'absence, dans le dossier, du compte rendu du conseil de perfectionnement pour le BUT 1.

Conclusion

Points forts

- Une dynamique au niveau de la mobilité sortante en DUT étant un vrai atout de la formation
- Une forte attractivité du BUT 1 et de la licence professionnelle *E-commerce et marketing numérique* qui sera intégrée au BUT
- Une forte implication de l'équipe dans la mise en place de la réforme du BUT et de l'approche par compétences
- Certains enseignements sont dispensés (partiellement) en anglais

Points faibles

- Un processus d'évaluation interne qui n'est pas clairement défini
- Un suivi statistique de l'insertion professionnelle des étudiants pas très satisfaisant
- Un choix d'ouvrir quatre parcours de BUT compréhensible, mais risquant de nécessiter des moyens importants
- Une absence de compte rendu du conseil de perfectionnement du BUT 1

Recommandations

- Envisager des partenariats internationaux avec une ou plusieurs formations sélectionnées en cohérence avec le profil de recrutement souhaité afin d'augmenter le nombre d'étudiants bénéficiant d'une mobilité entrante et avoir des candidatures en adéquation avec la formation.
- Poursuivre la réflexion sur l'approche par compétences au sein de l'équipe pédagogique et envisager des formations si cela n'a pas été fait.
- Dispenser d'autres cours/SAÉ en anglais pour accompagner l'ouverture à l'international du BUT.
- Améliorer les dispositifs de suivi statistique de l'insertion professionnelle des étudiants.
- Faire une projection sur les recettes de l'apprentissage pour conforter la soutenabilité de l'ouverture de quatre parcours et le maintien d'une LP suspendue.

- Mettre en œuvre un conseil de perfectionnement dans le cadre du BUT, qui pourra très utilement s'inspirer de celui de la LP *E-commerce et marketing numérique* intégrée.

LICENCE DROIT

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

La mention *Droit* offre une licence générale dupliquée sur deux sites (Toulon centre-ville et Draguignan). Elle accueille environ 500 nouveaux étudiants, sans que soit indiquée la ventilation sur les deux sites.

Structurée de façon très classique, elle propose un parcours principal en première année de licence (L1) et deuxième année (L2) et quatre parcours sous-disciplinaire en troisième année (L3). Une mineure santé est aussi proposée dans le cadre du dispositif Licence option Accès *santé* (L.AS). L'université de Toulon n'ayant pas d'unité de formation et de recherche (UFR) de médecine, cette option est animée par Aix-Marseille Université et est réalisée intégralement à distance.

Par ailleurs, appliquant la loi relative à l'orientation et la réussite des étudiants (ORE), elle offre un parcours « oui si » appelé « Tremplin » permettant de répartir les unités d'enseignement (UE) de la L1 en deux années et offrant un volume horaire important de remédiation financée par le programme Nouveau cursus à l'université (NCU) Mission de transformation des licences (Mistral).

Elle se distingue par les relations originales et privilégiées qu'elle entretient avec la mention *Économie*. En effet, sur les semestres 2, 3 et 4, l'étudiant peut choisir une mineure économie qui lui permet de rejoindre l'autre mention à tout moment. La réciproque est aussi vérifiée.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La licence *Droit* est l'une des formations universitaires les plus demandées. Il est donc naturel qu'une offre de cette nature soit offerte pour le bassin de population toulonnais, indépendamment des axes spécifiques retenus par l'université de Toulon. L'augmentation des effectifs (+ 15 % sur trois ans) démontre la réalité de ce besoin. La mention est la seule licence générale proposée par l'UFR de droit. En ce sens, elle est en parfaite adéquation avec la stratégie formation de l'établissement et répond aussi à la demande des collectivités territoriales (spécifiquement avec le site de Draguignan). L'influence de lignes directrices impulsées par l'université est perceptible à travers différents dispositifs innovants : le parcours « Tremplin » ou la participation à venir au campus connecté.

L'ouverture à l'international demeure un objectif et doit être renforcée. On observe une mobilité entrante réduite (de l'ordre de 3 %), mais en forte augmentation. La mobilité sortante est aussi faible. L'établissement ne justifie pas ces taux. Ils s'expliquent probablement par des contraintes linguistiques. En effet, l'essentiel des enseignements demeurant en français. La mobilité entrante est limitée (sauf à conventionner avec des pays à dominante francophone - cf. axe euro-méditerranéen, par exemple). De surcroît, les fréquentes règles de réciprocité peuvent limiter aussi la mobilité sortante. On constate néanmoins une volonté d'ouverture croissante qui devrait passer par la création d'enseignements en anglais.

L'adossement à la recherche est limité. Il s'exprime essentiellement à travers le statut d'enseignants-chercheurs de la quasi-totalité des intervenants. Classiquement dans ce type de mention, l'initiation à la recherche se traduit aussi par une courte formation en matière de recherche documentaire.

Les relations avec le monde socioéconomique et les éléments de professionnalisation sont ténus. Dans une licence générale qui conduit essentiellement à la poursuite d'études, l'attention à la professionnalisation est très limitée. Elle se comprend d'autant mieux que la faculté de droit propose deux mentions de licence professionnelle.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. En matière de pratiques pédagogiques, on observe des efforts réels pour améliorer la réussite des étudiants et spécialement le tutorat. Ils se traduisent par une augmentation significative du taux de réussite sur la période de référence. Comme dans la plupart des établissements, la crise sanitaire a imposé des pratiques distanciées. Bien que leur pertinence pédagogique soit sujette à caution s'agissant d'un jeune public en formation initiale, elles tendent à perdurer sous forme d'hybridation et peuvent revêtir un intérêt important pour assurer la soutenabilité de l'offre sur les deux sites. Dans une même perspective, la conception d'une offre à distance adossée au dispositif « campus connectés » permettrait de faciliter l'accès à la formation à d'autres publics, voire à une déclinaison de l'offre en formation continue. L'intégration de l'approche par compétences dans la conception de la maquette n'est pas encore effective, mais est annoncée comme projet en cours d'élaboration. Quant à la formation aux pratiques numériques, la préparation et la certification PIX sont d'ores et déjà inscrites dans la maquette de L1.

L'ouverture à l'international repose essentiellement sur l'enseignement des langues. En matière linguistique, l'offre est substantielle. En effet, les étudiants suivent plus de 100 heures d'enseignement linguistiques sur le cycle. Certains d'entre eux ont aussi la possibilité d'intégrer une classe européenne en L3 avec des enseignements de droit en anglais. Par ailleurs, le dossier mentionne une forte incitation à la certification. Cette politique volontariste tranche néanmoins avec le faible taux de mobilité (environ 15 étudiants en mobilité sortante contre 30 en mobilité entrante) et il n'est pas rapporté de dispositif spécifique de préparation à la mobilité.

La formation n'est pas spécialement adaptée aux publics de la formation continue et en alternance. Aucun dispositif spécifique n'est à ce jour offert pour l'accueil de public en formation continue. Sur ces deux dernières remarques, on observera néanmoins que la faculté de droit prépare au certificat de capacité en droit, spécialement adaptée à la formation tout au long de la vie (dispositif non évalué par le Hcéres). De la même façon, cette licence générale ayant vocation à la poursuite d'études, la professionnalisation prend la forme en première année de cycle d'un seul projet personnalisé bénéficiant d'un accompagnement de 10 heures. Pour la même raison, il n'est pas étonnant que la formation ne soit pas accessible en alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La licence Droit jouit d'une bonne attractivité. Elle se positionne comme une mention incontournable du premier cycle. Elle est d'ailleurs une filière en tension. Entre 2019 et 2020, les candidatures sont passées de 3 300 à 4 300 pour moins de 500 places.

Des dispositifs d'aide à la réussite sont très développés. On notera une mise en œuvre très volontariste de la loi ORE avec la création du parcours Tremplin. Si la remédiation est importante en L1, elle comprend aussi toutes les matières socle (les étudiants préparent les quatre matières fondamentales assorties de travaux dirigés dès la première année). En cas de réussite, on peut donc s'interroger sur la consistance de la seconde année de ce parcours. Les étudiants suivent-ils par anticipation certaines unités d'enseignement (UE) de L2 ? Le mécanisme de porosité avec la mention *Économie* doit être salué d'autant plus que les mentions sont opérées par des UFR différentes. Il est néanmoins difficile de savoir combien d'étudiants l'exploitent *a maxima* en changeant de mention en cours de cycle et si la réciprocité est réelle (c'est-à-dire que des étudiants en droit intègrent la licence *Économie* autant que des étudiants en économie intègrent la mention *Droit*). Dans le premier cas, le niveau de mathématique requis en économie est souvent considéré comme une difficulté rédhibitoire pour les étudiants en droit, rarement scientifiques).

La formation est principalement orientée vers la poursuite d'études plutôt que vers l'insertion professionnelle. Si la mention n'a pas de vocation directe à l'insertion professionnelle conduisant essentiellement à une poursuite d'études, les éléments fournis ne permettent pas de connaître la teneur des UE afférentes. Par exemple, le projet personnel d'insertion en L1 (quatre crédits ECTS) est non documenté tout comme le projet collaboratif au S6. La mise en place de la clinique juridique joue-t-elle un rôle dans ce dispositif ? En L3, quatre parcours correspondent à l'offre de masters (en dehors du droit notarial). Les parcours *Droit social* et *Justice, Procès et procédures* paraissent très spécialisés. On s'interrogera sur la pertinence d'un choix pour des étudiants qui n'ont, à ce stade de leur formation, reçu aucune initiation préalable dans ces deux sous-disciplines. Par ailleurs, on ne connaît pas la ventilation des étudiants sur les deux sites et l'on peut s'interroger sur la soutenabilité de certains parcours à Draguignan ; l'offre, s'agissant du parcours *Droit social*, ne compte déjà en tout que 16 diplômés sur les deux dernières années de la période de référence. La licence mention *Droit* est l'une des sept mentions de licence de l'université de Toulon qui propose un parcours de Licence Accès Santé (L.AS). Mais il n'est pas conçu comme un réel parcours puisque les UE de la mineure santé viennent s'ajouter à celles de la maquette générale et la

préparation se fait intégralement à distance sur la plateforme développée par Aix-Marseille Université. Aucun tutorat ni accompagnement spécifique ne sont prévus pour ces étudiants qui préparent donc des UE de disciplines étrangères à leur cursus principal en totale autonomie.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

D'après les éléments transmis, les moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs sont adaptés, et spécialement le nombre d'enseignants-chercheurs investis dans la formation.

Le processus d'évaluation interne évolue positivement. La mention a constitué un conseil de perfectionnement qui s'est réuni le 10 juin 2021. Un court compte rendu est fourni en annexe. En revanche, et même si le conseil de perfectionnement comprend des étudiants, la démarche d'évaluation demeure très succincte : d'une part, le taux de retour des enquêtes formation n'est pas significatif et, d'autre part, l'UFR n'a pas mis en place de questionnaires par enseignement.

Conclusion

Points forts

- Une forte présence d'enseignants-chercheurs
- Un cursus modulable (possibilité d'ajouter des mineures) offrant notamment des passerelles possibles tout au long du cycle de et vers la licence *Économie*
- Un dispositif « oui si » ambitieux, financé par le programme NCU Mistral

Points faibles

- Une spécialisation des parcours de L3 trop accentuée
- Aucun dispositif adapté à la formation continue, particulièrement pertinente pour les « capacitaires »
- Un manque d'enseignants invités étrangers hors de la « classe européenne »
- Une évaluation de la formation à faire progresser grâce à une meilleure communication des enquêtes et la mise en place d'une évaluation par unité d'enseignement
- Une absence de parcours à distance malgré le développement des campus connectés en lien avec l'université de Toulon

Recommandations

- Revoir et simplifier l'organisation en parcours afin d'éviter une trop grande spécialisation des étudiants dans le cadre d'un cycle qui doit demeurer généraliste. Et ce d'autant que, si certains d'entre eux correspondent à des intitulés de mention de master, d'autres mentions pourraient apparaître orphelines et ainsi décontenancer les étudiants lors de leur orientation.
- Réfléchir à proposer une offre d'une formation à distance s'appuyant sur le déploiement des Campus connectés compte tenu de la dissémination de son bassin de population et des difficultés de mobilité. Elle pourrait être facilitée par l'implantation de la faculté sur le site de Draguignan (possibilité de tutorat, par exemple) et dans certains cas améliorer la soutenabilité de certains parcours dispensés sur ce site.
- Mettre en œuvre le projet de structuration de la maquette en approche par compétences.

LICENCE ÉCONOMIE ET GESTION

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

La licence *Économie et gestion* offre aux étudiants une culture en termes de fondamentaux des sciences de gestion et de l'économie. La formation présentée au niveau de la mention montre une configuration issue du regroupement de deux mentions déployées au cours de la période précédente, mention *Gestion* d'une part et mention *Économie* d'autre part. Quatre parcours sont déclinés au sein de la mention. Les parcours *Management général (MG)* et *Comptabilité contrôle audit (CCA)* sont organisés dans le cadre d'une association impliquant l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Toulon et l'université de Toulon. Les parcours *Économie internationale et territoriale* et *Économie et finance* sont déployés au sein de l'université de Toulon.

Dans le cadre de la réforme des études de santé, sur la base d'un partenariat pédagogique entre l'université de Toulon, l'université d'Avignon et Aix-Marseille Université (AMU), la licence *Économie et gestion* propose une option *Accès Santé (L.AS)* concernant la première année de licence (L1) et la deuxième année de licence (L2).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Économie et gestion* tend à s'inscrire à la fois dans l'animation d'une logique de pluridisciplinarité et dans le respect de l'axe stratégique « Sciences de la mer et Sociétés méditerranéennes » de l'UTLN. Elle met l'accent sur l'acquisition de connaissances fondamentales, d'outils et d'éléments de méthodologie relevant des sciences économiques et de gestion. Les acquis attendus sont organisés principalement selon une logique disciplinaire. Les semestres 1 à 4 sont structurés d'une part en fondamentaux, d'autre part en mineures à choix (économie-gestion, droit), enfin en compétences transverses visant la maîtrise d'outils, de langages, ainsi que l'acquisition de savoir-faire en techniques quantitatives et mathématiques appliquées.

La formation est ancrée sur son territoire et ne dispose plus depuis 2020 du déploiement du dispositif Campus France. Mais, l'ouverture d'une classe européenne en troisième année (L3) s'inscrit dans la continuité de la stratégie « Bienvenue en France ». L'offre internationale prend la forme du développement d'un parcours L3 CCA délocalisé au Vietnam à Hanoï.

L'adossement à la recherche ne constitue pas une préoccupation de premier ordre dans l'organisation et la gouvernance de la licence. La recherche apparaît de façon implicite en raison de la présence de 23 enseignants-chercheurs en responsabilité de formation et rattachés aux laboratoires du Centre d'études et de recherche en gestion d'Aix-Marseille Université (CERGAM) ou au laboratoire d'économie appliquée au développement (Léad) de l'université de Toulon. Les parcours prévoient des séquences de méthodologie d'élaboration de rapports de stage ou de rendu de projets tuteurés, en mettant entre autres l'accent sur la nature, les enjeux et les conséquences du plagiât.

Le cadre général dans lequel s'inscrit la licence *Économie et gestion* ne met pas un accent spécifique sur la construction de relations étroites avec le tissu socioéconomique territorial et sur un objectif d'insertion professionnelle en sortie de formation. L'organisation essentiellement disciplinaire et standard de la licence, choix assumé, n'est pas une voie privilégiée pour développer une approche en termes de débouchés et de finalité professionnelle, en référence à l'approche par compétences caractérisant la fiche nationale du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la licence. Des enseignants associés, professionnels des domaines couverts par la licence, des intervenants extérieurs et des enseignants du second degré sont mobilisés afin d'encadrer la formation. L'absence d'un dispositif de déploiement de la licence en alternance, en apprentissage ou en formation continue ne conduit pas au développement d'un réseau d'entreprises et d'institutions partenaires de nature à inscrire la licence prioritairement dans une logique d'insertion professionnelle. L'approche projet est présente en semestre 2 *Projet professionnel étudiant*, et en semestre 6 *Projets tuteurés ou stage*.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La licence *Économie et gestion* met en œuvre des méthodes pédagogiques en correspondance avec les objectifs visés, consistant en l'acquisition de connaissances fondamentales, de bases en méthodologie et d'une culture générale en économie et en sciences de gestion, associée à la maîtrise des outils standards associés. Le découplage des parcours en L1 et L2 permet aux étudiants de moduler leurs parcours en bénéficiant de dispositifs de réorientation. La possibilité de réorientation thématique participe à la résolution des difficultés de réussite en cycle de licence, en accompagnant la progression en maturité des étudiants en formation. L'alignement pédagogique s'inscrit dans une logique de connaissances générales. Le système des mineures permet de déployer des enseignements de renforcement dans un domaine distinct de la dominante du parcours suivi.

La présentation de la formation, déclinée dans la structure et le contenu du programme, utilise partiellement l'approche par référentiel de compétences visées et explicitées. La licence *Économie et gestion* diversifie et élargit le champ dans lequel elle s'inscrit en faisant une large place à la pluridisciplinarité, ouvrant son parcours tant aux sciences humaines et sociales qu'aux sciences relevant du domaine du chiffre et aux problématiques relevant des questions sociétales, en particulier le développement durable et la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Ces approches sont intégrées dans les thématiques directement liées aux masters inscrits en continuité de la licence. Le choix de la modalité présentielle est présenté comme inhérent à l'effort de remédiation au décrochage en cycle de licence. Les travaux individuels, en groupe, collectifs en mode projet, avec présentation orale, sont présentés comme dynamisant l'engagement des étudiants dans leur parcours. Des séquences de soutien facultatif, notamment en mathématiques, sont intégrées en L1 et L2 à hauteur de 30 heures afin de proposer une remédiation aux difficultés d'intégration d'étudiants ne possédant pas à l'entrée du cycle les acquis fondamentaux indispensables à leur progression dans les parcours. Ce dispositif participe d'une préoccupation d'ouverture à l'entrée en licence, considérant la diversité des profils accédant aux cursus de licence *Économie et gestion*.

Le dispositif d'ouverture à l'international se traduit, d'une part, en termes de formation en anglais, d'autre part, en action de sensibilisation et d'accompagnement à la mobilité sortante et entrante. Toutefois le recrutement d'étudiants étrangers via Campus France a été fermé pour 2021 compte tenu des difficultés rencontrées. Concernant l'acquisition de compétences en anglais, 18 heures de formation sont positionnées par semestre, une plateforme de formation en *e-learning* est accessible via l'espace numérique de formation (ENF) et la certification Linguaskill a été mise en place en 2021-2022. Les parcours L3 *Management général* et CCA bénéficient d'une offre « *Advanced English* » dans le cadre du dispositif mis en place par l'IAE.

L'ensemble du dispositif pédagogique est dédié aux publics étudiant en formation initiale. Par conséquent, le déploiement de la licence ne mobilise pas de modalités adaptées à l'accueil, à l'encadrement et à la pédagogie dédiée à la formation continue et à l'alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La licence *Économie et gestion* est associée à des dispositifs de rencontre organisés auprès des publics de l'enseignement secondaire afin d'améliorer la connaissance et l'attractivité de cette formation, et de développer la qualité de l'orientation de ses publics. Il est également fait état d'actions portant sur le référencement de la formation, sur le développement de pages Internet et de vidéos. La mise en œuvre d'actions d'information, d'accueil et d'accompagnement est mentionnée, y compris dans la mesure où la structure de la licence, en L1 et L2, affiche la volonté légitime de permettre les réorientations thématiques et disciplinaires en cours de cycle.

Les taux de réussite mesurés pour les parcours déployés au sein de l'université de Toulon et pour ceux organisés sur le site de l'IAE montrent une progression sensible sur la période 2018-2022, sachant que la crise sanitaire a exposé les étudiants à des risques majorés de décrochage. Selon le parcours considéré, les taux de réussite 2020-2021 se situent entre 85 % et 94 %. Seul le taux de réussite du parcours CCA accuse un repli en 2020-2021 (58 %) par rapport à 2019-2020 (94 %). Cet accident est lié aux conditions de fonctionnement des diplômes internationaux pendant la période de pandémie. Le nombre de diplômés progresse sur la période restituée (158 en 2018-2019, 237 en 2019-2020 et 223 en 2020-2021) dans le contexte de crise sanitaire. Les dispositifs d'accompagnement, d'aide à la réussite et d'aménagement des cursus qui sont mis en œuvre concourent manifestement à la progression de la performance de la licence, s'agissant de la progression des cohortes d'étudiants dans le cycle et du taux global de réussite calculé au niveau de la mention, supérieur à 80 % (87 % en 2019-2020). Ainsi, la formation bénéficie de deux dispositifs d'accompagnement et de soutien : des cours d'adaptation permettant de remédier l'absence des prérequis à l'entrée en licence et des heures de soutien

dédiées aux étudiants en difficulté. Il est constaté que ces dispositifs sont bien reçus par les étudiants qui sont manifestement demandeurs.

La finalité de la licence *Économie et gestion* n'étant pas l'insertion professionnelle directe, le suivi des cohortes de diplômés s'effectue après le cycle des masters qui accueillent les étudiants issus de la licence. C'est pourquoi la formation de licence ne produit pas d'indicateurs d'insertion professionnelle des diplômés. 23 professionnels interviennent néanmoins dans la licence.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La licence *Économie et gestion* est encadrée par 25 enseignants-chercheurs et enseignants permanents et par 42 enseignants temporaires intervenant dans la formation. Ce potentiel assure un volume de formation de 5 155 heures équivalent travaux dirigés (TD) réparties sur les trois années du cycle de licence. Les besoins d'encadrement de la formation sont instruits en s'appuyant sur les contrats d'objectifs et de moyens (COM) et sur le dialogue avec les directeurs de composantes et de laboratoires. Les conseils de composante et de laboratoires se prononcent annuellement sur le classement des demandes de moyens. Au niveau de la composante (IAE et UFR) l'équipe pédagogique bénéficie de formations aux outils et méthodes de l'enseignement à distance, à l'utilisation des fonctionnalités de la plateforme Moodle, aux méthodes d'enseignement dans le supérieur et à l'approche par compétences. Les données disponibles ne font pas apparaître l'utilisation d'outils et d'indicateurs de coût de la licence *Économie et Gestion*. Le développement d'outils et de processus de suivi, d'évaluation et de pilotage de la licence *Économie et gestion* est en cours de développement et l'implication de l'ensemble des parties intéressées à ces enjeux dans la performance du dispositif constitue un facteur clé pour la cohérence et la performance de la formation. Le pilotage de la licence *Économie et gestion* s'appuie depuis 2022 sur un système d'information décisionnel (SID) qui donne accès à des informations quantitatives et à des données permettant de caractériser les publics d'étudiants candidats et inscrits dans la formation.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'évaluation interne s'appuie sur un conseil de perfectionnement qui se réunit périodiquement et travaille sur l'adaptation de la structure, du programme, des outils et des contenus de la licence en fonction des informations recueillies auprès des intervenants, des étudiants et dans l'environnement socioéconomique de la formation. Le conseil de perfectionnement suit et analyse les résultats de la formation. L'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants est organisée via une enquête en ligne. L'exploitation des résultats de l'enquête réalisée en 2021 a permis de définir des actions correctives, des actions de développement et un suivi du processus.

Conclusion

Points forts

- Un passage d'une mention *Économie* et d'une mention *Gestion* à une mention *Économie et gestion* constituant une évolution pertinente dans la mesure où elle permet de décroïsonner les parcours L1 et L2 et d'accompagner de façon plus appropriée les parcours des étudiants, notamment parce que les réorientations sont facilitées et participent à l'amélioration du taux de succès
- Des dispositifs d'accompagnement et de soutien aux étudiants opérationnels et appréciés par leurs bénéficiaires
- Des conseils de perfectionnement opérationnels et permettant de mettre en œuvre un suivi effectif des formations, dans une logique d'amélioration continue
- Une logique de continuité et de poursuite de formation de la licence vers le cycle de master explicitée en termes de filières cohérentes

Points faibles

- Un déploiement uniquement en formation initiale présentielle

- Un référentiel de la formation décrit essentiellement en termes de programme et de contenus en connaissances et ne systématisant pas la description de la licence en fonction d'une approche par compétences et blocs de compétences
- Un pilotage intégré au niveau de la mention *Économie et gestion* ne figurant pas dans les dispositions qui contribueraient à consolider la cohérence du schéma issu des deux mentions préexistantes
- La question de la création d'un master CCA reste ouverte et interroge le statut d'un parcours de licence CCA

Recommandations

- Explorer de façon précise les possibilités de déploiement de la licence en formation continue et/ou en alternance en s'appuyant notamment sur les travaux d'un conseil de perfectionnement stratégique.
- Construire un référentiel de la licence décrit en compétences, en cohérence avec les attentes spécifiées par la fiche nationale de référence de la licence au RNCP : une appropriation de la méthode d'explicitation des objectifs d'une formation par les compétences permettra d'assurer la lisibilité et la conformité de la certification.
- Poursuivre le développement d'outils et de processus de suivi, d'évaluation et de pilotage de la licence *Économie et gestion* : l'importance de l'implication de l'ensemble des parties intéressées à ces enjeux dans la performance du dispositif constituera un facteur clé de cohérence et de performance de la formation.
- Poursuivre la démarche de pilotage actif : la fragilité des taux de réussite remarquée lors de la précédente évaluation dans le cadre de la licence *Économie* a fait l'objet d'actions de remédiation et conforte les choix opérés en matière d'organisation de la formation, de suivi des parcours et d'accompagnement des étudiants.
- Suivre l'insertion professionnelle des étudiants diplômés ne poursuivant pas en master dans le souci de qualification de l'attractivité de la licence.

LICENCE PROFESSIONNELLE ACTIVITÉS JURIDIQUES : MÉTIER DU DROIT DE L'IMMOBILIER

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

La licence professionnelle mention *Activités juridiques* est opérée par l'unité de formation et de recherche (UFR) de Droit. Elle se décline en une spécialité *Métiers du droit de l'immobilier* pour proposer une formation théorique et pratique dans le domaine immobilier et la gestion immobilière (outre les enseignements juridiques, sont dispensés des cours d'informatique et de bureautique, une présentation des métiers de la filière et des techniques d'expression). Elle est offerte en formation initiale et en formation continue (dans ce dernier cas, les cours ont lieu essentiellement les vendredis et samedis).

La licence jouit d'une forte attractivité liée au poids économique du secteur immobilier dans le département du Var et la région Sud-Provence Alpes Côte d'Azur (PACA). Elle vise le secteur des professions immobilières (administrateur de biens, gérance, syndic, agents immobiliers, promoteurs immobiliers, experts immobiliers), mais également des secteurs connexes (établissements bancaires, assurances, organismes d'urbanisme ou du logement, études notariales, responsables du parc immobilier de grandes entreprises).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans les ambitions, les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement telles que définies par la lettre de cadrage de l'offre de formation 2018-2022 : réussite des étudiants et qualité de la formation. Le tourisme et la mer font par ailleurs partie des thématiques avancées comme importante par l'université. La formation est construite en cohérence et en complémentarité de la deuxième année de licence (L2) *Droit*, même si la licence est ouverte à des étudiants de brevets de technicien supérieur (BTS) et de diplômes universitaires de technologie (DUT). La formation identifie l'apport de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité à sa finalité en proposant plusieurs enseignements non juridiques.

Tournée vers la réalité du marché économique local, la formation ne développe aucune offre spécifique à l'international. Elle inclut en revanche des mobilités entrantes et sortantes en accueillant des étudiants de BTS et DUT et en proposant un parcours dans un master spécialisé en droit de l'immobilier.

En se concentrant sur l'insertion professionnelle de ses étudiants, la formation de niveau troisième année de licence (L3) n'est pas adossée à la recherche. Elle ne propose aucun dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation par la recherche des étudiants. Toutefois, l'essentiel des cours est dispensé par des enseignants-chercheurs et des chercheurs des disciplines de la formation.

La formation prend clairement en compte les besoins socioéconomiques du territoire pour définir ses débouchés, sa finalité et ses contenus, en cohérence avec sa fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), et elle associe pleinement les acteurs socioéconomiques à cette démarche. Des conventions de partenariat ont ainsi été signées notamment avec la Chambre régionale des notaires et la Chambre départementale des notaires du Var, la Fédération nationale de l'immobilier (FNAIM), le Crédit foncier et le Crédit Agricole. En outre, des partenariats informels sont établis depuis de longues années avec certains cabinets ou services juridiques régionaux qui accueillent, de façon récurrente, des étudiants en stage. Le stage de 12 semaines et le projet tuteuré constituent des éléments importants du cycle (15,5 crédits ECTS). La formation dispose d'une formation continue en lien avec le positionnement et la stratégie de l'établissement. Elle prépare à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat au cours du cursus et elle fait intervenir à cette fin des acteurs socioéconomiques. C'est même l'un de ses atouts.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Selon la maquette, la formation appuie sa démarche sur une approche programme et sur une approche par compétences. Elle valorise les compétences acquises dans le cursus ou en dehors de celui-ci pour les étudiants de BTS et DUT. Les étudiants proviennent majoritairement des BTS *Droit immobilier*, BTS notarial, DUT *Gestion des entreprises et des administrations* (GEA) et de la L2 *Droit* avec des unités de mise à niveau pour les étudiants qui n'ont pas réalisé un parcours juridique.

La formation diversifie à la marge ses méthodes pédagogiques pour favoriser la réussite de ses étudiants (Moodle). Dans le même temps et hors le cas d'un parcours ouvert en formation continue, elle ne propose pas de modalités variées d'enseignement (le rapport d'autoévaluation ne mentionne notamment pas de cours à distance).

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Elle n'offre pas de cours en langue étrangère et ne semble pas être destinée à des étudiants étrangers.

La formation propose un parcours en alternance depuis 2020 et permet l'accès effectif des publics de formation continue par la mise en place de modalités adaptées d'accueil (cours les vendredis et samedis). La formation développe dans son périmètre une ingénierie de formation adaptée aux étudiants en formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité. Les dispositifs d'information sur la formation mis en place par les responsables de la formation auprès des étudiants susceptibles d'être intéressés par la formation (BTS notamment) contribuent à améliorer la connaissance et l'attractivité de celle-ci et la qualité de l'orientation et du recrutement de différents types de publics. Aucune donnée chiffrée sur l'attractivité n'est mentionnée. Le nombre de places est limité à 35 étudiants.

La formation suit l'évolution des taux de réussite et analyse l'impact sur ceux-ci de ses dispositifs d'accompagnement, d'aide à la réussite et d'aménagement des cursus. Le taux de réussite affiché dans le rapport est de 100 %. Un parcours personnalisé est ainsi organisé pour chaque étudiant et des unités de mise à niveau et d'homogénéisation sont insérées dans la maquette. Des projets tuteurés mettent par ailleurs aux étudiants œuvre les compétences et connaissances acquises au cours de leur formation.

La formation analyse la qualité de l'insertion professionnelle et la nature des poursuites d'études à partir des enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle et de cohortes. Le rapport d'autoévaluation fait ainsi état d'un taux d'insertion de 89,7 % (73 % en contrat à durée indéterminée (CDI), 4 % en contrat à durée déterminée (CDD), 8 % en contrat de professionnalisation, 15 % profession libérale) et un taux de réponse de 77,3 % (enquête 2021 pour les étudiants diplômés en 2018). L'enquête d'insertion professionnelle 2022 sur les diplômés 2019 mentionne un taux de 90 % portant sur 38 étudiants. Un nombre réduit d'étudiants s'oriente vers le master *Droit des affaires*, parcours *Droit et gestion du patrimoine*.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le rapport d'autoévaluation n'évoque aucun problème spécifique de ressources humaines qui montrerait que l'établissement ne tient pas spécifiquement compte des besoins d'encadrement de la formation. Le rapport ne fait pas apparaître des outils et indicateurs de mesure du coût des formations pour suivre et maîtriser sa soutenabilité.

La formation organise l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants et prend en compte les résultats de cette évaluation dans son évolution. Ainsi, un débat a été organisé pour évaluer l'intérêt de supprimer le contrôle continu. Cette évaluation repose sur un conseil de perfectionnement qui comprend des personnels administratifs et enseignants, des étudiants et des personnalités extérieures à la formation. Il se réunit une fois par an pour analyser les résultats de la formation, les difficultés rencontrées par les étudiants et envisager des évolutions possibles. Le compte rendu du conseil de perfectionnement réuni le 11 juin 2021 est fourni.

Conclusion

Points forts

- Des débouchés professionnels nombreux et un fort taux d'insertion
- Un stage de 12 semaines et un projet tuteuré
- Des cours très pointus en relation directe avec les métiers ciblés et des cours de mise à niveau pour les étudiants de BTS et DUT
- Une offre en alternance qui au bout d'un an concerne déjà un tiers des effectifs

Points faibles

- Une faible ouverture à l'international et au droit européen, pouvant pourtant intéresser des investisseurs étrangers

Recommandations

- Mieux intégrer la licence, certes à visée professionnelle, dans le parcours *Droit* pour faciliter l'accès à un master (notamment pour les métiers en relation avec le droit public immobilier).
- Étendre l'ouverture à l'international et les enseignements en langue étrangère pour apporter des compétences supplémentaires aux diplômés en rapport avec les métiers du secteur.
- S'interroger sur la place de la formation suspendue avec la mise en place du BUT, le recrutement concernant pour partie les diplômés de DUT (sans avoir connaissance du ratio exact).

LICENCE PROFESSIONNELLE ACTIVITÉS JURIDIQUES : MÉTIERS DU DROIT SOCIAL

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Activités juridiques* est dédiée aux métiers du droit social. Elle est opérée par l'unité de formation et de recherche (UFR) de droit.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans les ambitions, les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement (insertion des étudiants ; lien avec le tissu économique local). La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle (licence *Droit*), tout en s'ouvrant aux titulaires de diplômes universitaires de technologie (DUT) ou de brevets de technicien supérieur (BTS). La formation repose sur des enseignements interdisciplinaires (droit public et privé ; comptabilité ; gestion des ressources humaines ; informatique). Elle s'organise autour d'un parcours *Droit et gestion de la paie* qui s'inscrit dans le champ de formation « Sociétés, langues, territoires » et entend répondre aux spécificités du tissu économique et social de la région où les entreprises, majoritairement de taille modeste, recherchent des collaborateurs polyvalents en entreprise ou dans des cabinets de professions libérales du droit et de la gestion (cabinets d'avocats ou d'expertise-comptable). Ces compétences portent sur la gestion (paie, comptabilité, gestion prévisionnelle, gestion de ressources humaines, etc.) et le droit (contrats, droit du travail, droit social).

Compte tenu de son objet, la formation ne développe aucune offre spécifique à l'international et n'inclut aucune mobilité entrante et sortante des étudiants.

En raison de sa finalité professionnalisante, la formation n'est pas adossée à la recherche ; aucune sensibilisation à la recherche dans le secteur n'est ainsi prévue. Toutefois, neuf enseignants-chercheurs de la formation participent aux enseignements.

La formation prend largement en compte les besoins socioéconomiques du territoire pour définir ses débouchés, sa finalité et ses contenus, en cohérence avec sa fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), et associe fortement les acteurs socioéconomiques à cette démarche (14 enseignants du monde socioprofessionnel). La formation dispose d'une politique d'alternance et de formation continue en lien avec le positionnement et la stratégie de l'établissement. Elle prépare à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat au cours du cursus (ateliers de recherche documentaire, *curriculum vitae* (CV) et lettre de motivation ; préparation à l'entretien d'embauche) et elle fait intervenir à cette fin des acteurs socioéconomiques dans le cadre des cours.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation valorise les compétences acquises dans le cursus. Cela concerne les étudiants de deuxième année de licence (L2) *Droit* ou en dehors de celui-ci (étudiants de BTS et DUT). Pour ces derniers étudiants, une unité d'enseignement (UE) de mise à niveau en droit est proposée. Le parcours est proposé en formation initiale (étudiants généralement en poursuite d'études) de septembre à mars avec un stage de douze semaines à cinq mois et en formation continue pour un public alternant ou déjà en emploi avec des cours du jeudi au samedi. Le principe d'un mémoire personnel lié au stage n'est pas formellement prévu.

La formation propose des modalités variées d'enseignement. Ainsi, on observe l'utilisation de Moodle et des outils mis à la disposition par la plateforme pour faciliter l'accès aux documents, aux corrections et informations complémentaires aux cours, ainsi que l'enseignement interactif basé sur la dématérialisation pour diminuer les photocopies et la vidéoprojection. Des projets tuteurs sont organisés chaque année pour rapprocher les étudiants du monde de l'emploi sur une question transversale. En plus des ateliers de recherche documentaire et des ateliers CV et lettre de motivation, des « jeux de rôle » plaçant les étudiants dans les conditions d'un

entretien d'embauche sont également proposés.

La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques utiles à son insertion professionnelle à travers l'enseignement des langues étrangères (anglais appliqué), sans cours cependant en langue étrangère.

La formation permet l'accès effectif des publics de formation continue ou en alternance par la mise en place de modalités adaptées d'accueil et d'encadrement (cours de mise à niveau ; horaires de cours adaptés). La formation développe dans son périmètre une ingénierie de formation adaptée à l'offre spécifique proposée aux publics de la formation continue (cours du jeudi au samedi).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Les dispositifs d'information sur la formation reposent sur des procédés classiques et le réseau d'anciens étudiants. Les responsables gèrent à cet effet une page LinkedIn et Facebook. Des présentations de la formation sont régulièrement faites en lycée et dans d'autres universités et forum ou journées étudiants. En formation initiale, la licence professionnelle permet aux titulaires d'un diplôme technologique (DUT, BTS) de compléter leur formation et d'accéder à de nouvelles compétences et aux titulaires d'une deuxième année de licence en droit ou sciences économiques de s'orienter rapidement vers la vie active. Le recrutement est ouvert à tout type d'étudiants, y compris avec un cursus *a priori* éloigné du domaine et désireux de se réorienter (histoire/archéologie, infirmière/aide-soignant, etc.). Aucune donnée chiffrée sur l'attractivité n'est mentionnée.

La formation suit l'évolution des taux de réussite et analyse l'impact sur ceux-ci de ses dispositifs d'accompagnement, d'aide à la réussite et d'aménagement des cursus dans le cadre du conseil de perfectionnement.

La formation analyse chaque année la qualité de l'insertion professionnelle et la nature des poursuites d'études à partir des enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle et de cohortes. Pour la dernière année de référence, le taux de réponse est de 74 % pour des étudiants diplômés trois ans plus tôt. Les diplômés bénéficient d'une large insertion dans la vie active (taux d'insertion de 75 % avec 71 % de contrats à durée indéterminée). Quelques étudiants poursuivent leurs études, en général en master *Droit social (Ressources humaines)*.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les besoins d'encadrement de la formation ne sont pas explicités par le rapport d'autoévaluation. Le rapport ne fait pas apparaître des outils et indicateurs de mesure du coût des formations pour suivre et maîtriser sa soutenabilité.

La formation organise l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants et prend en compte les résultats de cette évaluation dans son évolution. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement comprenant des personnels administratifs et enseignants, des étudiants et des personnalités extérieures à la formation. Il se réunit chaque année pour analyser les résultats de la formation et contribuer à son évaluation interne. Les comptes rendus des réunions du conseil entre 2016 et 2021 ont été fournis et prouvent la consultation très régulière de l'instance pour l'amélioration continue de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une forte spécialisation des enseignements en relation avec les métiers envisagés
- Un parcours en formation continue et en alternance permettant un fort taux d'insertion professionnelle (75 % avec 71 % de CDI)
- Un stage de longue durée en entreprise (douze semaines à cinq mois)
- Des projets tuteurés et des ateliers pratiques
- Un conseil de perfectionnement réuni régulièrement

Points faibles

- Une absence de mémoire personnel lié au stage
- Aucune sensibilisation à la recherche dans le secteur

Recommandations

- Penser un cadre de poursuite d'études en master, notamment pour les étudiants titulaires d'un BTS ou DUT.
- Sensibiliser les étudiants et alternants à la réussite et à la poursuite d'études.
- S'interroger sur le recrutement des diplômés de DUT, surtout pour une formation suspendue, avec la mise en place du BUT.

LICENCE PROFESSIONNELLE ASSURANCE, BANQUE, FINANCE : CHARGÉ DE CLIENTÈLE

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

La mention de licence professionnelle (LP) *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle* est opérée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) pluridisciplinaire de l'université de Toulon. Elle existe depuis 2005 et est proposée en exclusivité en apprentissage depuis 2009.

Outre le parcours intégralement en alternance sur le site de la Garde, elle est principalement constituée d'un parcours en anglais délocalisé au Vietnam.

Le dossier précise que cette licence ne sera pas transformée en bachelier universitaire de technologie (BUT) et restera une formation « suspendue ». Ce maintien en l'état est principalement lié au parcours délocalisé et à la réticence des employeurs partenaires à proposer une alternance sur deux ans.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Compte tenu de l'ancienneté de cette mention, et de son dispositif d'alternance requérant une forte implication des entreprises du bassin toulonnais, son adéquation avec des besoins de formation dans ce secteur est peu contestable.

L'ouverture à l'international est très marquée. Le caractère internationalisant est très important puisque le parcours le plus important est dispensé au Vietnam : il représente les trois quarts des effectifs (150 étudiants environ). Dans le cadre de ce partenariat avec deux universités vietnamiennes, l'alternance est substituée par un stage. Pour l'essentiel, les enseignants toulonnais se déplacent pour effectuer les cours. Sauf exception de quelques étudiants vietnamiens qui viennent à Toulon, il n'y a ni mobilité entrante ni sortante.

L'adossement à la recherche est réduit. Compte tenu de la nature de la formation, le lien avec la recherche est ténu et aucune activité de formation à ou par la recherche n'est identifiée dans le rapport. La majorité des intervenants sont d'ailleurs des professionnels, ce qui semble légitime compte tenu de la vocation de la mention.

Les relations avec le monde socioéconomique et les éléments de professionnalisation sont marqués. Son caractère professionnalisant et l'importance du lien avec le monde socioéconomique sont réels. Dans ce contexte, la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est très détaillée et est traduite sans conteste dans la maquette du parcours de formation. L'environnement a cependant évolué puisqu'il est mentionné l'existence d'une formation concurrente opérée par la chambre de commerce et d'industrie de Toulon. De surcroît, on peut s'interroger sur le déséquilibre quantitatif de fréquentation entre le parcours national et celui dispensé au Vietnam.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. L'organisation de la formation est en adéquation avec les objectifs visés. Elle est dispensée par une majorité de professionnels du secteur, essentiellement en présentiel et par la mise en œuvre d'études de cas. Le suivi et l'accompagnement des étudiants sont importants, ce qui permet de très bons taux de réussite.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Le programme a d'ailleurs été coconstruit avec les professionnels et remanié en 2019.

L'ouverture à l'international est caractérisée essentiellement par le parcours au Vietnam pour les étudiants locaux. En matière linguistique, la certification en anglais est désormais obligatoire, y compris pour le parcours français et l'on note la présence intéressante d'un cours consistant d'anglais bancaire.

La formation est bien adaptée aux publics de la formation continue et en alternance. La formation est fortement professionnalisante puisqu'elle est soit en alternance (site de la Garde), soit avec un stage de plus de quatre mois complété par une action commerciale par groupe (Vietnam). En revanche, elle semble étonnamment moins attractive en formation continue puisqu'on est passé de deux stagiaires en moyenne par an à aucun sur la période de référence.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive. Certifiée ISO (organisation internationale de normalisation) 9001, la formation jouit d'une très bonne identification au RNCP. Même si le parcours français est moins conséquent que celui délocalisé au Vietnam (une quarantaine d'étudiants contre 150 environ), les effectifs sont importants pour une formation exclusivement en alternance ou en formation continue. Le nombre de candidatures est d'ailleurs en hausse depuis la refonte de la maquette pédagogique qui s'avère plus attractive pour les entreprises et les étudiants. La concurrence de l'offre d'un bachelor avec le même positionnement par la chambre de commerce pourrait avoir un effet à terme sur le parcours français de la licence. Les étudiants sont très majoritairement issus de classes de brevet de technicien supérieur (BTS). Elle accueille rarement d'étudiants réorientés de la licence *Droit* ou *Économie*, et très peu en poursuite de diplôme universitaire de technologie (DUT).

L'aide à la réussite est incertaine. Aucun dispositif spécifique n'est renseigné dans le rapport.

La formation favorise l'insertion professionnelle au détriment de la poursuite d'études. Cette licence professionnelle permet une excellente insertion professionnelle même si les données de l'enquête rapportée sont difficiles à comprendre (chiffres différents sans pouvoir identifier les années concernées). *A priori*, elle n'entraîne pas ou peu de poursuite d'études. Ce qui est bien l'objectif d'une telle formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation a les moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs. D'après les éléments transmis, les moyens sont adaptés. Sur une équipe de seize intervenants, sept sont des enseignants permanents : six enseignants-chercheurs issus de différentes spécialités et laboratoires de recherche (sciences de gestion, sciences de l'information-communication, sciences économiques) et un professeur agrégé (PRAG) pour le cours d'anglais. La gouvernance n'expose pas de difficulté particulière s'agissant de la mobilité des enseignants pour le parcours au Vietnam.

Le processus d'évaluation interne est insuffisant. Le dossier est très peu explicite s'agissant des aspects pilotage et gouvernance. Dans le même sens, pratiquement aucune information n'est donnée sur les réunions du conseil de perfectionnement. En guise de compte rendu, une validation du périmètre du conseil par la composante est fournie, datée du 7 décembre 2020.

Conclusion

Points forts

- Une offre intégralement en alternance pour le parcours en France
- Une bonne adéquation avec les besoins et une implication des professionnels du secteur
- Une ouverture à l'international avec le parcours dupliqué au Vietnam, mais au détriment de la mobilité
- Une certification ISO 9001

Points faibles

- Aucune information donnée sur la gouvernance et le mode de fonctionnement (notamment le fonctionnement d'un conseil de perfectionnement)
- Aucun élément sur l'articulation entre les deux parcours et la soutenabilité de l'offre au Vietnam (mission des enseignants sur place)
- Un risque à terme de viabilité en raison de la concurrence frontale du bachelor de la chambre de commerce

Recommandations

- Interroger la double localisation de la formation. Si la mention remplit bien ses missions et que son passage intégral en alternance assure sa pérennisation, le déséquilibre quantitatif entre les deux parcours et l'existence d'une vraie duplication au Vietnam pourraient être remis en cause.
- Mieux communiquer de façon à attirer des étudiants issus de la deuxième année de licences *Droit* ou *Économie* en recherche d'une insertion courte et autofinancée. De la même façon, cet effort pourrait porter sur l'accueil de stagiaires de formation continue qui en général sont attirés par le rythme d'alternance compatible avec la conservation de leur emploi.
- Progresser sur l'évaluation de la formation et de mieux préciser la gouvernance, spécialement le fonctionnement du conseil de perfectionnement, et son rôle dans l'amélioration continue de la formation.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA GESTION ET DE LA COMPTABILITÉ : GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Établissement

Université de Toulon - IAE

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la gestion et de la comptabilité* (MGC) est déployée sur le site de l'Institut d'administration des entreprises (IAE) depuis 2008. Cette LP permet à des étudiants ayant terminé une formation de niveau bac + 2 (brevet de technicien supérieur (BTS), diplôme universitaire de technologie (DUT), bachelor universitaire de technologie (BUT) 2e année) d'accéder à un diplôme national conférant le grade de licence et reconnu dans le cadre européen des certifications. Elle a vocation à l'acquisition de connaissances et de compétences professionnelles, conférant l'opérationnalité et l'autonomie dans l'exercice de métiers relevant de la gestion d'entreprise, de la comptabilité, du contrôle de gestion, de la gestion des ressources humaines.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La LP *Métiers de la gestion et de la comptabilité* (MGC) s'inscrit dans les orientations stratégiques de l'université de Toulon, s'agissant du développement de l'apprentissage et de l'accent mis sur la qualité et la performance de ses formations. La licence MGC ne comporte pas de formation aux enjeux et aux problématiques du développement durable en raison de la priorité donnée à l'acquisition des connaissances et compétences spécifiques du/des métiers visés. Néanmoins une action de sensibilisation à ces aspects mériterait d'être intégrée dans le programme, y compris par mutualisation de dispositifs existants, notamment dans le cadre de la licence générale déployée sur le même site.

La licence MGC ne développe pas de dispositifs d'ouverture à l'international, considérant la spécificité de la formation qui repose sur le droit français et répond aux besoins territoriaux. Cependant l'adoption progressive des normes comptables internationales *International accounting standards* (IAS)/*International financial reporting standards* (IFRS) dans un certain nombre de pays de la rive sud de la Méditerranée et plus généralement du continent africain devrait être prise en compte pour nourrir une réflexion sur des perspectives de mobilité internationale.

La formation à et par la recherche n'est pas spécifiquement intégrée dans le programme de la licence MGC en raison de la priorité donnée à la professionnalisation. Cependant des enseignants-chercheurs titulaires de l'IAE (un professeur des Universités et un maître de conférences) interviennent dans la formation et, en tant que membres du laboratoire CERGAM, ils intègrent dans leurs enseignements des apports de la recherche en sciences de gestion. D'autres enseignants-chercheurs titulaires de l'IAE ont rejoint l'équipe des intervenants en 2021. Des éléments de méthodologie et de déontologie sont *a priori* dispensés dans le cadre de l'élaboration des productions des étudiants. Les fondamentaux de la déontologie de la profession sont dispensés par un expert-comptable.

La licence MGC met clairement l'accent sur la professionnalisation et sur la préparation à l'insertion professionnelle en consacrant à cette préoccupation 30 crédits ECTS, soit un semestre. Participent à cette priorité les stages, les projets tuteurés, la formation « technique de recherche d'emploi » (TRE), l'implication des intervenants professionnels, les outils *e-learning* dédiés et les conférences professionnelles, notamment. Le positionnement de la licence dans le référentiel Nomenclature des spécialités de formation (NSF) est précisé et la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) mentionne les codes Rome visés.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La présentation de la licence, notamment dans le livret d'accueil, définit clairement ses objectifs, caractérise ses contenus et ses méthodes pédagogiques selon une approche programme favorisant un alignement pédagogique. L'explicitation des compétences attendues à l'issue de chaque séquence de formation est présente pour une partie des enseignements. Afin de guider les étudiants dans leur progression, une

systématisation et une homogénéisation de la formulation de ces compétences est nécessaire. L'évaluation des enseignements par les étudiants, en fin de séquence, est utile afin d'alimenter les travaux du conseil de perfectionnement. Le volume d'heures étudiant de la formation est de 527 heures hors module d'anglais facultatif « *Advanced English* ».

La LP est dispensée, en modalité présentielle, à des étudiants de formation initiale et à des alternants en contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage. La formation est organisée en sept unités d'enseignement (UE) dont 5 positionnées au semestre 5 et 2 (stage et projets tuteurés) au semestre 6. Les compétences acquises en dehors du périmètre strict des enseignements sont explicitées. Elles mettent l'accent sur les méthodes d'insertion professionnelle et de rédaction d'un CV en termes de compétences. L'engagement étudiant est également valorisé. L'utilisation d'une plateforme d'*e-learning* dédiée à la formation en anglais favorise l'acquisition de l'autonomie chez les étudiants et le module de TRE, organisé partiellement à distance, va dans le même sens. L'utilisation des différentes fonctionnalités de Moodle est intégrée dans la conduite des enseignements. Néanmoins la formation aux usages professionnels des technologies de l'information appliquées à la comptabilité et à la gestion n'est pas mentionnée explicitement, sachant que la capacité à utiliser ces outils est une compétence indispensable à la qualité de l'insertion professionnelle.

L'objectif d'insertion professionnelle dans les métiers visés par la licence et sur le territoire d'attractivité concerné explique l'absence de dispositifs spécifiques de mobilité entrante ou sortante pour les étudiants. Le recrutement d'étudiants étrangers via le dispositif Campus France a été arrêté par l'université de Toulon et l'IAE n'a pas ouvert la licence MGC au recrutement par Campus France compte tenu des prérequis du diplôme en droit fiscal et droit social français. Néanmoins les moyens mobilisés afin de favoriser l'acquisition de compétences solides en anglais sont importants puisque chaque étudiant peut bénéficier d'un total de 45 heures de formation, dont un module « *Advanced English* ».

La formation est ouverte aux publics de la formation continue et en alternance. Les effectifs d'apprentis de la licence MGC ont progressé de 37,5 % par rapport à la première année de mise en place de l'alternance. Les alternants représentent 58 % des effectifs de la licence en 2022. Les étudiants recrutés dans la licence sont informés et sensibilisés sur la possibilité de suivre la licence en alternance et les offres d'alternance sont communiquées à tous les étudiants. La licence est également ouverte aux publics de la formation continue. La licence recueille chaque année quelques candidatures en validation des acquis de l'expérience (VAE). L'ouverture à la formation tout au long de la vie (FTLV), notamment via le compte personnel de formation (CPF), requiert la présentation de la licence en blocs de compétences destinés à cette modalité de formation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Les dispositifs d'information destinés à développer la visibilité et l'attractivité de la licence MGC utilisent les possibilités offertes par le site Internet de l'université de Toulon et par le site Internet de l'IAE. L'information accessible en ligne est régulièrement mise à jour. Le référencement de la licence sur le réseau IAE France apporte une visibilité supplémentaire. Elle bénéficie de partenariats avec les lycées de la région qui déploient les BTS du domaine de la comptabilité et de la gestion, dont la voie de poursuite d'études comporte la LP *Métiers de la gestion et de la comptabilité*. D'ores et déjà, après une baisse du nombre de candidatures en 2019-2020 (92 candidatures), l'année 2020-2021, en dépit de la crise sanitaire, se traduit par 138 candidatures (+50 %) qui ont permis l'admission de 39 étudiants (+70 %). Cette évolution, qui mérite d'être remarquée, traduit d'une part l'investissement dans l'animation de la licence, d'autre part la qualité reconnue de la formation, et enfin l'impact de la politique de soutien au développement de l'apprentissage. Cette tendance justifiera un suivi précis dans la durée.

La formation suit la réussite de ses étudiants, qui est très bonne. Le nombre de diplômés est de 14 en 2018-2019 et en 2019-2020 et 18 en 2020-2021, correspondant respectivement à des taux de réussite de 81,8 %, 93,3 % et 100 %. Ces chiffres sont à mettre en relation d'une part avec la qualité du recrutement, d'autre part avec l'impact de la mise en œuvre de dispositifs appropriés d'accompagnement des parcours, notamment des contrats pédagogiques. Les taux de réussite font l'objet d'un suivi au sein de l'IAE, tout comme l'ensemble des formations qui y sont organisées.

La formation suit l'insertion professionnelle de ses étudiants. Une enquête d'insertion professionnelle à 30 mois a été réalisée sur la cohorte des 8 diplômés de la promotion 2018. Le taux d'insertion est de 80 % et les contrats de travail concernent à 100 % des positions de cadres et professions intermédiaires, exerçant dans le Var. Les premiers résultats de l'enquête portant sur la cohorte 2019 montrent, sur 11 répondants, un taux d'insertion de 90,9 %. Toutefois ces résultats, encourageants, ne concernent que très partiellement la période que le Hcéres souhaite évaluer. Dans un souci d'amélioration continue de la qualité du suivi de l'évolution professionnelle de ses diplômés, l'IAE a le projet de mettre en place un suivi plus régulier de ses diplômés en faisant appel à un prestataire extérieur. La question de la poursuite d'études après la licence est abordée et il est fait mention de

l'accueil en master *Finance d'entreprise et contrôle de gestion* (FECG) de quelques étudiants ayant réalisé un parcours d'excellence. Le déploiement d'un BUT *Gestion des entreprises* (180 crédits ECTS) valant grade de licence, sur deux sites de l'université de Toulon, pose la question de la concurrence possible entre ces deux formations, d'autant que la possibilité de poursuite en master, après le BUT, est affichée. La ou les passerelles vers le diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) sont évoquées, mais sans fournir les précisions concernant les unités (et les crédits correspondants) du DCG entrant dans le dispositif. Il est important de connaître l'impact de la réforme 2020 du DCG sur les passerelles.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La licence professionnelle MGC est encadrée par 11 enseignants-chercheurs, enseignants et professionnels du secteur. La part des enseignants-chercheurs et enseignants de l'équipe pédagogique a été récemment renforcée grâce à l'implication d'un professeur agrégé et d'un professeur certifié déjà intervenants dans les formations de l'IAE. Ce potentiel assure un volume de formation de 531 heures équivalent travaux dirigés (TD). Les données disponibles ne font pas apparaître l'utilisation d'indicateurs de coût de la licence MGC. Par ailleurs l'évolution du modèle économique de la formation, liée au développement du recrutement d'étudiants sous contrat d'apprentissage, implique une nouvelle approche économique. Le modèle économique associé au déploiement de la licence MGC en apprentissage n'est pas documenté.

La certification Qualicert, dont bénéficie la licence à la suite de l'audit réalisé en novembre 2021, impose l'organisation d'un conseil de perfectionnement au moins une fois par an. La restitution de la réunion du conseil de perfectionnement (CP) pédagogique de janvier 2022 entre dans le cadre de cette obligation. La composition du conseil de perfectionnement est conforme aux règles en vigueur. Les travaux ont porté sur l'exploitation des informations issues d'un questionnaire de 14 questions fondé sur la grille d'évaluation des formations proposée par l'université de Toulon. Le pilotage de la licence s'appuie donc sur le conseil de perfectionnement dans lequel siègent des enseignants des formations amont de la licence, des professionnels du secteur métier et des enseignants/enseignants-chercheurs en responsabilité de formation dans la licence MGC. Des enseignants titulaires participent également aux conseils de perfectionnement de formation amont (deuxième année de licence (L2), BUT) et aval (master). En revanche une distinction est opérée entre le rôle et la fonction des réunions de l'équipe pédagogique d'une part, le rôle, la configuration et la méthode de travail du conseil de perfectionnement de la licence MGC d'autre part, siégeant soit en tant que CP pédagogique, soit en tant que CP stratégique, d'une année sur l'autre.

Conclusion

Points forts

- Une licence professionnelle *Métiers de la gestion et de la comptabilité* bien positionnée, ancrée dans son environnement socioéconomique et reconnue à ce titre
- Une formation fonctionnant de façon satisfaisante et s'appuyant sur une équipe pédagogique renforcée en enseignants-chercheurs et enseignants
- Un pilotage de la formation s'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue formalisée et animée par un conseil de perfectionnement opérationnel. Le suivi des cohortes d'étudiants est une préoccupation exprimée.
- Un développement de l'alternance renforçant l'attractivité de la formation

Points faibles

- Une description de la licence en compétences et blocs de compétences n'apparaissant pas clairement
- Une formation à l'utilisation des outils numériques spécifiques de la comptabilité et de la gestion n'apparaissant pas dans le programme, en-dehors des outils standards de traitement de l'information
- Un positionnement relatif de la licence par rapport au DCG qui n'est pas précisé, notamment dans le contexte de mise en œuvre de la réforme de 2020

- Un impact de la mise en œuvre des BUT en 180 crédits ECTS sur l'attractivité comparée et le potentiel de recrutement de la licence professionnelle MGC qui n'est pas évoqué
- Une poursuite d'études en master évoquée nonobstant la vocation initiale de la licence professionnelle

Recommandations

- Etablir un positionnement clair sur la question de la poursuite d'études en master pour les diplômés ayant effectué un parcours d'excellence et fait la démonstration de leur potentiel. Outre la possibilité de poursuite en master *FECG* qui est ouverte au cas par cas et demeure exceptionnelle, la mise en place d'un master *Comptabilité contrôle audit* (CCA) ouvert aux diplômés de la licence MGC est une sollicitation explicite des professionnels de l'expertise comptable. Cette voie de développement d'une filière licence et master est judicieuse et répondra à des besoins identifiés de qualification de collaborateurs experts au sein des cabinets d'expertise comptable et de commissariat aux comptes de la région.
- Caractériser et prendre en compte l'impact du déploiement de BUT en gestion des entreprises sur le territoire d'exercice de l'université de Toulon dans la mesure où le potentiel de recrutement de la licence MGC est susceptible d'être affecté par cette nouvelle configuration de la carte des formations, sachant en outre que la voie de la poursuite d'études en master est offerte aux diplômés du BUT.
- Formaliser les passerelles entre la licence MGC et le DCG afin que les étudiants connaissent précisément les conditions dans lesquelles ils peuvent se présenter à l'examen national du DCG.
- Renforcer l'accompagnement des étudiants par l'équipe pédagogique avec des moyens spécifiques afin d'intensifier l'usage des technologies de l'information dans les enseignements.
- Poursuivre, renforcer et formaliser le dispositif de suivi des étudiants : une description systématique de la licence en compétences et en blocs de compétences est indispensable, y compris dans la perspective de son ouverture aux publics de la formation continue (FTLV).

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU TOURISME ET DES LOISIRS

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

Rattachée au département Droit économie gestion, la licence professionnelle (LP) *Métiers du tourisme et des loisirs* propose un parcours unique *Géopolitique - Tourisme - Innovations Durables*, offrant des enseignements pluridisciplinaires. Elle propose deux spécialités de 60 heures (Tourisme et Culture - Tourisme et Patrimoine) pour faciliter l'insertion professionnelle et un semestre en anglais, avec une deuxième langue (allemand, espagnol, italien) et une troisième langue (chinois, portugais, russe) pour répondre aux acteurs du monde professionnel. Depuis le 1er août 2019, la formation fait l'objet d'une délocalisation à la Thuongmai University (Hanoï).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans certaines priorités thématiques de l'établissement telle que la gestion des ressources liées à la mer. De par sa forte pluridisciplinarité, la formation n'est pas construite en cohérence avec les autres formations du même cycle. La formation identifie l'apport de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité à sa finalité.

La formation développe une offre spécifique à l'international. Depuis le 1er août 2019, la formation fait l'objet d'une délocalisation à la Thuong Mai University (Hanoï). Trois groupes d'étudiants composent la formation délocalisée à Hanoï; deux sont anglophones et un est francophone. La formation permet aux étudiants de bénéficier d'un départ à l'étranger dans le cadre des partenariats Erasmus.

L'adossement de la formation à la recherche est très modeste, se matérialisant uniquement par l'intervention d'enseignants-chercheurs dans les enseignements. Cependant, cette caractéristique s'explique par son objet qui n'intègre pas une formation à et par la recherche adaptée à sa finalité.

La formation prend en compte les besoins socioéconomiques du territoire pour définir ses débouchés, sa finalité et ses contenus et elle associe les acteurs socioéconomiques à cette démarche. 30 % des enseignements sont assurés par des professionnels, un chiffre que les porteurs du diplôme souhaitent augmenter. La formation n'est pas disponible par l'apprentissage ou l'alternance, mais accueille un public en formation continue, uniquement par la voie de la formation initiale. La formation prépare à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat au cours du cursus et elle fait intervenir à cette fin des acteurs socioéconomiques.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation définit et met en œuvre ses objectifs, ses contenus, ses méthodes pédagogiques et ses acquis d'apprentissage dans une approche favorisant l'alignement pédagogique. Elle appuie sa démarche sur une approche programme et sur une approche par compétences. Une première structuration de l'offre en blocs de connaissances et compétences (BCC) a été proposée, celle-ci devra sans doute faire l'objet d'une réflexion renouvelée pour le projet d'accréditation.

La formation diversifie ses méthodes pédagogiques par des cours à distance.

La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques utiles à son insertion professionnelle ou à sa poursuite d'études à l'international. En effet, un semestre est réalisé à l'étranger, et l'enseignement des langues étrangères (trois langues) et en langue étrangère, et à travers des certifications, est mis en place. La formation inclut, outre les langues étrangères, des dispositifs de préparation à la mobilité entrante et sortante de ses étudiants.

La formation ne permet pas un accès effectif des publics de formation continue en dehors d'un parcours aligné sur la formation initiale, ou en alternance (elle n'est pas prévue, le semestre 2 se déroulant à l'étranger).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive. Pour les trois dernières années de référence, on observe 194, 161 et 235 candidatures pour respectivement, 55, 49 et 54 admis, avec une capacité d'accueil de 50 places. La formation bénéficie notamment d'un vivier composé des étudiants de diplômes universitaires de technologie (DUT) et de quatre brevets de technicien supérieur (BTS) *Tourisme* en région Sud-Provence Alpes Côtes d'Azur (PACA) avec lesquels elle entretient des contacts, ainsi que des liens institutionnels avec deux universités étrangères, italiennes et au Vietnam.

La formation ne propose pas un dispositif d'accompagnement dédié. Le rapport, qui reconnaît n'avoir mis en place aucun dispositif dédié, ne fait pas apparaître un problème de décrochage (deux modules de mise à niveau sont proposés pour les étudiants qui n'ont pas suivi d'études à l'université). Le rapport n'indique pas clairement le ratio entre le nombre d'inscrits et le nombre de diplômés.

La formation dresse un bilan de l'insertion de ses étudiants qui est forte. On observe une forte insertion dans les deux ans dans le secteur du tourisme (87 % dont 74 % de cadres), mais 36 % des diplômés occupent des emplois intermédiaires qui ne paraissent pas requérir un niveau de formation licence. Peu de données sont fournies néanmoins, au motif que ces « indicateurs sont inappropriés puisque les données en notre possession ne concernent pas l'offre de formation actuelle soumise à l'évaluation. C'est seulement cette année, de décembre 2021 à mars 2022 que nous allons mesurer l'insertion professionnelle des premiers diplômés de juin 2019, de l'accréditation 2018-2023 ». Plusieurs étudiants poursuivent un cycle d'études supérieur (treize, dont deux dans un autre établissement).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le rapport ne fait pas apparaître des outils et indicateurs de mesure du coût des formations pour suivre et maîtriser sa soutenabilité. Il est indiqué que l'établissement prend en charge les missions d'envoi et d'accueil des intervenants sans doute liées à la délocalisation.

La licence ne dispose pas d'une procédure d'évaluation des enseignements stabilisée, mais possède un conseil de perfectionnement, dont le rôle et le fonctionnement sont entravés, d'un côté, par la délocalisation (qui éloigne les étudiants membres du conseil), et d'un autre côté, car « La gouvernance de l'université est un obstacle à la réalisation des réflexions engagées ».

Conclusion

Points forts

- Une forte ouverture à l'international (incluant des cours en langues étrangères et un parcours au Vietnam)
- Un fort taux d'insertion professionnelle
- Des cours spécialisés en relation avec la réalité économique
- Une forte attractivité du diplôme
- Un accueil d'étudiants titulaires d'un DUT ou BTS

Points faibles

- Trop peu de données fournies
- Un faible niveau de responsabilité des diplômés
- Un rôle et un fonctionnement du conseil de perfectionnement entravés
- Aucune volonté de construire un parcours en alternance (incertain, les recruteurs représentant des petites structures qui ne travaillent pas toute l'année) et de développer la formation continue.

Recommandations

- Instituer un dispositif d'évaluation des enseignements qui intègre le conseil de perfectionnement dans des conditions lui permettant de remplir son rôle.
- Étudier l'intérêt d'un parcours en alternance et renforcer le dispositif de formation continue.
- S'interroger sur la place de cette formation suspendue avec la mise en place du BUT, même si les données fournies ne nous ont pas permis d'apprécier la part des diplômés de DUT dans la LP.
- S'interroger sur le niveau de responsabilité des étudiants diplômés.

LICENCE INFORMATION, COMMUNICATION

Établissements

Avignon Université
Université de Toulon

Présentation de la formation

La licence *Information, communication* d'Avignon Université (AU) comprend deux parcours ouvrant en troisième année (L3, *Arts et techniques des publics* et *Médiations, musées et patrimoine*) et un parcours également en L3 co-construit avec l'université de Toulon en co-accréditation (*Information, communication, création numérique*). La première promotion a été inscrite en L3 en 2019-2020. Un quatrième parcours en formation continue était proposé en partenariat avec l'Institut supérieur des techniques du spectacle, mais il a été fermé en 2021.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Information, communication* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Elle s'inscrit dans les priorités thématiques d'AU puisqu'elle participe à l'axe Culture, patrimoine, sociétés numériques et correspond à la volonté de proposer une offre de formation postbac riche aux néobacheliers du territoire. Elle propose le parcours *Entrepreneuriat* mais ne participe pas aux dispositifs Accompagnement à la licence universitaire et à la réussite étudiante (ALLURE) et Tremplin du nouveau cursus à l'université (NCU). Cependant, l'équipe pédagogique juge que la formation pourrait s'investir davantage pour mieux bénéficier de toutes les opportunités offertes par ces dispositifs. La spécialisation progressive est mise en place en lien avec les licences *Histoire* et *Géographie et aménagement*. La licence présente un bon apport pluridisciplinaire grâce à ses modules transversaux. Elle est bien positionnée dans son environnement et a développé des partenariats avec plusieurs autres établissements de formation. Le partenariat avec l'unité de formation et de recherche (UFR) Ingémédia de l'université de Toulon est intéressant, mais il est difficile d'en comprendre clairement le fonctionnement avec les informations données dans le dossier. Il est à regretter que les informations fournies soient confuses et excessivement laconiques, ne permettant pas d'établir d'évaluation fiable. Les titulaires de la licence peuvent poursuivre dans le master *Culture et communication* à AU et dans deux masters de l'université partenaire de Toulon.

La formation est peu ouverte à l'international au-delà de quelques échanges Erasmus. Les échanges Erasmus sont possibles uniquement en deuxième année (L2) et depuis 2021 en L3. Les étudiants sont accompagnés dans leurs projets de mobilité sortante (entre 10 et 15 par an). Quelques étudiants sont accueillis en mobilité entrante. Globalement, l'accueil des étudiants étrangers n'est pas encore assez solide.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche auprès de deux structures de recherche, une unité mixte de recherche (UMR) et une équipe d'accueil. La formation intègre une formation à et par la recherche de 54 heures. Des enseignants-chercheurs participent aux enseignements et assurent environ 35 % des enseignements. Leur participation est toutefois mal appréciée dans le dossier puisque les commentaires portent sur l'ensemble des titulaires, enseignants compris. Il existe un dispositif d'accueil et d'accompagnement des étudiants par les unités de recherche. Les liens avec les services de documentation sont efficaces.

La formation s'appuie sur de nombreux partenariats avec le tissu économique et associatif local, en particulier le milieu socio-culturel, et intègre des éléments de professionnalisation pertinents même si la réponse à ce critère reste trop imprécise. Il n'est pas précisé si ces différents partenariats font l'objet de conventions. Le nombre d'heures assurées par des intervenants professionnels est cependant limité (27 heures). Un stage de six semaines est obligatoire en deuxième année (L2). Sa valorisation de trois crédits est adaptée et il est bien préparé en amont. En revanche le nombre de crédits dédiés au projet tutoré de L3 (deux crédits) serait à augmenter et la place du projet tutoré à renforcer. Par ailleurs, la pertinence et la fréquentation du parcours *Entrepreneuriat* au sein de la licence ne sont pas bien explicitées. La formation n'accueille aucun stagiaire en formation continue et n'est pas ouverte à l'alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs en faisant le choix de la pluridisciplinarité sur les deux premières années du cursus, mais elle n'accorde pas assez de poids à l'architecture des compétences. L'équipe pédagogique s'est engagée dans la démarche compétences à partir de la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Il est toutefois difficile de déterminer si cette démarche a abouti à un alignement satisfaisant des modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) et de l'évaluation sur les objectifs en matière de compétences. L'utilisation d'un portfolio en L3 est intéressante, mais pourrait être davantage exploitée. Les unités d'enseignement (UE) ont un poids en crédits très hétérogène (par exemple au sixième semestre (S6) de 1 à 19 crédits) et la formation n'utilise pas encore le niveau blocs de compétences et de connaissances qui pourrait permettre de structurer de manière plus équilibrée des UE de taille et de poids semblables. La démarche compétences est engagée et le travail doit se poursuivre. Par ailleurs, les UE d'accompagnement et d'ouverture pourraient être plus explicitées et plus cadrées.

La formation s'appuie sur des pratiques pédagogiques variées en présentiel (travail de groupe, projet, sorties, etc.), mais pourrait les diversifier davantage en sollicitant la mission Appui à la pédagogie universitaire et innovante (APUI). Si la licence présente une assez bonne diversification des méthodes pédagogiques en présentiel, l'autoévaluation n'apporte pas assez de précisions sur ses pratiques en termes de pédagogies innovantes, en particulier sur les questions d'hybridation des formations et de démarche compétences ou d'alignement pédagogique.

La formation inclut un enseignement de l'anglais et prépare ses étudiants à la mobilité sortante bien que le volume en soit encore très réduit. Le volume horaire de l'enseignement d'anglais est faible (18 heures par semestre) et le nombre de crédits ECTS attribué correct (12 crédits sur l'ensemble de la licence). Il est intéressant que l'enseignement de l'anglais soit adapté au champ culturel. Aucun autre enseignement n'est donné en langue étrangère. La licence inclut une préparation à la mobilité sortante en lien avec la Maison de l'international, mais le nombre d'étudiants en mobilité sortante reste limité.

Les contenus de formation ne sont pas adaptés aux publics de formation continue et d'alternance. La formation proposait un parcours de L3 dédié à la formation continue avec des enseignements spécifiques dans le cadre d'un partenariat avec l'Institut supérieur des techniques du spectacle, mais ce parcours qui avait comme objectif de former des régisseurs généraux dans le cadre du spectacle vivant a fermé en 2021 à cause des difficultés de financement du partenaire. Le nombre des validations des acquis professionnels et personnels (VAPP) et des stagiaires en formation continue a donc chuté et est devenu très marginal (un étudiant par an). La formation n'est pas ouverte à l'alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive à la fois à l'entrée du cursus et en cours de cursus. L'équipe pédagogique assure sa promotion auprès des lycéens. La licence est sélective dans Parcoursup et ne va pas au bout de la liste d'attente. On note toutefois une baisse des effectifs en deuxième année (L2) et vraisemblablement aussi en L3 (quoiqu'il soit difficile d'analyser les chiffres des effectifs de L3, la lecture des tableaux étant perturbée par la prise en compte ou pas des effectifs du parcours en co-accréditation avec l'université de Toulon).

La formation suit la réussite de ses étudiants : le taux de réussite en première année (L1) reste très bon (aux alentours de 80 %) même s'il baisse un peu. La licence ne donne pas de réponse « Oui si » et ne propose pas de parcours adaptés, ce qui est sans doute lié, comme en partie son taux de réussite en L1, à son statut de formation sélective dans Parcoursup. Elle accueille quasi exclusivement des bacheliers généraux en L1.

Le suivi des diplômés est assuré par le Service d'accompagnement à la formation, l'insertion, la réussite et l'entrepreneuriat (SAFIRE), mais nous ne disposons malheureusement de chiffres que sur une seule promotion, ce qui ne permet pas de mener une analyse pertinente. Le taux de réponse est un peu faible. Seulement un peu plus de 50 % des étudiants de cette promotion poursuivent en master, majoritairement dans un autre établissement, mais la faiblesse du taux de réponse à l'enquête ne permet pas d'affirmer que ce pourcentage rende pleinement compte de la réalité des poursuites d'études. Le devenir de ceux qui ne poursuivent pas leurs études n'est pas précisé. Le nombre de diplômés en emploi à 18 mois reste limité. De manière générale, l'analyse de la réussite étudiante et le suivi des diplômés gagneraient à être améliorés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le taux d'encadrement est suffisant (25 enseignants pour 400 étudiants), avec un bon équilibre entre enseignants-chercheurs et enseignants. Cette équipe pédagogique est renforcée par les apports d'autres départements (Histoire, Géographie) et de l'université de Toulon pour le parcours *Information, communication, création numérique*. L'équipe pédagogique utilise peu les opportunités de formation proposées par la mission APUI ou les opportunités de mobilité internationale, ce qui est dommage. Outre les outils numériques, aucun autre type de formation n'est proposé aux enseignants, ce qui est regrettable. Les items sur la soutenabilité et la subsidiarité ne font pas l'objet d'une analyse de la part de l'équipe pédagogique, mais le nombre d'heures équivalent travaux dirigés (TD) par étudiant affiché est raisonnable pour une licence *Information, communication*.

La formation présente une bonne dynamique d'amélioration, mais le processus d'évaluation interne reste à consolider. La formation a un conseil de perfectionnement qui comprend des professionnels et se réunit deux fois par an. Cependant, l'évaluation des formations n'a pas été conduite. Dans le cadre du NCU, un processus centralisé et automatisé d'évaluation des formations est mis en place à partir de 2022. Toutefois, alors qu'une partie de l'évaluation reste trop officieuse, se limitant à un simple échange avec les étudiants, la partie centralisée proposée par l'université n'est pas assez exploitée par la licence. Le travail d'appropriation de la démarche doit se poursuivre.

Conclusion

Points forts

- Un bon taux de réussite des étudiants en L1 et durant tout le cursus.
- Les nombreux partenariats avec le monde socioculturel et socioéconomique ainsi que le partenariat académique avec l'université de Toulon.
- L'originalité de la formation proposée et des différents parcours.
- La réelle attractivité de la formation.

Points faibles

- Un suivi du devenir des étudiants trop peu précis et un travail sur les débouchés et l'insertion professionnelle à renforcer davantage.
- Un manque de poursuite d'études en master et en particulier dans les masters d'AU.
- Le manque de participation de l'équipe pédagogique aux dispositifs proposés par l'établissement dans le cadre du NCU ou du service d'aide à la transformation pédagogique.

Recommandations

- Améliorer le suivi des poursuites d'études et du devenir des étudiants.
- Poursuivre les efforts d'évaluation interne annuelle afin de soutenir l'amélioration continue et consolider l'évaluation des enseignements par les étudiants.
- Consolider la démarche compétences en travaillant les blocs de compétences et de connaissances et l'alignement pédagogique dans l'évaluation (MCCC) en bénéficiant de l'accompagnement du service dédié.
- Développer les dispositifs pédagogiques innovants.
- Consolider les dispositifs de préprofessionnalisation.

LICENCE PROFESSIONNELLE INTERVENTION SOCIALE : ACCOMPAGNEMENT DE PUBLICS SPÉCIFIQUES

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

Ouverte en 2018, la licence professionnelle (LP) *Intervention sociale auprès de publics spécifiques* est la seule en France avec celle de l'université Paris 3. Le diplôme est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) de Lettres, langues et sciences humaines en partenariat avec l'UFR de Droit. La LP n'a connu que deux promotions, mais existait auparavant sous la forme d'un diplôme universitaire (DU) similaire qui a beaucoup évolué depuis sa création en 2000.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans les orientations définies par l'établissement relatives au développement de la formation continue. Elle ne prolonge pas directement d'autres formations du même cycle. La licence vise à former des écrivains publics professionnels pour l'accompagnement des publics dans l'écriture administrative (pour répondre à la complexité des démarches administratives, notamment du fait de leur dématérialisation), familiale et littéraire. La formation s'adresse prioritairement à des adultes en reconversion professionnelle ou à des salariés du public ou du privé en formation continue. Elle cible également l'accompagnement des entreprises. Des étudiants issus de cursus généralistes sont toutefois attirés par la licence. La licence propose une initiation aux trois volets du métier : accompagnement en écriture de personnes en difficulté, écriture littéraire et écriture au service des entreprises. A chaque semestre, les enseignements incluent également des outils et techniques de communication (traitement de textes et tableur et référencement sur Internet) et d'insertion professionnelle (modes d'exercice du métier, comptabilité, gestion, réalisation d'un business plan). Un stage peut s'exercer.

La formation ne développe pas une offre spécifique à l'international par manque de pertinence et de moyens selon les porteurs de la formation.

Compte tenu de son objet, la formation n'intègre pas une formation à et par la recherche adaptée à sa finalité. Mais six enseignants-chercheurs de l'UFR de lettres et de droit participent aux enseignements.

La formation prend en compte les besoins socioéconomiques du territoire pour définir ses débouchés, sa finalité et ses contenus et associe les acteurs socioéconomiques à cette démarche. La formation définit sa politique en matière de formation continue. La formation prépare à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat au cours du cursus et elle fait intervenir à cette fin des acteurs socioéconomiques. Un stage peut s'exercer dans une structure en relation avec les compétences acquises dans l'un ou l'autre des trois volets du métier. Il peut être fractionné en plusieurs parties pour couvrir un éventail varié de situations (12 semaines à temps complet après les cours qui s'achèvent début avril ou un stage filé démarrant plus tôt dans l'année à raison d'un ou deux jours par semaine).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation définit et met en œuvre ses objectifs, ses contenus, ses méthodes pédagogiques et ses acquis d'apprentissage dans une approche favorisant l'alignement pédagogique. La formation valorise les compétences acquises dans le cursus ou en dehors de celui-ci. La formation n'est cependant pas organisée selon l'approche par compétences, une réflexion sur le sujet devrait être envisagée pour la prochaine offre de formation.

La formation diversifie ses méthodes pédagogiques pour favoriser la réussite de ses étudiants. La formation propose des modalités variées d'enseignement, dont des modalités partiellement à distance, pour flexibiliser l'accueil de ses différents publics dont certains ne sont issus du département. Les cours sont regroupés sur deux jours et demi pour favoriser l'inscription de personnes éloignées de Toulon et/ou travaillant à temps partiel.

La formation inclut les langues étrangères. Cependant compte tenu de la nature de la LP et de l'ancrage national du type d'emploi visé à l'issue de celle-ci, l'ouverture à l'international ne fait pas partie des priorités considérées car elle est jugée comme peu pertinente.

La formation permet l'accès effectif des publics de formation continue et en alternance par la mise en place de modalités adaptées d'accueil (horaires, cf. supra ; documents dématérialisés).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Les dispositifs d'information sur la formation sont à parfaire s'agissant d'un diplôme récent et du contexte depuis 2020. La formation est accessible après un diplôme de niveau bac + 2, une validation des acquis de l'expérience (VAE) ou une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP). En pratique, les étudiants sont souvent titulaires d'une licence générale ou d'un master dans des domaines variés (lettres, droit, psychologie, gestion, information et communication). La formation reçoit une trentaine de demandes chaque année, mais certains candidats ne parviennent pas toujours à obtenir le financement par le droit individuel à formation. La non-ouverture de la licence en 2020-2021 a été très préjudiciable : près d'une dizaine de personnes admises pour l'année 2021-2022 ont craint que cette non-ouverture se reproduise et se sont tournées vers d'autres diplômes.

La formation suit l'évolution des taux de réussite et analyse l'impact sur ceux-ci de ses dispositifs d'accompagnement, d'aide à la réussite et d'aménagement des cursus. Peu d'étudiants abandonnent (un cas en 2018 et 2019) et le taux de réussite est important (78 %). Un nombre restreint d'étudiants poursuit en master (deux). Le dossier ne livre pas plus de précisions.

La formation analyse la qualité de l'insertion professionnelle et la nature des poursuites d'études à partir des enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle et de cohortes. Le dossier ne livre pas plus de précisions.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le rapport ne fait pas apparaître les outils et indicateurs utiles à la mesure du coût des formations pour suivre et maîtriser sa soutenabilité et déplore un manque d'encadrement par des enseignants statutaires qui n'est à ce jour pas résolu. Ainsi, pour l'année 2019-2020, la LP était encadrée par 23 enseignants, dont huit enseignants-chercheurs permanents, qui assuraient 450 heures (570 heures travaux dirigés (TD)) conformément au cahier des charges des LP.

La formation organise l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants et prend en compte les résultats de cette évaluation dans son évolution. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement comprenant notamment des étudiants et des personnalités extérieures à la formation.

Conclusion

Points forts

- Une originalité de la formation (la seule en France avec l'université Paris 3) proposant des cours dédiés à des métiers nouveaux ou renouvelés
- Un stage, des ateliers et projets tutoriels
- Une organisation des cours concentrée sur trois jours
- Un faible taux d'abandon et un taux d'insertion professionnelle relativement important (60 %, aux deux — tiers dans des fonctions de cadre)
- Une interdisciplinarité

Points faibles

- Des modalités de recrutement des étudiants peu diversifiées
- Une instabilité de l'équipe dirigeante
- Une faible inscription dans l'approche par compétences

Recommandations

- Parfaire les modalités de recrutement des étudiants en tenant compte de la spécificité du public (formation continue pour l'essentiel) en l'ouvrant à des étudiants en formation initiale.
- Ouvrir les cours à d'autres champs disciplinaires pour attirer plus d'étudiants en formation initiale et permettre la poursuite en master.
- Si une première réflexion a été engagée sur l'identification des compétences visées par la formation à partir de la fiche RNCP, intensifier cette démarche dans le cadre du projet pour la nouvelle accréditation en définissant un référentiel propre à la LP et une structuration de l'offre en blocs de connaissances et compétences.
- Stabiliser l'équipe dirigeante.

LICENCE PROFESSIONNELLE *TECHNIQUES DU SON ET DE L'IMAGE*

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Techniques du son et de l'image* de l'université de Toulon, portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Ingémédia, relève du domaine Sciences humaines et sociales (SHS). Elle forme les étudiants sur le campus de Toulon (porte d'Italie). La mention regroupe trois parcours – *Nouvelles technologies du son* (NTS), *INTERMEDIA*, *Images et esthétiques numériques* (IEN). Accessible en troisième année de licence (L3), elle a pour principal objectif l'insertion professionnelle, mais prépare également la poursuite d'études en master en proposant une spécialisation théorique et technique adossée à la recherche et à l'innovation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence professionnelle *Techniques du son et de l'image* met en œuvre la stratégie formation de l'université de Toulon. Elle présente des actions pédagogiques conformes aux orientations et aux ambitions définies par l'établissement. Elle accompagne les étudiants dans la construction de connaissances et de compétences théoriques et techniques dans une logique de différenciation en trois parcours. Intégrant interdisciplinarité et pluridisciplinarité, résolument tournée vers le marché de l'emploi, elle adapte ses objectifs aux métiers ciblés pour maintenir sa pertinence et optimiser l'insertion professionnelle. Elle interagit avec son environnement et multiplie les partenariats porteurs aux niveaux local et régional. Elle travaille en étroite collaboration avec deux partenaires académiques, l'École supérieure d'art et de design de Toulon et le Pôle national supérieur de danse Rosella Hightower, pour les parcours *IEN* et *INTERMEDIA*. Cependant, les axes identitaires phares de l'université de Toulon - «Sociétés méditerranéennes» et «Science de la Mer» - ne sont pas transcrits dans les contenus de cette licence et n'influencent pas l'identité de la mention. Complémentaire aux formations du même cycle, elle forme des professionnels du son et de l'image aux compétences opérationnelles. Elle vise la maîtrise des outils et des techniques pour une employabilité immédiate des diplômés. La poursuite d'études en master est cependant possible. En effet, la LP propose une formation à et par la recherche active et expérimentale.

La formation présente des éléments d'ouverture à l'international dans ses maquettes sans en faire une priorité. Elle ne présente pas d'offre spécifique ou de collaborations fortes avec des partenaires internationaux, académiques ou socioéconomiques. Toutefois, elle accueille des étudiants internationaux, autorise les mobilités entrantes et sortantes. Les chiffres restent cependant anecdotiques.

La LP bénéficie d'un adossement à la recherche. L'insertion professionnelle est son premier objectif, mais elle intègre une formation à et par la recherche adaptée à ses pratiques pédagogiques. Des enseignants-chercheurs sont impliqués dans les enseignements. Savoirs et savoir-faire sont utilisés dans des réalisations collectives et des mises en situation professionnelles valorisantes. La rédaction d'un mémoire nécessite une recherche documentaire, théorique et technique, au service de la réflexion et de la résolution de problèmes. La formation bénéficie d'équipements de pointe, d'un environnement de travail adapté à l'expérimentation. Cette ouverture à la recherche et à ses méthodologies permet aux étudiants d'envisager une poursuite d'études en master.

Cette formation professionnelle est en relation constante avec le monde socioéconomique. Elle souhaite répondre pleinement à ses besoins et attentes. Aussi ses objectifs et contenus d'enseignement correspondent-ils aux réalités du marché de l'emploi. Elle identifie clairement les débouchés. Consciente des évolutions rapides et des progrès, elle s'inscrit dans une logique de veille et adapte son programme en cohérence avec sa fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Un dialogue permanent avec les acteurs socioéconomiques, source de dynamisme, garantit sa pertinence. Théorie et pratique sont liées. Les savoir-être en entreprise et l'entrepreneuriat sont stimulés par un travail collaboratif et des projets communs. Des professionnels participent aux conseils de perfectionnement et se voient confier des enseignements. La LP est ouverte à la formation continue et aux validations des acquis de l'expérience (VAE), mais fermée à l'alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La LP met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux savoirs et savoir-faire visés. Elle définit ses objectifs et contenus en fonction des débouchés professionnels. La maquette est bien structurée. Les étudiants reçoivent un enseignement de tronc commun complété par des contenus spécifiques au parcours choisi. Les acquis théoriques, techniques et professionnels sont valorisés, notamment dans le cadre du projet annuel de «Réalisation collective». Cette mission commune repose sur un alignement pédagogique cohérent au sein d'une approche programme. La formation indique ne pas mettre en œuvre l'approche par compétences. Les savoir-faire disciplinaires, transversaux et professionnels développés dans chaque unité d'enseignement (UE) sont bien identifiés et répertoriés, mais l'offre n'est pas encore conçue en blocs et il n'existe pas de portefeuille de compétences. Le dossier indique que les parcours *INTERMEDIA* et *IEN* se déroulent sur deux ans et non sur un an comme c'est le cas dans une formation classique en LP. Les détails de la collaboration avec les partenaires académiques concernés, la complémentarité et les modalités de validation sur deux ans ne sont pas explicites. L'organisation générale n'est pas lisible, d'autant que les maquettes des parcours se limitent aux semestres 5 et 6 de l'université de Toulon et ne mentionnent pas le rôle de l'École supérieure d'art et de design ou du Pôle national supérieur de danse Rosella Hightower.

Afin de favoriser la réussite et l'insertion, les pratiques pédagogiques sont variées et innovantes. Les projets, l'utilisation d'équipements et de logiciels de pointe et le stage long sont au cœur du dispositif. Les enseignements se font majoritairement en présentiel. 123 heures de cours sont néanmoins accessibles à distance et assouplissent les modalités d'accès et de fonctionnement.

La formation présente des outils d'ouverture à l'international. L'apprentissage de l'anglais est obligatoire. Les étudiants peuvent passer des certifications pour attester leurs compétences langagières. Ils ont la possibilité de suivre des enseignements de troisième langue vivante (LV3) via les services de formation continue. Les stages peuvent se dérouler à l'étranger, mais la formation ne dispose pas d'un réseau de partenaires socioéconomiques internationaux pour soutenir les initiatives. Si l'UFR présente des partenariats Erasmus et des accords bilatéraux, les mobilités en LP, entrantes et sortantes, sont rares. Les enseignants sont concernés par cette dynamique d'échange. Les opportunités connues sont toutefois peu exploitées. La formation accueille chaque année un professeur invité, professionnel du son, dans le cadre d'une Master classe.

Les contenus et les dispositifs de la licence sont ouverts aux publics de la formation continue, sans aménagement. Les effectifs demeurent très limités. La mise en place d'un parcours spécifique est envisagée, sous réserve d'un renforcement de l'équipe pédagogique. Il n'existe pas de dispositif d'alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La LP présente un très bon niveau d'attractivité et s'implique dans les dispositifs d'information. L'équipe pédagogique participe aux journées portes ouvertes, aux salons de l'étudiant. Les contenus et objectifs sont accessibles en ligne sur les sites de l'université et de l'UFR. Référencée dans les annuaires et plateformes spécialisées, la formation est active sur les réseaux sociaux. Elle analyse les candidatures, en augmentation sur la période aussi bien d'un point de vue quantitatif que qualitatif (79 candidatures en 2018-2019, 65 en 2019-2020, 103 en 2020-2021). Elle limite volontairement ses effectifs (59 en 2018-2019, 40 en 2019-20, 34 en 2020-2021) en raison de ses moyens humains, matériels et logistiques, sélectionne essentiellement des étudiants titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS) audiovisuel.

La formation suit attentivement la réussite de ses étudiants. Les taux sont très bons, en lien avec la qualité des candidats recrutés (80 % de réussite en 2018-2019, 82,5 % en 2019-2020, 97 % en 2020-2021). De ce fait, la formation ne systématise pas l'aide aux étudiants en difficulté. Les effectifs limités autorisent un suivi individualisé, pour la réalisation de leur mémoire notamment.

La licence analyse la qualité de l'insertion professionnelle et la nature des poursuites d'études de ses diplômés. Le taux d'insertion est très bon (94,4 %) et les emplois occupés sont en cohérence avec les débouchés visés. Le devenir professionnel des étudiants est connu sur le long terme grâce au réseau actif d'*alumni*. Des rencontres-événements sont organisées annuellement avec les anciens diplômés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens et d'équipements de pointe pour atteindre ses objectifs. La formation dispose de 26 enseignants (dont six enseignants-chercheurs et dix-neuf enseignants non permanents, plus un enseignant invité en 2020-21). Le manque d'enseignants est néanmoins évoqué à différentes reprises dans le dossier, et traduit un besoin plus général de l'UFR Ingémédia. Il amène la licence à limiter les effectifs de ses cohortes.

La licence s'inscrit dans une démarche d'amélioration constante de l'offre. Elle dispose d'un conseil de perfectionnement, dûment constitué, gage de pertinence et de qualité. Elle tient compte des évaluations des enseignements et de la formation produites par les étudiants. Le compte rendu de la réunion du 21 janvier 2022 est fourni.

Conclusion

Points forts

- De très bons taux de réussite, de diplomation et d'insertion professionnelle
- Des liens forts avec le monde socioéconomique
- Une mise en situation professionnelle et un stage longs
- Une sensibilisation à la recherche appliquée et à l'innovation
- Une efficacité des instances de pilotage et d'assurance qualité

Points faibles

- Une inscription faible dans la stratégie identitaire de l'établissement
- Une ouverture à l'international perfectible
- Une absence d'approche par compétences
- Une absence de dispositif d'alternance
- Un manque de précision sur la durée de formation des parcours *IEN* et *INTERMEDIA*

Recommandations

- Réorienter la stratégie identitaire de la formation selon les axes retenus par l'établissement, « Sociétés méditerranéennes » et « Science de la Mer », conforterait la caractérisation de la licence professionnelle *Techniques du son et de l'image* et contribuerait à optimiser son rayonnement.
- Développer l'internationalisation serait indéniablement une plus-value pour la formation. Sceller des partenariats académiques, culturels ou économiques, encourager les mobilités et les stages à l'étranger renforcerait encore la pertinence du diplôme.
- Appliquer l'approche par compétences permettrait une meilleure visibilité des savoirs, savoir-faire et outils maîtrisés et favoriserait l'employabilité. De même, constituer avec les étudiants un portefeuille de compétences optimiserait l'insertion professionnelle par la valorisation des acquis théoriques, techniques et professionnels.
- Améliorer l'accueil et l'accompagnement des publics de formation continue par des aménagements ou la création d'un parcours spécifique serait souhaitable. Renforcer l'équipe pédagogique par le recrutement d'enseignants titulaires faciliterait sans doute cette mise en œuvre ainsi que la création d'un dispositif ouvert à l'alternance.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GÉNIE BIOLOGIQUE

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie Biologique* (GB) a pour but de former des techniciens supérieurs en se substituant au diplôme universitaire de technologie (DUT) et sans remplacement d'une licence professionnelle (LP). La formation est portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) Génie Biologique de Toulon (campus Lagarde) propose trois parcours : *Biologie Médicale et biotechnologie* (BMB), *Sciences de l'environnement et écotechnologies* (SEE) ainsi que *Diététique et nutrition* (DN).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Bien qu'adéquat avec la pluridisciplinarité de l'offre de formation de l'UTL, le BUT GB s'inscrit de manière limitée dans la thématique « Sciences de la mer et Société méditerranéennes » et uniquement grâce au parcours *SEE* (environnement côtier). La cohérence et la complémentarité du BUT GB avec les autres formations du même cycle est très difficile à évaluer au vu des éléments de preuve fournis. En effet, il est dommage que la maquette fournie ne concerne que la première année du BUT (BUT1) des trois parcours, sans informations supplémentaires pour les deuxième année (BUT2) et troisième année (BUT3), qui seront mises en place respectivement en septembre 2022 et 2023 ou encore sur les programmes du DUT précédent.

L'ouverture à l'international est limitée. En effet, elle n'existe que par la venue d'étudiants étrangers au sein du DUT précédent ou la réalisation possible de stages à l'étranger pour l'année de BUT2 en diplôme d'université d'études technologiques internationales (DUETI) à partir de 2022.

De par sa nature professionnalisante, la formation ne sensibilise pas ses étudiants à la recherche alors que le parcours BMB serait particulièrement indiqué pour cela. En effet, un stage de découverte de deux semaines serait un plus à proposer aux étudiants dès la première année de BUT (BUT1) puisque les stages ont lieu exclusivement en BUT 2 et 3.

La prise en compte des besoins socioéconomiques locaux n'est pas clairement exposée. Cependant, les acteurs du monde socioéconomique interviennent au sein du BUT GB essentiellement en deuxième et troisième année, mais également en BUT1 *DN* (partenariat mis en place avec le lycée hôtelier Anne Sophie Pic pour l'enseignement des techniques culinaires).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation a défini ses objectifs et ses contenus pédagogiques au travers une approche par compétences déclinée dans la maquette des trois parcours. L'évaluation des compétences se fait grâce aux situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) et la valorisation des compétences sera effective en septembre 2022 avec le déploiement du portfolio.

Les méthodes pédagogiques sont diversifiées, mais l'enseignement à distance n'est pas utilisé comme un véritable outil pédagogique puisqu'il concerne uniquement les étudiants qui ne sont pas en capacité de se déplacer.

L'ouverture de la formation à l'international est faible et n'est assurée que par un enseignement d'anglais en BUT1, qui n'est pas valorisé par une certification.

Aucune sensibilisation à l'entrepreneuriat n'est proposée et aucun des trois parcours du BUT GB dispose des dispositifs de la formation tout au long de la vie (FTLV) que ce soit en termes d'apprentissage, de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou de validation des acquis professionnels et personnels (VAPP). Les informations fournies notent que l'alternance sera proposée en BUT3 (septembre 2023) pour les parcours *BMB* et *SEE*. Il conviendra ainsi de développer une véritable politique d'alternance, de VAE ou de VAP.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Les nombreuses actions menées expliquent la très bonne attractivité de la formation. Cependant, la participation aux salons, journées portes ouvertes, dispositif Pour l'accompagnement à l'orientation et à la réussite à Aix-Marseille, Avignon et Toulon (PANORAMA) de l'université conduit à de nombreuses candidatures sur le parcours *BMB* au détriment des parcours *DN* et *SEE*. A remarquer que la nature des parcours du BUT GB attire spécialement les étudiantes, au point de provoquer un déséquilibre marqué dans la répartition hommes-femmes.

Les dispositifs d'aide à la réussite ne sont pas très clairement exposés, excepté la mise en place d'un tutorat. Sans doute cela est-il lié à la réussite de tous les étudiants inscrits dans le DUT précédent.

L'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études par la formation n'est pas réalisable par manque d'informations ou de commentaires qui doivent être fournis en accompagnement des données quantitatives. Seuls les résultats de l'enquête nationale faite en 2018 et concernant le DUT précédent sont présentés. Elle souligne que 78,7 % des diplômés du DUT ont poursuivi leur études, 2,6 % en LP et 31,6 % en troisième année de licence (L3). 100 % des diplômés ont un emploi lorsqu'ils ne poursuivent leurs études.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

L'équipe pédagogique est composée de 16 enseignants-chercheurs et 23 enseignants contractuels, mais l'on peut s'interroger sur la soutenabilité de cette formation. L'effectif en BUT1 est de 112 étudiants inscrits pour les trois parcours. Cependant, dans la perspective de l'ouverture du BUT2 (septembre 2022) puis du BUT3 (septembre 2023) - et sans données précises sur le volume exact des enseignements qui devront être assurés par les acteurs socio-professionnels à des fins professionnalisantes -, il y a lieu de s'interroger sur l'adéquation des moyens humains disponibles avec les objectifs de cette formation.

Les outils d'amélioration de la formation sont à expliciter et à développer davantage. Ils devraient permettre à l'avenir un meilleur suivi de la formation afin d'optimiser le pilotage de celle-ci.

Conclusion

Points forts

- Une maquette fondée sur les compétences avec un système d'évaluation mis en place
- Une pédagogie novatrice et adaptée à la spécificité de la formation
- Une forte attractivité

Points faibles

- Aucune sensibilisation à l'entrepreneuriat, ni à l'intégrité scientifique
- Aucun des trois parcours ne propose de FTLV alors que la formation est par nature professionnalisante
- Aucun dispositif spécifique d'aide à la mobilité des étudiants, ni d'ouverture à l'international
- Un ancrage territorial de la formation qui n'est pas évaluable par manque d'informations fournies

Recommandations

- Implémenter plus fortement les parcours dans les besoins socioéconomiques locaux via une réelle politique d'accès de la formation à la FTLV (alternance, VAE).
- Renforcer l'attractivité des parcours *DN* et *SEE* qui est nettement plus faible que celle du parcours *BMB*.
- Développer l'ouverture à l'international.
- Clarifier et examiner la soutenabilité sur les trois années de BUT.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GÉNIE ÉLECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie Electrique et Informatique Industriel (GEII)* est un diplôme à bac + 3 visant à former des cadres intermédiaires dans le domaine de l'électricité, de l'électronique (maintenance, chargé d'études ou d'affaires, etc.). Le BUT se substitue au Diplôme universitaire de technologie (DUT) *GEII* précédemment existant au sein de l'université de Toulon. La formation propose les trois parcours possibles de la filière : *Electricité et maîtrise de l'énergie (EME)*, *Automatisme et informatique industrielle (All)* et *Électronique et systèmes embarqués (ESE)* en formation initiale ou en alternance. Les licences professionnelles (LP) actuellement portées (*Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable* et *Systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle*) par le département disparaîtront, car doublonnant avec de futurs parcours du BUT (*EME* et *All* respectivement).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le BUT *GEII* s'inscrit dans la pluridisciplinarité de l'offre de formation voulue par l'université de Toulon ainsi que l'accessibilité des études (alternance dès la première année de BUT (BUT1), public variés) et a trouvé des points d'accroche à la thématique « Sciences de la mer et Société méditerranéennes » portée par l'université (relations socioéconomiques (stages, LP/parcours), passerelles avec des écoles d'ingénieurs du domaine). Concernant la pédagogie, l'approche par compétences est mise en place avec le nouveau diplôme de BUT. Les enseignants du département ont été sensibilisés à cette approche via le dispositif Nouveau cursus à l'université (NCU) Mission de transformation des licences (Mistral) de l'université.

La formation (BUT/LP) n'a pas de partenariat international ni de dispositif favorisant la mobilité. Un référent «International» est toutefois identifié pour accompagner les étudiants dans d'éventuelles démarches en ce sens. La formation dispense une formation en anglais qui se traduit par une certification (LP ; BUT à venir). La formation en langue est orientée professionnalisation (techniques et commerces).

La formation de nature professionnalisante, ne sensibilise pas ses étudiants à la recherche. Des enseignants-chercheurs composent l'équipe pédagogique pour moitié.

La formation, professionnalisante, entretient des liens avec le monde socioéconomique (intervenants, places au conseil de perfectionnement). Le nombre d'intervenants est toutefois relativement faible. Même si la rémunération et la disponibilité des professionnels sont des freins, leur participation à la formation devra être augmentée (obligation légale du BUT). Elle prépare à l'insertion professionnelle, essentiellement à travers la préparation à l'embauche (CV, entretien, etc.) Aucune sensibilisation à l'entrepreneuriat n'est proposée.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation s'appuie sur un programme national construit avec des objectifs clairs (parcours en fonction de métiers cibles), des compétences métiers identifiées et laissant place à l'innovation et à l'évaluation des compétences à travers les situations d'apprentissage et d'évaluations (SAÉ). Ces aspects devront être mis en place avec l'ouverture des différentes années de BUT. La formation propose l'apprentissage dès la première année. Une labellisation non obligatoire est proposée en informatique.

La formation n'a pas de mobilité entrante/sortante à l'international formalisée. Elle s'effectue au cas par cas sous l'impulsion de l'étudiant accompagné d'un référent Relations internationales. La formation propose uniquement l'anglais comme langue étrangère. Dans le cadre du DUT, aucune certification en langue n'était demandée. Avec la mise en place du BUT, une certification devra être passée (Linguaskill ou *Test of English for Campaigne d'évaluation 2022 – 2023 - Vague C*)
Département d'évaluation des formations

International Communication (TOEIC) sont envisagées), mais sans niveau cible.

La formation peut être suivie dès la première année en alternance et en formation continue. L'alternance est relativement développée (environ 15 étudiants par promotion) ; elle était obligatoire en LP. Du fait de l'intégration des deux LP *MEEDD* et *SARII*, un report sur les parcours correspondants est attendu ce qui devrait augmenter le ratio d'apprentis en dernière année de BUT.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation met en œuvre de nombreuses actions afin de développer son attractivité (salons, journées portes ouvertes, immersion (cinq à six lycéens/an), etc.) et s'inscrit dans le programme Pour l'accompagnement à l'orientation et à la réussite à Aix-Marseille, Avignon et Toulon (PANORAMA) de l'université. La formation indique utiliser les données d'admission pour analyser son recrutement (type de baccalauréats, modalité de formation, etc.) ainsi que les résultats des étudiants. Elle ne transmet ici que les données de nombres de candidats/nombres d'admis par modalité de recrutement (formation initiale/apprentissage) : 700 admis répartis en 630 en formation initiale et 70 en alternance pour un recrutement de 73 initiaux et 15 alternants pour le dernier recrutement (2021-2022). La corrélation entre les actions et le recrutement (qualité/quantité) est délicate. Le dernier recrutement, plus faible (75 % de remplissage) n'est pas expliqué.

La formation n'a pas remonté de données sur la réussite des étudiants de BUT, le diplôme étant nouveau et désormais annualisé ; elle présente de bons résultats pour le DUT (environ 90 % en moyenne en DUT2 sur la période). La formation n'a pas noté d'effet Covid-19 sur la réussite. La formation indique que les « échecs » se font principalement sur la première année, mais sans donnée de taux d'échec. La formation les corrèle à l'attitude et au travail de l'étudiant.

La formation dispose d'outils pour effectuer le suivi des étudiants en sortie de diplôme. Pour le DUT, le taux de retour est faible et pour la LP, il est très bon. Ces outils pourront donc être transposés pour le BUT. La formation ne fournit cependant qu'une seule enquête (diplômés 2019), mais remonte des données sur les trois années. Ces données font apparaître un taux important de poursuite post-DUT (entre 70 et 90 % selon les années). Concernant les LP, aucune donnée d'insertion n'est remontée ; les dernières remontant à avant l'évaluation du fait d'études à 30 mois. La formation ne fait toutefois mention de quasiment aucune poursuite post LP (une en trois ans sur la période). Le département répond donc à la mission professionnalisante du diplôme (attendus du BUT).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose d'une équipe enseignante (titulaires et intervenants extérieurs) satisfaisante au regard de l'effectif actuel bien que la séparation apprentis/initiaux double le nombre de groupes de la formation. En effet, l'équipe est composée de 17 titulaires et 20 intervenants pour 88 étudiants. Le découpage et les effectifs actuels peuvent amener à questionner les seuils d'ouverture des groupes (travaux dirigés (TD) et/ou travaux pratiques (TP)). Toutefois, la capacité d'accueil est fixée à 96 étudiants soit une répartition 1/4/8. Dans ces conditions, la question des seuils de groupes ne se posera plus. Par contre, l'augmentation des heures d'enseignements effectives pour animer trois années de BUT comparativement à celles du DUT et de la LP devrait préoccuper la formation. Il y a lieu d'en interroger sur la soutenabilité au regard des modalités choisies (trois parcours en apprentissage et voie initiale).

La formation met en avant des outils d'amélioration de la formation (réunion interne, conseil de perfectionnement, enquêtes satisfaction et insertion) devant permettre l'amélioration de la formation, mais qu'elle ne fournit pas. Seul un compte rendu (exhaustif) du dernier conseil de perfectionnement d'une des LP est fourni (la LP *SARII*). Ce dernier se compose, entre autres, d'enseignants, d'un étudiant et d'un professionnel. Le conseil de perfectionnement a essentiellement porté sur les résultats de la promotion précédente, du recrutement et du fonctionnement de l'année en cours (Covid-19) et de la mise en place du BUT qui entraîne la disparition de la LP. La formation effectuant des évaluations internes des enseignements ainsi que des enquêtes de satisfaction (apprentis), les documents correspondants auraient été utiles.

Conclusion

Points forts

- Une professionnalisation des étudiants (apprentissage, insertion, etc.)
- Une intégration dans les orientations stratégiques et programmes de l'université

Points faibles

- Une faible intervention des professionnels dans les enseignements (cours magistraux (CM)/TD)
- Une ventilation CM/TD/TP par rapport à l'effectif actuel (1/4/8 pour 73 étudiants hors alternance)
- Aucune anticipation de la soutenabilité sur les trois années de la formation

Recommandations

- Accentuer l'intégration de professionnels dans ses enseignements de cœur de métier notamment avec l'entrée en vigueur prochaine des parcours en BUT2 et BUT3. Cela viendra renforcer les aspects professionnalisants déjà très présents dans la formation.
- Mener une réflexion sur la soutenabilité de la formation, notamment au regard du nombre de parcours ouverts, des modalités proposées, de la taille des promotions, et de celle de l'équipe pédagogique.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GÉNIE INDUSTRIEL ET MAINTENANCE

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie Industriel et Maintenance* (GIM) forme des cadres intermédiaires aptes à installer, maintenir, améliorer et sécuriser des systèmes pluritechniques (électriques, mécaniques, thermiques) sans remplacement d'une licence professionnelle (LP) pré-existante. La formation propose un parcours *Ingénierie des systèmes pluritechniques* (ISP) porté par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Toulon (campus de Lagarde).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Cohérent avec la pluridisciplinarité de l'offre de formation de l'UTLN, le BUT GIM s'inscrit dans la thématique « Sciences de la mer et Société méditerranéennes » de par les débouchés professionnels offerts au sein du bassin industriel toulonnais et la visite d'entreprises locales en première année du BUT (BUT1). L'intervention de professionnels (un seul en BUT1) et leurs heures de formation spécifique devront être largement augmentées avec la mise en œuvre totale du BUT. La formation se caractérise par un ancrage local certain et une approche pédagogique pluridisciplinaire incluant les problématiques et les enjeux des énergies vertes et du développement durable. Le BUT GIM est cohérent et complémentaire d'avec d'autres formations de l'UTLN en permettant la poursuite d'études en licence professionnelle (LP) *Métiers de l'industrie navale et maritime option Maintenance navale* ou l'école d'ingénieurs Seatech.

Le BUT GIM ne propose pas de parcours spécifique à ouverture internationale. L'ouverture et le partenariat avec des universités étrangères est à l'étude pour la deuxième année de BUT (BUT 2) (ouverture en septembre 2022), ce qui pérenniserait un partenariat avec le Collège d'enseignement général et professionnel de Lévis (Canada), permettant la réalisation de semestres et stages au Québec.

De par sa nature professionnalisante, la formation s'adosse peu à la recherche, mais elle offre néanmoins la possibilité de stages dans la maquette pour la deuxième année de BUT (BUT2) et la troisième année de BUT (BUT3). La formation implique deux enseignants-chercheurs au sein de l'équipe pédagogique qui souhaite une augmentation de ce chiffre avec le déploiement du BUT pour les deuxième et troisième années.

Depuis son ouverture en 2021, le BUT GIM propose une formation par alternance soit en contrat d'apprentissage, soit en contrat de professionnalisation en réponse aux besoins des entreprises locales.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation a défini ses objectifs et ses contenus pédagogiques au travers d'une approche programme corrélée à des compétences globales. L'évaluation des compétences grâce aux situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) et la valorisation des compétences ou la mise en place du portfolio voulu par le programme national (PN) n'est pas renseigné clairement.

Les méthodes pédagogiques sont diversifiées et adaptées à la spécificité de la formation, mais l'enseignement à distance n'est pas utilisé comme un véritable outil pédagogique. Outre les modalités classiques, les étudiants ont accès aux salles informatiques et aux espaces de *coworking*.

Le BUT GIM ne possède pas de dispositifs spécifiques permettant une ouverture à l'international hormis un enseignement de l'anglais aux deux semestres de BUT1. Il est dommage qu'il n'y ait pas d'autres enseignements en anglais, ni de certification proposée, ni de dispositifs particuliers favorisant la mobilité vers l'étranger.

Le BUT GIM ISP propose son parcours en alternance dès la première année, mais la formation tout au long de la vie (FTLV) n'est pas suffisamment valorisée par la formation. Bien que le BUT soit accessible au apprentissage (10 contrats en 2021-22), cette promotion à part entière ne repose pas sur un programme découpé en blocs de compétences. Il conviendra également de développer une réelle attractivité pour les validations des acquis de l'expérience (VAE) et validations des acquis professionnels et personnels (VAPP) en cohérence avec la vocation professionnalisante de la formation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Les nombreuses actions menées par la formation expliquent l'attractivité certaine de la formation qu'il conviendrait de renforcer auprès des bacheliers technologiques. L'équipe pédagogique est investie dans la participation aux salons, journées portes ouvertes, présentation de la formation dans les établissements du secondaire et aux chefs d'établissement afin de renforcer l'attractivité nécessaire malgré l'effectif modeste de la formation (443 candidatures pour 30 inscrits dont 22 bacheliers généraux).

L'absence de données concernant les outils et moyens ainsi que les résultats du suivi et de l'accompagnement de la réussite des étudiants ne permet pas d'évaluer ce critère. Il sera nécessaire de mettre en place rapidement des dispositifs spécifiques d'aides à la réussite dès l'année de BUT1.

Les données fournies concernant l'insertion professionnelle ne concernent pas le BUT GIM actuel. En effet, le suivi en 2018 de la réussite et de l'insertion professionnelle des étudiants du DUT précédent est fourni dans le cadre de l'enquête nationale sur le devenir des diplômés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La soutenabilité de la formation est questionnable dans la perspective prochaine de l'ouverture du BUT2 (septembre 2022) puis du BUT3 (septembre 2023). L'équipe pédagogique est composée de neuf enseignants-chercheurs et sept enseignants contractuels pour trente étudiants inscrits, mais le volume exact des enseignements qui seront assurés par des enseignants temporaires et les partenaires socio-professionnels devrait être clairement établi et explicité.

La formation ne dispose pas d'un conseil de perfectionnement. Bien que l'équipe pédagogique soit impliquée dans le suivi de l'évaluation des enseignements, aucun conseil de perfectionnement n'existait au sein du DUT précédent et celui du BUT1 doit être mis en place en 2022. En effet, la mise en place d'un conseil de perfectionnement est indispensable afin de formaliser clairement le pilotage de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une formation s'inscrivant dans la thématique de l'UTLN
- Une pédagogie novatrice et adaptée à la spécificité de la formation,
- Une intervention adéquate des acteurs socio-professionnels dans des modules de la formation, des visites d'entreprises ou de stages
- Une forte attractivité compte tenu de la spécificité de la formation

Points faibles

- Une absence de conseil de perfectionnement précédemment en DUT, mais une mise en place prévue pour le BUT
- Une approche par compétences pas encore généralisée
- Aucun enseignement en anglais pour d'autres matières, ni de certification proposée
- Des mobilités entrante et sortante des acteurs de la formation pédagogique non renseignées
- Un seul parcours ISP proposé

Recommandations

- Mettre en place un second parcours *Management méthodes et maintenance innovante* (3MI) tel qu'apparaissant dans le programme national (PN) du BUT *GIM*.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement dès l'année 2022-23.
- Faire évoluer la maquette vers une approche par compétences à 100 %.
- Étendre l'ouverture à l'international en renforçant l'enseignement de l'anglais et en proposant une certification dans cette langue.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GÉNIE MÉCANIQUE ET PRODUCTIQUE

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie mécanique et productique* (GMP) est un diplôme à bac + 3 visant à former des cadres intermédiaires dans le domaine de l'ingénierie mécanique (conception, industrialisation et gestion de process de production). Le BUT se substitue au diplôme universitaire de technologie (DUT) GMP précédemment existant au sein de l'université de Toulon et plus précisément à l'Institut universitaire de technologie (IUT) sur le site de Toulon - La Garde. La formation propose trois des cinq parcours possibles pour le BUT GMP. Actuellement la formation n'est pas ouverte à l'alternance.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le BUT GMP s'inscrit dans la pluridisciplinarité de l'offre de formation voulue par l'université de Toulon, mais ne s'inscrit pas dans la thématique « Sciences de la mer et Société méditerranéennes » mise en avant ni n'offre un éventail de modalités de formation (alternance, passerelles). Le BUT étant un nouveau diplôme, les passerelles entrantes et sortantes avec d'autres formations tant de l'université que d'autres établissements sont à construire. Ce nouveau diplôme laisse une latitude importante à la mise en place de pédagogie innovante et renforce l'aspect professionnalisant des formations d'IUT (situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) ; obligation d'intervenants professionnels).

La formation est ouverte à l'international et a déjà mis en place un partenariat (École de technologie supérieure (ETS), Montréal, Canada). La formation propose également un diplôme universitaire d'études technologiques internationales (DUETI) pour les étudiants internationaux (deux étudiants inscrits sur les trois années enseignées). La mobilité reste toutefois faible de par la nature même du diplôme (un étudiant sur les trois années enseignées).

La formation de nature professionnalisante, sensibilise toutefois ses étudiants au monde de la recherche à travers quelques enseignements (travaux pratiques (TP), communication). Les enseignants-chercheurs composent l'équipe pédagogique pour moitié.

La formation, par essence, entretient des liens importants avec le monde socio-économique mais ne débouche pas sur une insertion professionnelle rapide (sortie de diplôme ou après LP). Le nombre d'intervenants est égal à celui des titulaires, mais le rapport en volume horaire n'est pas précisé. La formation devra veiller à ce point qui est constitutif du nouveau diplôme (25 % d'heures assurées par des professionnels). La formation, sous sa forme DUT, bien que professionnalisante, présente un taux de poursuite d'études -autre que LP- très élevé (84 %, enquête 2018) qui pourrait être préjudiciable soit pour la viabilité de la troisième année de BUT (BUT3), soit par rapport à l'objectif du diplôme de BUT (50 % d'insertion professionnelle) Enfin, la formation ne sensibilise pas ses étudiants à l'entrepreneuriat.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation s'appuie sur un programme national construit avec des objectifs clairs (parcours en fonction de métiers cibles) et des compétences métiers identifiées. Le programme définit à la fois une approche programme (ressources) et une approche par compétences (SAÉ notamment).

Le programme national, notamment à travers les SAÉ et l'évaluation des compétences, laisse une grande place à l'innovation pédagogique. Seule la première année de la formation étant actuellement en place, l'innovation pédagogique et l'évaluation par compétences sont difficilement évaluables pour l'instant. Cet aspect est toutefois bien pris en compte par la formation. Si des ouvertures à la formation continue et l'apprentissage sont planifiées, le recours à du distanciel n'est pas envisagé.

La formation a une expérience de mobilité entrante/sortante à l'international dans le cadre du DUT (échange avec le Canada, DUETI) sur laquelle s'appuyer pour la transposer dans la formation du BUT. La formation dispense un module d'anglais tout au long de la formation qui doit se conclure par le passage d'une certification.

La formation ne peut actuellement pas être suivie dans le cadre de l'alternance ou de la formation continue. L'ouverture de la formation à ces modalités est prévue pour la rentrée 2023, sur l'intégralité de la formation (bloc et parcours).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation effectue des actions afin de développer son attractivité (salons, journée portes ouvertes, etc.), mais n'analyse pas l'utilité de chacune d'elles sur son attractivité. Bien que disposant des données Parcoursup, la formation ne tire pas d'analyse de celles-ci. De même, le BUT étant un diplôme nouveau, l'attractivité sur les publics (bacheliers généraux ou technologiques) ainsi que le ratio candidatures/places disponibles/étudiants serait à analyser de la part de la formation (remplissage à 75 %; ratio de 2/1 entre les bacheliers généraux et les bacheliers technologiques).

La formation n'a pas remonté de données sur la réussite des étudiants de DUT arguant ne pas posséder les données, mais fournit toutefois des données sur les poursuites d'études des étudiants de DUT (environ un tiers).

La formation dispose d'outils pour effectuer le suivi des étudiants en sortie de diplôme, mais n'en fait aucune analyse. Du fait de la pandémie de Covid-19 aucune enquête n'est fournie pour les années après 2018. L'enquête transmise fait apparaître un faible taux d'insertion professionnelle directe ou de poursuite en licence professionnelle, et un taux élevé de poursuite vers des niveaux bac + 5. Dans tous les cas, les diplômés s'orientent vers des métiers ou études en adéquation avec la formation. En outre les données remontées font également apparaître une répartition égale entre poursuite au sein de l'établissement et celle hors établissement (hors années Covid-19). Ces résultats d'enquête sont toutefois sujet à discussion du fait d'un faible taux de réponse (30 %).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose d'une équipe enseignante (titulaires ou intervenants extérieurs) permettant un taux d'encadrement satisfaisant au regard de l'effectif actuel. L'équipe est composée de 18 titulaires et 17 intervenants pour 85 étudiants en BUT1 et une répartition des catégories d'enseignement en 1/4/8. Cependant le département prévoit l'existence de trois options, ainsi que l'ouverture à de la formation continue, et de l'apprentissage dans le cadre du BUT. En outre ce diplôme implique l'ouverture à terme d'une troisième année dont il n'est pas précisé si elle remplacera ou se cumulera avec la LP existante portée par le département. Le coût de la formation actuelle (première année de BUT (BUT1)) est appréhendée grossièrement (égalité cours magistraux/travaux dirigés/travaux pratiques/projet) et la soutenabilité n'est pas analysée.

La formation met en avant des outils d'amélioration de la formation (conseil de perfectionnement, réunion/formation interne et/ou externe), mais ne fait pas apparaître de données d'évaluation des enseignements et/ou de la formation. Sur cette thématique, aucun document n'est fourni (compte rendu de conseil de perfectionnement, enquête de satisfaction).

Conclusion

Points forts

- Un lien avec le monde socioéconomique
- Une ouverture à l'international

Points faibles

- Un manque d'analyse des données d'admission ou d'insertion
- Une absence d'apprentissage à ce jour
- Une évolution non anticipée de la soutenabilité

Recommandations

- Analyser les flux et profils entrants afin de réfléchir à l'ouverture au moins de la troisième année à l'apprentissage. Cela sera sans doute indispensable pour garantir la soutenabilité de la formation avec le passage à un modèle en trois ans.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) MÉTIERS DU MULTIMEDIA ET DE L'INTERNET

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Métiers du multimédia et de l'Internet* (MMI) est porté par l'un des huit départements de l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Toulon et est situé sur le campus de Toulon centre.

Le passage du diplôme universitaire de technologie (DUT) au BUT conduit à la création d'une troisième année qui ne s'appuiera pas sur une licence professionnelle (LP) existante.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation répond pleinement à des attentes des jeunes du territoire sur un axe cohérent avec ceux portés par l'établissement. On observe par exemple 3 220 candidatures en 2021, avec un équilibre entre formation initiale (1 704) et formation continue (1 516) pour 100 places. Ce vivier permet de retenir suffisamment de candidats (932). Un tiers des étudiants choisissent et trouvent un contrat d'apprentissage (32 contrats en 2021 - 2022).

Une dynamique internationale existante forte était déployée dans le cadre du DUT et devrait se poursuivre avec le passage au BUT. De nombreux partenariats solides avec des établissements étrangers existaient pour le DUT : University of the West of Scotland - Paisley, Charles University – Prague – République Tchèque, Université de Mannheim - Allemagne, LIT – Limmerick – Irlande, université du Québec à Chicoutimi UQAC – Québec, Cégep de Matane – Québec, École de Technologie Supérieure (ETS) – Montréal – Québec. Les mobilités sortantes étaient importantes en 2019-2020 (12 mobilités) et marquaient une augmentation importante (quatre mobilités par an signalées avant 2019), mais la crise sanitaire et le passage au BUT ne permettent d'avoir le recul suffisant pour confirmer encore une reprise.

En-dehors de l'investissement des enseignants-chercheurs dans les enseignements, l'adossement à la recherche reste limité. Il s'agit juste de projets ou stages en laboratoire pour certains étudiants.

Les liens avec le monde socioéconomique sont forts. En effet, il y a la possibilité de faire de l'apprentissage dès la première année de BUT (BUT1). La formation prévoit notamment des heures dédiées à l'entrepreneuriat. Elle n'est par contre pas ouverte à la formation continue.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Comme tous les BUT, la formation s'appuie sur l'approche par compétences (APC) et a intégré les situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ). L'équipe a aussi été accompagnée par le Labset pour le passage à l'approche par compétences.

La mise en place de l'APC et des SAÉ oblige à diversifier les pédagogies. La formation peut s'appuyer sur des salles dédiées pour diversifier les approches pédagogiques.

Une préparation à la mobilité internationale est mise en place pour les étudiants intéressés. Comme signalé précédemment, les politiques mises en place avaient permis une augmentation importante des mobilités en 2019-2020, mais la crise sanitaire et la mise en place du BUT ne permettent pas à ce jour de savoir si la dynamique a permis de renouveler ces mobilités. La formation propose par ailleurs 46,5 heures d'anglais par année.

La formation est ouverte à l'alternance, mais pas aux stagiaires de la formation continue. Les effectifs d'étudiants en contrat d'apprentissage sont stables (33 en moyenne).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit son attractivité, qui est importante. On observe 3 220 candidatures en 2021 pour 100 places. Le public accueilli en BUT semble donc avoir été fortement modifié par rapport aux profils de DUT de 2018 et il semble y avoir un équilibre assez proche entre bacheliers généraux et bacheliers technologiques au sein de la première promotion de BUT1. Cependant, les données transmises dans le tableau sont un peu contradictoires (par exemple, il est annoncé 12 inscrits bacheliers généraux et dans les commentaires on parle de 56 bacheliers généraux inscrits en première année de BUT (BUT1)). Les nombres de candidatures sont importants, tant en initial qu'en apprentissage, ce qui montre l'attrait pour la formation avec des dispositifs mis en place pour informer les lycéens.

Les taux de réussite du DUT étaient suivis et confirmaient une bonne qualité du recrutement. 39 étudiants ont bénéficié d'un contrat pédagogique pour la réussite, le dispositif étant présenté comme devant être prochainement étendu au 65 étudiants de la promotion BUT1 (2021-22).

La formation assurait un bon suivi de ses étudiants à la sortie du DUT. Majoritairement en-dehors de l'IUT, faute de LP proposée naturellement dans l'alignement. En 2018, il avait été observé que 39 % des étudiants s'inséraient et 40 % étaient en poursuite ou reprise d'études.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La moitié de l'équipe pédagogique est constituée de personnels titulaires et les données montrent que la soutenabilité du DUT ne présentait pas d'inquiétude. 14 enseignants et enseignants-chercheurs (EC) (sur 15 enseignants et EC du département MMI) sont intervenus dans le BUT1 en 2021-2022, complétés par 15 enseignants temporaires parmi lesquels trois socio-professionnels enseignants associés (SPEA) et un contractuel. Ces enseignants interviennent dans l'enseignement de matières liées à leur activité professionnelle. 3 199 heures équivalent travaux dirigés (HTD) furent délivrées pour la deuxième année de DUT (DUT2) ; 3 764 HTD ont été dispensées en BUT1 en 2021-22. Ce nombre d'heures équivalent TD de la formation BUT est la somme des heures de la formation temps plein (trois groupes de TD et six groupes de travaux pratiques (TP)) et de la formation en apprentissage (un groupe de TD et deux groupes de TP). Cependant, le dossier n'aborde pas le sujet de la croissance du volume horaire consécutive à la réforme du BUT, alors que celle-ci aura un impact à prendre en compte pour confirmer la soutenabilité des trois années.

Il n'y avait pas de conseil de perfectionnement en DUT et les informations données ne permettent pas de savoir s'il sera bien mis en place en BUT. Des enquêtes internes à l'IUT sont mises en place pour évaluer les enseignements de la part des étudiants, mais avec un taux de retour qui paraît faible (30 %), mais il est précisé que des enquêtes sont aussi réalisées par le centre de formation d'apprentis (CFA).

Conclusion

Points forts

- Un vivier solide pour le recrutement
- Un déploiement de l'apprentissage dès la première année
- Un accompagnement du Labset pour la mise en place de l'approche par compétences

Points faibles

- Une soutenabilité pas forcément assurée avec la création d'une troisième année
- Une absence de conseil de perfectionnement pour le DUT

Recommandations

- Engager une réflexion sur la soutenabilité de la formation pour accompagner la mise en œuvre des années complétant le BUT, en relation avec les prévisions de recettes d'apprentissage.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement.

LICENCE INFORMATIQUE

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

La mention *Informatique* est une licence générale proposée sur le site de La Garde (Toulon) au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) de Sciences et techniques. C'est un cursus en trois ans avec une première année (L1) exclusivement prévue pour une poursuite en deuxième année (L2) et en troisième année (L3) d'informatique. Il est annoncé un parcours en L1-L2 *Information et communication* en plus du parcours informatique classique qui permet une poursuite en L3 *Information et communication* au sein de l'UFR Ingémédia (cette licence est co-acréditée avec Aix-Marseille-Université (AMU) et Avignon Université, qui porte la mention).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation ne s'inscrit pas dans les objectifs prioritaires de l'établissement, mais elle entre parfaitement dans la politique de proposer une offre répondant à un besoin local de formation de premier cycle sur le domaine.

Une ouverture est faite vers l'UFR Ingémédia avec un parcours permettant une poursuite en L3 *Information et communication*, mais il n'est pas précisé les effectifs au sein de ce parcours. Cependant, la licence semble surtout destinée à alimenter le master *Informatique* (une dizaine d'étudiants en première année de master (M1)).

Quelques mobilités entrantes et sortantes sont réalisées, mais l'ambition locale est en cohérence avec la modestie des flux. Il n'est signalé aucune mobilité en 2018-2019 et seulement trois mobilités sortantes et six entrantes en 2019-2020. La pandémie évoquée pour expliquer l'absence de mobilité en 2020-2021 ne paraît donc pas être un argument prédominant.

L'établissement assume que l'adossement à la recherche se fasse prioritairement au niveau master. En cohérence avec cette vision, l'implication de la recherche est observée uniquement au travers des enseignants-chercheurs titulaires qui interviennent dans la formation.

La formation respecte la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), mais elle ne se donne pas d'objectifs particuliers d'insertion professionnelle en sortie de diplôme. Toutefois, les étudiants acquièrent bien des compétences valorisables sur le marché de l'emploi. Assez naturellement pour une licence générale, il n'est pas fait mention d'interventions venant du monde professionnel. Par ailleurs les équipes reconnaissent que les demandes issues de la formation continue sont purement anecdotiques avec au plus deux stagiaires de la formation continue par an.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite avec des méthodes pédagogiques tout à fait adaptées pour permettre aux étudiantes et étudiants qui suivent l'ensemble du cursus d'acquérir les compétences visées au sein d'une mention de licence d'informatique. Elle semble avoir pleinement adhéré à l'approche programme lancée en 2019. Un travail est engagé pour passer en approche par compétences.

L'équipe pédagogique est investie et dynamique sur la diversification pédagogique. L'équipe pédagogique s'appuie notamment sur le Moodle de l'établissement pour déployer des séquences d'enseignement sur des modèles plus variés et diversifiés. Elle est plus réservée sur les orientations prises dans le cadre du Nouveau cursus à l'université (NCU) pour l'adaptation des parcours. Il est ainsi considéré que l'appui proposé par l'établissement d'ingénieurs pédagogiques ne permet pas de répondre aux besoins spécifiques de la formation.

L'ouverture à l'international est anecdotique. On compte entre zéro et six mobilités entrantes selon les années et le choix semble assumé. Cependant il est prévu 50 heures d'enseignement de Français Langue Étrangère par semestre pour ces étudiants en mobilité entrante. Il est précisé que pour les quelques mobilités sortantes, un accompagnement est mis en place avec le service des relations internationales et le responsable de la

formation. Il est prévu 18 heures d'enseignement d'anglais chaque semestre et il n'est pas proposé de certification en langue.

La formation est accessible à la formation continue, mais n'est pas proposée à l'apprentissage. Mais là encore les flux sont minimes (un ou deux par an). Il est précisé que ces flux sont anecdotiques.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit son attractivité et estime qu'une partie importante des flux d'entrée en L1 se fait par défaut comme dans beaucoup de licences scientifiques. Elle est en capacité de signaler les différences de réussite en fonction du baccalauréat d'origine. L'équipe pédagogique souligne que la capacité d'entrée en L1 est trop importante à la fois au vu des candidats qui s'inscrivent avec parfois des profils inadaptés et des forces humaines pour assurer le flux en L2 et L3. Les effectifs sont passés de 17 en L3 en 2019-2020 à 36 en 2020-2021 avec la remarque que les flux sont difficiles à gérer aussi au niveau L3. Il ne semble pas y avoir de dispositifs «oui si» en L1.

Une baisse significative du taux de réussite au niveau L2 et L3 mérite d'être interrogée. La première année sert d'année de confirmation avec moins de la moitié des néo-entrants (environ 120) qui passent en L2 (environ 60). Si l'équipe pédagogique souligne le niveau relativement stable de réussite en nombre d'étudiants en L2 et L3 sur les trois dernières années, l'augmentation importante des effectifs (17 en L2 2018-2019 et 62 en 2020-2021) auraient dû alerter sur ce taux de réussite en baisse.

La formation suit la poursuite d'études des étudiants en master, mais pas leur insertion professionnelle. Il est assumé que la finalité première de la formation est de permettre une poursuite d'études en master et que l'insertion professionnelle immédiate n'est pas un objectif en soi. Un peu plus de la moitié des diplômés sont signalés comme en étant en poursuite d'études, mais il est évoqué que les informations pourraient être lacunaires.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

L'équipe pédagogique est majoritairement constituée d'enseignants-chercheurs au nombre de 27 et est donc tout à fait équilibrée au regard des effectifs. Cependant celle-ci regrette de devoir faire appel à de nombreux vacataires pour couvrir les besoins de formation surtout au niveau L1 (environ la moitié des enseignements est assurée par des vacataires), tout en déplorant que le volume horaire global ait été réduit pour des raisons budgétaires.

Le conseil de perfectionnement s'appuie sur les résultats d'une enquête organisée en ligne pour proposer des évolutions. La participation des étudiants et des représentants du monde socioprofessionnel est malheureusement jugée insuffisante par l'équipe pédagogique.

Conclusion

Points forts

- Une équipe pédagogique investie
- Une approche programme bien installée et une diversification pédagogique
- Une augmentation des effectifs en L2 et L3 pouvant créer une vraie dynamique

Points faibles

- Un taux d'échec en L1 particulièrement inquiétant
- Une baisse des taux de réussite en L2 et L3
- Une approche par compétences n'étant pas encore déployée

Recommandations

- Étudier l'opportunité de réduire la capacité de L1 en ouvrant des parcours plus professionnalisants post-baccalauréat dont certaines années se feraient en apprentissage afin de générer des recettes supplémentaires pour assurer les recrutements nécessaires induits par ces créations de nouveaux cours.
- Porter une vigilance sur les taux de réussite en deuxième et troisième année.
- Bénéficier du travail réalisé déjà par l'équipe pédagogique pour déployer l'approche par compétences.

LICENCE MATHÉMATIQUES

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

La mention *Mathématiques* est une licence générale proposée sur le site de La Garde (Toulon) au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) de Sciences et techniques. C'est un cursus en trois ans avec une première année (L1) commune, qui ouvre sur deux parcours en deuxième année (L2) et troisième année (L3) : *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)* et *Mathématiques*. Il est signalé une passerelle possible vers l'école d'ingénieurs interne SeaTech, mais le dossier et les annexes ne permettent de savoir comment elle fonctionne.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation répond avant tout aux attentes locales de formation post-baccalauréat sur le domaine des mathématiques. Un partenariat avec l'école d'ingénieurs interne SeaTech en offrant un parcours renforcé assure le lien sur l'enjeu stratégique lié aux métiers de la mer. L'équipe pédagogique semble adhérer au programme Mission de transformation des licences (Mistral) pour accompagner la réussite des étudiants en L1 et L2. Elle souligne que sa capacité d'entrée en L1 est en adéquation avec les flux sortants et le vivier. Il ne semble pas mis en place de dispositifs « oui si » en L1.

L'ouverture à l'international est modérée. La part des étudiants internationaux reste modeste et semble concerner surtout la L3 pour une poursuite en master. La mise en place des droits différenciés semble être perçue par l'équipe pédagogique comme une entrave car elle évoque une politique restrictive de l'accueil des étudiants extra-européens dans les établissements français. Il n'y a pas eu de mobilités sortantes sur les années d'observation. Il est précisé que cela résulte essentiellement d'un frein financier. Toutefois des demandes pour l'année en cours ont été faites. Un partenariat est installé avec l'université des Comores impliquant des mobilités de l'équipe pédagogique. Enfin d'autres partenariats (Mayence, Prague, Bologne) sont évoqués pour permettre des flux entrants ; la pause imposée par la crise sanitaire va nécessiter de les réactiver.

L'adossement à la recherche a été pensé dès la première année. Ainsi des enseignements dès la L1 sont proposés pour initier les étudiants à la recherche. Par ailleurs, les enseignements sont majoritairement assurés par des enseignants-chercheurs titulaires issus du département de mathématiques de l'université de Toulon.

Les liens avec le tissu socioéconomique sont ténus sauf pour le parcours enseignement. En effet, ce parcours s'appuie sur l'intervention de professionnels de l'éducation nationale. La demande en formation continue est trop faible pour prévoir des programmes spécifiques. Le tissu d'industrie local est perçu comme insuffisant pour avoir une politique plus incitative à la recherche de stages.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La structuration des trois années de formation est conforme aux attentes d'une licence en mathématiques. Une approche programme est déjà mise en place et une réflexion est en cours vers une approche par compétences.

La formation diversifie modérément ses pratiques pédagogiques. L'équipe a été en capacité de faire cours en distanciel pendant la crise sanitaire, mais il semble que les pédagogies employées s'appuient principalement sur l'enseignement en présentiel, en-dehors des modules spécifiques déployés dans le cadre de Mistral. L'environnement numérique est utilisé en soutien aux apprentissages et en aide à l'auto-positionnement via des questionnaires à choix multiples (QCM).

La formation intègre des cours d'anglais, mais il n'existe pas encore de vraies dynamiques de mobilités sortantes. Des partenariats (Mayence, Prague, Bologne) ont besoin d'être relancés pour garantir un flux d'étudiants internationaux entrants (douze en 2018-2019, trois en 2020-2021) ; des cours de *Français langue étrangère* sont notamment accessibles aux étudiants internationaux entrants.

Il ne semble pas y avoir d'ouverture importante à la formation continue, faute d'une demande suffisante pour proposer des aménagements conséquents ou d'une offre spécifique.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit son attractivité, qui est en hausse. En effet, les flux de L1 en légère augmentation, confortés par une augmentation des effectifs en L2 (42 en 2018 et 56 en 2020), montrent que la formation répond à une demande réelle et accueille un public en capacité de réussir même si peu ou pas de candidatures sont refusées sur Parcoursup.

Les données sur la réussite sont bien accessibles. Un point de vigilance devra être porté sur l'augmentation forte du nombre d'étudiants n'ayant validé aucun crédit ECTS en 2020-2021 (25 étudiants concernés) pour savoir s'il s'agit d'un événement purement conjoncturel, par exemple, lié à la crise sanitaire. Dans ce dernier cadre, il a été préféré à l'usage des « oui si » sur l'étude des dossiers dans Parcoursup, l'usage de tests de positionnement à la rentrée universitaire pour proposer aux étudiants identifiés comme fragiles un accompagnement spécifique.

Il n'est pas fait d'analyse quantitative des poursuites d'études ni sur l'insertion professionnelle ; celle-ci n'étant pas un objectif recherché.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La quasi totalité des enseignants-chercheurs interviennent dans la formation, mais des postes de titulaires supplémentaires seraient les bienvenus. 26 enseignants permanents et 21 non-permanents sont mobilisés pour encadrer environ 60 étudiants inscrits par année du cycle (en 2020-21). Il serait souhaité d'augmenter le volume horaire en L1 (588 heures étudiant), alors que celui-ci est pourtant déjà conséquent par rapport à une première année scientifique.

Le conseil de perfectionnement se réunit chaque année et ses demandes ont donné lieu à des modifications. Le compte rendu succinct de la réunion du 4 février 2021 est jointe au dossier. Une enquête d'évaluation de la formation par les étudiants est effectuée.

Conclusion

Points forts

- Une formation avec des capacités d'accueil en adéquation avec le vivier et les débouchés
- Une organisation avec deux parcours dont l'un explicitement orienté enseignement, plus un parcours renforcé vers SeaTech

Points faibles

- Une absence de données sur le devenir des étudiants notamment en poursuite d'études en master
- Une approche par compétences non encore déployée complètement

Recommandations

- Réaliser une analyse sur les poursuites d'études en master et notamment pour préciser si des choix géographiques sont observés.
- Finaliser le déploiement de l'approche par compétences que travaille l'équipe pédagogique.

LICENCE PHYSIQUE, CHIMIE

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

La licence *Physique, chimie* (PC) est l'une des cinq licences scientifiques proposées par l'unité de formation et de recherche (UFR) -Sciences et techniques (ST) de l'université de Toulon visant à donner une culture et des connaissances dans ces deux domaines en vue de poursuites d'études en master ou écoles d'ingénieurs.

La licence PC propose lors des deux premières années du cursus un tronc commun visant à l'acquisition de connaissances théoriques, de méthodes expérimentales et de démarche scientifique. Ce n'est qu'en troisième année (L3) que trois parcours (*Physique*, *Physique-Chimie* et *Chimie*) sont proposés. Le parcours *Physique* est tourné vers les sciences environnementales, le parcours *Physique-chimie* est axé sur la physique de la matière/des matériaux, tandis que le parcours *Chimie* affiche une thématique chimie environnementale.

Pour les meilleurs étudiants, la formation propose une spécialisation renforcée en vue de faciliter l'intégration d'une école d'ingénieurs, notamment l'école SeaTech qui propose des places réservées aux étudiants de la licence.

Elle propose également depuis 2021 l'option *Accès Santé* (L.AS).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation ne s'inscrit pas dans les thématiques affichées de l'établissement. Toutefois elle participe de la diversification des formations proposées ainsi qu'à la demande d'ouverture aux divers publics étudiants, mais aussi aux enjeux environnementaux. La formation est construite en adéquation avec les autres formations de son environnement à travers la création d'un parcours renforcé (permettant une sortie en L3 vers l'école d'ingénieurs Seatech) et d'un parcours de soutien avec les autres licences de l'UFR-ST (*Mathématiques*, *Informatique* et *Sciences pour l'Ingénieur* (SPI)) qui permet également de proposer des passerelles inter-formations lors de la première année (L1). Elle propose trois parcours en L3 (*Physique*, *Chimie* et *Physique-Chimie*) afin de permettre des poursuites d'études en interne ou vers Aix-Marseille Université ou l'université Côte d'Azur.

La formation est ouverte à l'international à travers son recrutement, la mise en place d'un double diplôme avec le Vietnam et la gestion de mobilités dans le cadre de la deuxième année de licence (L2) ou de la L3. Concernant la gestion des mobilités, la formation ne bénéficie d'aucun soutien humain ou financier complémentaire : c'est la volonté de l'équipe pédagogique qui anime et maintient le programme.

La formation bénéficie d'un adossement important à la recherche de part la présence très majoritaire d'enseignants-chercheurs (EC) dans l'équipe pédagogique, dont le champ disciplinaire est varié, mais également par la mise en place de conférences, visites et stages en lien avec la recherche. La déontologie scientifique ou la recherche bibliographique sont identifiées comme des points en retrait. Le manque de moyens (dotation) est mis en avant pour justifier cette difficulté.

La formation n'intègre que partiellement le monde socioéconomique et les aspects professionnalisants. Le contenu généraliste et fondamental de la formation rend difficile l'intervention de professionnel ou la mise en place de l'alternance. Le programme de la formation est toutefois construit en accord avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et des professionnels participent au conseil de perfectionnement de l'année de spécialisation (L3)

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation fait évoluer le contenu de sa maquette et ses méthodes pédagogiques afin d'être en adéquation avec l'acquisition et l'évaluation de compétences. La formation est en cours de mise en place d'une approche par compétences, mais les moyens et la méthodologie mises en œuvre posent question à l'équipe pédagogique. Dans ce cadre, la formation a également mis en place un système de bonification de l'engagement étudiant ainsi que des pratiques sportives et culturelles.

La formation dispense des enseignements de manière classique (cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP)) que complète l'utilisation de divers outils numériques pour la mise à disposition de ressources complémentaires ou l'autoévaluation des apprentissages (Moodle), la dynamisation des cours (Wooclap). La formation s'appuie également sur des plateformes de TP, d'espaces numériques et de laboratoire de langues. L'enseignement à distance n'a pas été jugé satisfaisant et est donc délaissé.

La formation est ouverte à l'international essentiellement à travers l'accueil d'étudiants étrangers via les procédures de recrutement classiques et un partenariat de double diplôme avec le Vietnam. Pour ses étudiants, seul l'anglais est proposé comme langue étrangère, la seconde langue n'étant possible que dans le cadre d'un parcours renforcé. Les mobilités sortantes sont possibles, mais sont le résultat d'une démarche initiée par l'étudiant. Aucune aide matérielle ou humaine complémentaire n'est octroyée à la composante. La gestion de cette mobilité est donc du ressort et du bon vouloir des responsables de formation et des équipes pédagogiques. La formation expérimente essentiellement en L3 la mise en place de cours du cursus en anglais et prévoit la mise en place sur la prochaine période d'une certification en langue anglaise (*Linguaskill*).

La formation a mis en place un partenariat en lien avec le Centre d'instruction navale (CIN) qui peut s'assimiler à de la formation continue. Hormis cela, aucun dispositif spécifique n'est prévu pour cette modalité. **L'alternance est quant à elle jugée peu pertinente par la formation au regard de ses objectifs et contenus.** Du fait de l'absence d'étudiants relevant de ces modalités, aucune ingénierie n'est développée en ce sens. La mise en place de différents partenariats (CIN, Vietnam) montre toutefois la capacité de la formation à construire une ingénierie de formation adaptée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation utilise des outils classiques pour développer son attractivité (forum, portes ouvertes), actuellement en hausse, ainsi que la mise en place de parcours « renforcé » ou « spécialisé » afin d'attirer de bons profils (sélectivité). Une analyse du recrutement est faite sur l'origine des nouveaux inscrits (60 % de primo entrants ; 30 % de réorientation et 10 % de redoublants) et l'évolution à la hausse des candidatures sur lesquelles aucune sélectivité n'est faite hormis pour le parcours renforcé.

La formation étudie pour chaque année de formation le taux de réussite de la promotion. Elle ne fait toutefois pas ressortir d'analyse selon le type ou l'année de baccalauréat. Les passerelles peuvent légèrement biaiser le taux de réussite. Afin d'améliorer la réussite en L1 (taux le plus faible des trois années (50 % en L1 contre 80 % en L2 ou L3 en général)), un dispositif d'accompagnement a été mis en place pour l'ensemble des licences de l'UFR ST. Son impact n'est pas commenté. L'analyse des résultats fait aussi apparaître une baisse des taux de réussite en L2 et L3 pour l'année post-confinement (de plus de 80 % de réussite à un peu plus de 60 % environ (2021-2022)).

La formation n'assure que le suivi de poursuites d'études en interne, mais pas hors établissement, ni l'insertion professionnelle ; la formation indiquant que la quasi-totalité des diplômés de L3 s'inscrivent dans cette seule perspective. L'insertion professionnelle n'est donc pas considérée et aucune enquête à 18 ou 30 mois n'est menée. L'analyse des poursuites d'études se fait uniquement sur les poursuites d'études internes qui représentent environ 30 à 50 % des diplômés, selon les années, et valide l'adéquation de la formation avec le contenu des cursus des filières internes de débouchés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas des permanents suffisants pour assurer l'ensemble des heures de formation notamment du fait de l'augmentation des effectifs (97 étudiants/90 places). L'augmentation de la capacité d'accueil (70 à 90 places) fait suite à une demande du rectorat ; elle s'est faite à moyen humain constant. Les permanents assurent des heures complémentaires, mais un nombre conséquent d'intervenants extérieurs (chargés de cours) demeure nécessaire, notamment pour les TP de physique, de chimie et informatique. Certains modules ne sont assurés que par des intervenants de ce type (informatique). La gestion de ces

personnels non-permanents est, en outre, une charge supplémentaire pour l'équipe pédagogique et dirigeante. Ces difficultés se manifestent alors que des mutualisations existent entre les licences, entre les parcours, et que les heures les plus coûteuses (TP) ont déjà été limitées. Une réduction des heures de formation (de 600 à 550 heures) avait également été imposée lors d'un creux dans les effectifs qui sont désormais à un niveau supérieur (90) à la capacité d'accueil d'alors (70). Dans ces conditions, il est à craindre que cette tension augmente et ne se fasse sentir à plus ou moins brève échéance à travers une dégradation des savoirs et des compétences transmises.

La formation s'appuie sur des enquêtes étudiants ainsi qu'un conseil de perfectionnement pour s'autoévaluer et travailler à son amélioration même si cela n'a pas été complètement fait sur la période évaluée (Covid-19). Le compte rendu du conseil de perfectionnement montre la différence de perception de l'utilité de certains enseignements entre étudiants, déjà focalisés sur leur future spécialité, et enseignants, cherchant à donner une palette de connaissances large adaptée à un maximum de poursuite. Ces différences de perception se retrouvent également sur les modalités d'enseignement ou de contrôle.

Conclusion

Points forts

- Nombreux dispositifs mis en place pour la réussite des étudiants (accompagnement, renforcement, partenariat, etc.)
- Collaboration avec les autres formations de l'UFR-ST (mutualisation, dispositif commun, etc.)
- Bons taux de réussite des étudiants (L2 et L3)

Points faibles

- Une soutenabilité de la formation tendue (nombres de parcours, options, effectifs en hausse)
- Des effectifs des parcours en L3 faibles et très variables
- Une approche par compétences pas encore déployée totalement
- Une absence de résultats d'enquêtes d'insertion professionnelle

Recommandations

- Examiner attentivement la soutenabilité d'un nombre aussi important de dispositifs d'aides, passerelles et parcours visant à permettre aux étudiants de réussir (à effectifs potentiellement faibles), bien que certains soient mutualisés, et cela d'autant plus que la filière a connu une augmentation soudaine et conséquente de ses effectifs à moyens constants.
- Faire une analyse plus fine des données d'entrées et de sorties afin d'identifier la pertinence de certaines options.
- Réaliser une enquête et une analyse sur l'insertion professionnelle.
- Déployer l'approche par compétences, à laquelle l'équipe pédagogique réfléchit.

LICENCE SCIENCES DE LA VIE

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

La licence *Sciences de la vie* (SDV) de l'université de Toulon (UTLN) compte cinq parcours en deuxième année (L2) et/ou troisième année (L3) : *Biochimie et Génie Biologique* (BGB ; L2 et L3), *Biologie des organismes, des populations et des écosystèmes* (BOPE ; L2 et L3), *Professorat des écoles* (PE, L3, mutualisé avec l'unité de formation et de recherche (UFR) de Lettres), *Sciences de la vie et de la Terre* (SVT, L2 et L3), *Accès santé* (L.AS ouvert en 2021-22). La formation est portée par l'UFR des Sciences et techniques (ST) sur le site de Toulon, La Garde.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence Sciences de la vie est en parfaite adéquation avec l'axe identitaire de l'UTLN « Sciences de la mer et Sociétés méditerranéennes ». Les enseignements généralistes et pluridisciplinaires dispensés permettent des passerelles avec d'autres formations de l'UFR ST, un partenariat avec l'université d'Avignon (AU) et Aix-Marseille Université (AMU) pour la licence option *Accès santé* (L.AS).

La licence SDV est généraliste et pluridisciplinaire et offre un continuum clair de formation vers les masters Sciences de la mer (SDM) ou Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) en partenariat avec l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de Nice. Cependant, l'éducation aux grands enjeux sociétaux (tels que le développement durable) n'est pas un objectif de la licence SDV, qui dispense néanmoins des enseignements théoriques en écologie et climatologie, ou préprofessionnels en troisième année de licence (L3) (additif au diplôme via un Open-Badge « Écoguide scientifique de la région Provence Côtes d'Azur (PACA) » en partenariat avec le Parc National de Port-Cros).

La formation ne développe pas d'offre spécifique ou de partenariats à l'international. Cela explique la très faible proportion d'étudiants étrangers entrants ou sortants par rapport aux effectifs totaux (trois à six sur environ 400 étudiants) voire la quasi-inexistence de mobilité sortante des étudiants français (aucun en 2018 et 2019 ; un seul en 2020).

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche de par la sensibilisation à la démarche scientifique et à l'éthique scientifique ainsi que la partie prenante des chercheurs (C) et enseignants-chercheurs (EC) dans l'équipe pédagogique. L'équipe pédagogique compte 32 EC et C. Cependant, cet adossement reste à améliorer car seuls deux laboratoires de biologie de l'UTLN peuvent accueillir les étudiants souhaitant faire un stage volontaire ; pour le reste, il faut se tourner vers les laboratoires de AMU. Ainsi, on comprend et on déplore qu'il n'y ait pas de stages obligatoires dans l'ensemble de la formation, et les stages volontaires ne sont malheureusement pas valorisés par l'octroi de crédits ECTS via un supplément au diplôme par exemple.

Les relations avec le monde socioéconomique local existent, mais l'ancrage territorial n'est pas une priorité de la formation. Ainsi, des modules de préprofessionnalisation (sans indications sur la nature ou le volume horaire de ces modules) sont dispensés et un partenariat avec le Parc national de Port-Cros est mis en place. Cependant, peu d'acteurs socio-professionnels (seulement 10) dispensent des enseignements dans la formation. Ceci conduit malheureusement la majorité des étudiants de L3 à poursuivre en master en dehors de l'UTLN.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Licence pilote pour la transition des maquettes en compétences, la licence SDV a largement bénéficié du Nouveau cursus à l'université (NCU) Mission de transformation des licences (Mistral) qui permet à la formation le déploiement complet de sa maquette par compétences à partir de septembre 2022. Les compétences des cursus et hors cursus sont évaluées et valorisées par les situations d'apprentissages et d'évaluation (SAÉ) et les modalités d'enseignements sont diversifiées, actives et possibles à distance.

Plusieurs outils conséquents d'aide à la réussite sont mis en place grâce au NCU Mistral. Il s'agit, par exemple, d'une première année de licence (L1) Tremplin en deux ans correspondant au dispositif «oui si» de Parcoursup, ainsi qu'une aide à la réussite (CAP L2 qui a pour objectif le passage en L2 sans redoublement), un parcours de remise à niveau en mathématiques, des enseignants référents.

La formation inclut un enseignement non négligeable de l'anglais (36 heures par année de licence) qui semble peu attractif et qui n'incite pas les étudiants à la mobilité internationale. Les enseignements scientifiques en langue anglaise sont optionnels en L2 et L3 et mériteraient un investissement supplémentaire de l'équipe pédagogique afin d'augmenter l'attractivité auprès des étudiants étrangers ou de ceux souhaitant avoir une mobilité internationale.

Aucun dispositif ne permet actuellement d'avoir une offre de formation tout au long de la vie (FLTV) que ce soit en termes d'apprentissage, de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou de validation des acquis professionnels et personnels (VAPP). Seule la possibilité d'une licence professionnelle semble envisagée, mais sans qu'aucune information précise ne soit fournie. La mise en place de passerelle avec d'autres formations diplômantes telles que le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie Biologique* n'est pas évoquée alors qu'elle pourrait permettre une ventilation des effectifs de la formation, mais également améliorer l'ancrage territorial insuffisant de la licence SDV.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la licence SDV est certaine, mais perfectible en L1 où seuls 6,37 % des étudiants ayant candidaté se sont formellement inscrits (année 2020-21) en raison d'une démission massive des étudiants admis. L'attractivité concerne presque exclusivement les bacheliers généraux.

La formation suit attentivement la réussite des étudiants grâce à des moyens clairement exposés. Malgré la forte implication de l'équipe pédagogique, la réussite en L1 est moyenne (comprise entre 35 et 55 % en prenant en compte les abandons en cours d'année) en lien avec une proportion non négligeable d'étudiants démissionnaires (jusqu'à 30 % en L1) alors qu'elle est nettement supérieure en L2 et L3 pour les cinq parcours (plus de 70 %). A noter que la réussite des étudiants issus des filières technologiques ou professionnelles est faible (0 à 18 %) malgré leur insertion dans le dispositif Tremplin permettant de faire la licence SDV en quatre ans. L'efficacité des mesures d'aides à la réussite mis en place grâce au NCU Mistral est ainsi questionnable.

La formation suit l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de manière insuffisante par manque d'outils et/ou de personnel dédiés. Aucune donnée concernant ces items n'a été fournie.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens insuffisants pour garantir un enseignement de qualité et un encadrement suffisant des étudiants. Ainsi, pour l'année 2021-22, environ 55 % des enseignants étaient des vacataires assurant un tiers des heures d'enseignement pour toute la licence, essentiellement en travaux dirigés (TD). Il en résulte un poids très lourd reposant sur les enseignants statutaires qui assurent deux-tiers des heures équivalent TD. La prise en compte de ce constat par la politique de ressources humaines de l'établissement n'est malheureusement aucunement indiquée ou argumentée et ne peut donc pas être évaluée. L'équipe pédagogique a bénéficié d'un accompagnement et de formations substantielles dans le cadre de la transformation de la maquette en blocs de compétences via un accompagnement pendant trois ans par le Laboratoire de soutien aux Synergies Education-Technologie (LabSET). Les données fournies concernant les outils et les indicateurs de mesure du coût de la formation pour suivre et maîtriser sa soutenabilité ne concernent malheureusement que la dernière année.

L'autoévaluation de la formation est très bonne car elle s'appuie sur un conseil de perfectionnement biennuel analysant les enquêtes réalisées par les enseignants et la direction des études et permettant *in fine* l'amélioration de la formation en termes de pédagogie et de réussite. Le compte rendu de la réunion du 3 février 2022 est fourni, avec ses annexes relatives à l'évolution du cadrage de la maquette du diplôme et du référentiel de compétences de la L1.

Conclusion

Points forts

- Une approche par compétences mise en place à partir de 2022 pour la L1
- Une réelle politique d'aide à la réussite en licence
- Une évaluation interne solide

Points faibles

- Un taux d'encadrement par les enseignants statutaires trop faible
- Un taux de réussite modéré en L1
- Une ouverture à l'international insuffisante
- Un déficit marqué concernant la FTLV

Recommandations

- Renforcer l'équipe pédagogique en enseignants-chercheurs statutaires afin de lui permettre de mener à bien ses ambitions pour un enseignement de qualité et d'aide à la réussite.
- Développer l'ancrage de la formation dans le tissu socioéconomique local afin de maintenir le vivier étudiant à l'UTLN.
- Mener une réelle politique d'ouverture à l'international en établissant des conventions avec d'autres universités étrangères, en développant les enseignements scientifiques en langue anglaise et en favorisant l'intervention de professeurs invités.
- Assurer une passerelle entre la licence SDV et le BUT3 *Génie biologique*.
- Développer une réelle politique d'accès aux publics relevant de la FTLV via la mise en place de l'alternance.

LICENCE SCIENCES POUR L'INGÉNIEUR

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

La licence *Sciences pour l'Ingénieur* (SPI) est l'une des cinq licences scientifiques proposées par l'unité de formation et de recherche (UFR) -Sciences et technologies (ST) de l'université de Toulon. C'est une licence récente (2018) issue d'une troisième année de licence (L3) proposée comme débouchée pour des étudiants de diplômes universitaires de technologie (DUT) (*Génie électrique et informatique industrielle* (GEII) et *Génie mécanique et productique* (GMP)) dont la création (première année (L1) et deuxième année (L2)) s'est faite à coût constant. Sa spécificité n'est pas clairement explicitée dans les documents fournis.

Comme toutes les licences scientifiques, la licence SPI démarre dès le semestre 1, mais des mutualisations existent afin de permettre des passerelles pour les étudiants et de contenir les coûts. De même, des outils d'accompagnement à la réussite ont été mis en place pour ces filières afin de réduire l'échec et de faciliter la transition lycée/université.

Pour les meilleurs étudiants, la formation propose une spécialisation renforcée en vue de faciliter l'intégration d'une école d'ingénieurs, notamment l'école SeaTech, qui leur réserve des places.

Des passerelles entrantes en troisième année sont mises en place pour les étudiants de DUT ainsi qu'une convention avec le Centre d'instruction de Toulon.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation ne présente pas à travers sa maquette d'enseignement en lien avec la thématique de l'université bien qu'un auto-positionnement « mer, environnement et développement durable » soit affiché, mais non étayé. Elle s'inscrit cependant dans la volonté de l'université de diversification des filières. Initialement, il s'agissait d'une L3 passerelle pour des étudiants de DUT ou de licence générale vers des masters cibles. La formation s'inscrit désormais dans le panel de licence scientifiques du l'UFR ST et participent des différentes actions de cette composante (aide à la réussite, mutualisation, passerelle, etc.). Le développement durable est en cours d'émergence dans les enseignements.

La formation n'a mis en place ni partenariat international ni accompagnement à la mobilité internationale.

La formation bénéficie d'un adossement important à la recherche de part la présence très majoritaire d'enseignants-chercheurs (EC), et la place prégnante de celle-ci dans les enseignements. Des travaux pratiques évoluent ainsi en fonction de l'avancée de la recherche et des projets donnés aux étudiants sont orientés recherche et notamment dans le parcours de renforcement. Un module est également dédié à la recherche documentaire et à la méthodologie de travail, mais pas à la déontologie scientifique.

La formation a été construite en partie avec des socio-professionnels qui participent également au conseil de perfectionnement, garantissant l'adéquation avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). L'intervention de ces derniers directement dans la formation est plus réduite. La formation est ouverte à la formation continue, principalement via la convention avec le Centre d'instruction navale (CIN), mais pas à l'alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation a clairement identifié les débouchés et les compétences nécessaires et a donc établi ses contenus en conséquence et en accord avec des socio-professionnels. La formation n'indique rien concernant l'approche et l'ingénierie de formation mise en œuvre. Elle prend toutefois en compte les compétences en dehors du cursus, notamment l'engagement étudiant, l'activité culturelle ou sportive.

La pratique pédagogique de la formation est relativement classique (cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP)), mais est complétée par les outils numériques ainsi qu'avec les espaces de travail spécifiques dont elle dispose (salle de TP, espace collaboratif). La formation bénéficie également des programmes mis en place pour l'accompagnement étudiant (Projet Mission de transformation des licences (Mistral) ; programme d'investissements d'avenir (PIA)3) ainsi que les parcours renforcés. L'enseignement distantiel, s'il a permis de mettre en place des outils dont certains sont encore utilisés, n'a pas été jugé satisfaisant. Il n'est donc pas poursuivi.

La formation est actuellement très peu tournée vers l'international ; cet aspect repose uniquement sur les services ou moyens mis à disposition par l'université. Des outils d'enseignement seront prochainement mis en place, mais là encore, parce que fournis par l'université. La seule langue proposée durant la formation est d'ailleurs l'anglais pour laquelle une certification (*Linguaskill*) ne sera mise en place que durant la nouvelle période d'évaluation.

La formation ne prévoit ni dispositif pour l'accueil de public issu de la formation continue, hormis dans le cadre de l'accord avec le CIN, ni pour des alternants.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation utilise des outils classiques pour développer son attractivité (forum, portes ouvertes) ainsi que la mise en place de parcours « renforcé » ou « spécialisé » afin d'attirer de bons profils. Son nombre de candidatures est en augmentation de presque 90 % (612 à 1 095 candidatures) sur la période, mais avec une augmentation du nombre d'admis moindre (40 %, de 571 à 751 admis).

La formation, avec l'ensemble des licences de l'UFR ST, a mis en place un dispositif d'accompagnement dédié pour les élèves primo entrant afin de faciliter le passage lycée/université, mais aussi de réduire l'échec en L1 (plus de 50 % dans la formation). Cet accompagnement est mis en place à l'aide d'un test de positionnement et le suivi des notes afin d'orienter les étudiants vers le dispositif adapté. Le taux de réussite entre L2 et L3 ou en fin de L3 est lui au-delà des 80 %.

La formation assure le suivi de poursuites d'études, mais les données ne sont pas claires, et pas celui de l'insertion professionnelle. L'analyse des poursuites d'études faite par la formation indique l'adéquation de la formation avec le contenu des cursus des filières de débouchés. Cette affirmation est difficilement vérifiable les chiffres en année N+1 étant supérieurs aux inscrits de l'année de L2 ou L3.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas des moyens humains titulaires permettant d'assurer les besoins d'encadrement malgré des mutualisations au sein de sa composante. La capacité d'accueil théorique de 64 étudiants en L1 a été montée à 90 (places qui sont pourvues sur la période) sur demande du rectorat et ce, sans moyens supplémentaires (humains ou financiers). Cette augmentation de la capacité d'accueil en L1, année la plus chargée de la formation explique ce problème et ce, malgré une maquette amputée de 50 heures (sur 600 heures) lorsque la formation était en sous-effectif étudiant (pré-période audité). La L2 et la L3 n'ont pas connu de variation notables dans leurs effectifs. Les outils et indicateurs de mesure du coût de formation sont sommaires.

La formation s'appuie sur le conseil de perfectionnement et les enquêtes étudiants (par matière) pour faire évoluer son contenu et ses méthodes pédagogiques. Les enseignants peuvent s'appuyer sur les outils mis à disposition pour évaluer leurs pratiques et les faire évoluer de manière individuelle. Ces modalités n'ont pas été mise en œuvre depuis la pandémie de Covid-19. Un compte rendu succinct du conseil de perfectionnement en date du 25 février 2022 est fourni. Il se compose, entre autres, d'enseignants, d'intervenants socio-professionnels et d'un étudiant. Seuls trois points sont traités dont un seul entraîne une modification de la formation afin de mieux séquencer des modules de cours.

Conclusion

Points forts

- Une bonne intégration dans l'UFR ST
- Un système de parcours et d'options/accompagnement proposés
- Un bon taux de réussite en L2 (hors Covid-19) et en L3

Points faibles

- Une faible ouverture à l'international
- Une soutenabilité en tension
- Un faible taux de réussite en L1
- Un déploiement inexistant de l'approche par compétences

Recommandations

- Développer et structurer le volet international et notamment la mobilité sortante.
- Augmenter le taux d'encadrement et les moyens de la formation afin de répondre à la hausse des effectifs et permettre la réussite étudiante.
- Renforcer le parcours de soutien pour permettre une meilleure réussite en L1.
- Mettre en œuvre l'approche par compétences le plus rapidement possible.

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS) - ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ET SANTÉ

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) Activité physique adaptée et santé (APAS)* est portée par l'unité de formation et de recherche (URF) Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) de l'université de Toulon. Cette mention est fortement mutualisée avec les deux autres mentions STAPS (la licence *STAPS Entraînement sportif* ainsi que la licence *STAPS Éducation et motricité*). La première année de licence (L1) est générale et commune aux trois licences STAPS. Les cours scientifiques et sportifs sont tous mutualisés en deuxième année (L2) et en troisième année (L3). En L2, 13 % au semestre 3 (S3) et 14 % au semestre 4 (S4) sont spécifiques à la mention APAS. En revanche, en L3, 50 % de la formation devient spécifique aux activités physiques adaptées et santé.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Activité physique adaptée et santé (APAS)* suit la politique de l'établissement en matière de santé ainsi que la stratégie des établissements de soin régionaux et est fortement mutualisée avec les autres licences STAPS de l'université de Toulon. Des partenariats avec les instances régionales académiques, cliniques ou territoriales sont fortement présents. La licence APAS est en lien direct avec le master APAS co-accrédité (université de Toulon, Aix-Marseille Université (AMU) et l'université d'Avignon).

La formation est très peu ouverte à l'international. La licence APAS a recensée six étudiants (deux mobilités sortantes et quatre entrantes) au sein du dispositif Erasmus depuis 2019. Il n'y a pas de données renseignées montrant une volonté d'ouverture internationale. Pourtant le sport d'une part et la santé d'autre part sont par nature universels. Les étudiants auraient tout intérêt à découvrir d'autres pratiques et méthodes afin d'augmenter leurs compétences et leur employabilité en APAS.

La formation est fortement adossée à la recherche. La formation à la recherche au sein de la licence APAS est présente aussi bien dans les tronc communs scientifiques que dans la méthodologie de la recherche et dans les aspects cliniques qui la définissent. L'ensemble des enseignants-chercheurs du laboratoire participent à la formation de la licence APAS. Enfin dès la L1, les étudiants sont sensibilisés à la méthodologie par la recherche.

La formation entretient des relations conséquentes avec le monde socioéconomique et intègre de nombreux éléments de professionnalisation. La licence APAS est bien implantée dans le monde socioéconomique. Des concertations aussi bien avec des universités de la région Provence Alpes Côtes d'Azur (PACA) qu'avec des établissements de soins locaux permettent de cibler l'offre de formation en adéquation avec le monde socioéconomique. Le réseau dense de lieux de stage ainsi que le suivi de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) permettent une insertion assez conséquente des étudiants. Cependant aucune donnée statistique ne permet de quantifier cette insertion. De même aucune donnée n'est disponible concernant l'alternance et la formation continue. La formation intègre plusieurs éléments de professionnalisation. Tout d'abord, près de 50 % des interventions sont faites par des professionnels. Les stages en immersion sont très présents au sein de la formation car importants pour la professionnalisation des étudiants. Dès la L2, les étudiants bénéficient de 80 heures de stage et de 120 heures en L3. D'autre part, des cours spécifiques de préprofessionnalisation sont également proposés aux étudiants dès le semestre 2 au sein du cours « Découverte des parcours professionnels ». En L2, à chaque semestre, 36 heures sont dédiées aux compétences préprofessionnelles ; en L3, 50 % de la formation est dévolue aux spécificités des métiers liés aux activités physiques adaptées et santé.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs, mais sans précision sur les méthodes pédagogiques et d'évaluation mises en œuvre et avec une adéquation partielle en L3 avec les blocs de compétences. Le programme est globalement cohérent, ayant fait l'objet d'une construction au sein de l'équipe pédagogique de la licence APAS mais également en coordination avec l'ensemble des trois licences STAPS puisqu'un grand nombre de cours sont mutualisés. La construction des maquettes et des objectifs sont donc bien définis et pertinents. Cependant, le référentiel de compétences de la formation ainsi que la mise en place de ses blocs de connaissances et compétences et de l'évaluation des compétences ne sont que partiellement définis. La partie de la formation dédiée aux enseignements spécifiques APAS est organisée par blocs de compétences. Les stages permettent également de valoriser les compétences développées lors des cours de préprofessionnalisation en APAS. Toutefois cette partie spécifique ne représente que 50 % de la formation en L3 et moins de 20 % en L2. Une volonté d'augmenter ce pourcentage pour les prochaines années est exprimée par l'équipe pédagogique dans son auto-positionnement. D'autre part, peu d'informations permettent de juger des méthodes pédagogiques employées pour les appliquer aux compétences visées.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques et utilise des environnements pédagogiques variés. De nombreux dispositifs pédagogiques sont utilisés par l'équipe APAS. Ces dispositifs sont aussi bien des enseignements hybrides que des méthodes utilisant le matériel informatique et numérique. D'autre part la formation STAPS en général et APAS en particulier nécessite une grande diversification d'environnements d'enseignement (amphithéâtre, salle de travaux dirigés (TD), terrains de sport, etc.). De plus, des actions particulières extérieures à l'UFR (sport partagé, handisport) assurent une ouverture sur d'autres espaces professionnels. La formation par cours hybrides est également développée, notamment pour les statuts particuliers (situation d'handicap, sportif de haut niveau, etc.). Toutefois, cette licence qui pourtant utilise des pratiques innovantes pourraient aller encore plus loin dans ses dispositifs pédagogiques notamment à l'aide de jeux sérieux, de mise en situations, etc.

La formation n'a pas de dispositif d'ouverture à l'international et l'enseignement en anglais est peu développé. Une centaine d'heures est consacrée au développement des langues, ce qui paraît un peu faible avec les poursuites d'études et l'insertion professionnelle dans un monde sportif et un milieu de la santé de plus en plus anglophone. Aucune certification de langue n'est mise en place. Plusieurs actions (et propositions) sont mises en place pour développer l'apport de l'anglais au sein de la formation APAS. Cependant, ces actions ne sont pas basées sur des partenariats pérennes et formels ce qui explique sûrement le faible nombre de mobilités internationales.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas du tout adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Si la formation est théoriquement ouverte à la formation continue, aucun dispositif particulier n'est mis en place pour favoriser leur accueil au sein de la licence ou dans des formations complémentaires (diplôme universitaire (DU), blocs de compétences, validation des acquis de l'expérience (VAE)). Les données quantitatives ne recensent qu'une validation des acquis professionnels (VAP) accordée, quatre VAE et quatre stagiaires en formation continue depuis 2018. Il n'y a pas de contrat d'alternance pour la licence APAS ce qui est regrettable puisque cette licence peut parfaitement correspondre aux besoins de clubs de la région ainsi qu'aux maisons de santé dont les contrats en alternance sont adaptés.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe fortement et suit de très près son attractivité auprès de ses différents publics. Comme pour la majorité des licences STAPS, la formation est très attractive (2 800 candidats pour une capacité d'accueil de 304 places). Si elle est « en tension » pendant le recrutement, elle parvient à accueillir l'ensemble des candidats admis qui valident leur candidature. L'équipe pédagogique est très impliquée dans de nombreux dispositifs d'information et d'orientation à destination des lycéens (salons et journées portes ouvertes). C'est ainsi que le nombre de néo bacheliers issus de filières technologiques est en baisse constante ces dernières années, ce qui montre que l'information sur leur très faible réussite est bien passée. Cependant, il n'y a pas de données concernant l'attractivité des étudiants voulant s'inscrire précisément en APAS ni de données sur les étudiants désireux rejoindre la licence APAS en L2 ou L3.

La formation suit la réussite de ses étudiants, mais les données renseignées ne sont pas complètes. L'équipe pédagogique analyse les taux de réussite de la L1 à la L3 selon les informations obtenues auprès des différents conseils (perfectionnement et commission pédagogique). Ils permettent d'analyser l'impact des taux de réussite sur les dispositifs d'aide à la réussite de manière ponctuel grâce à un accompagnement de proximité. Par exemple, trente heures de soutien ou une heure de tutorat par étudiant sont mises en place. Cependant, peu d'outils de mesure sont présentés pour évaluer précisément l'évolution du suivi des étudiants et l'équipe

pédagogique doute de certaines données renseignées sur le document d'auto-positionnement. Les taux de réussite sont stables sur les dernières années et sont corrélés au nombre croissant d'étudiants (109 en 2019 et 154 en 2020-2021). Il est toutefois regrettable que les étudiants «oui si» ne soient pas pris en compte au sein de la licence APAS.

La formation analyse très peu la poursuite d'études de ses diplômés et leur insertion professionnelle car les données sont incomplètes. Un suivi au niveau national est fait concernant les licences APAS. Cependant, peu de données locales des licences APAS de l'université de Toulon permettent de suivre précisément l'insertion professionnelle et la poursuite d'études dans d'autres universités. De plus, les données recueillies sont incomplètes. Il est fort regrettable que ce type de données ne soient pas mis en avant puisque le succès d'une formation est en partie basé sur le taux d'insertion dans le monde socioéconomique ou la poursuite d'études.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens nettement insuffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement de la formation est extrêmement faible (50 % uniquement de la formation est assurée par des titulaires). Les chiffres donnés concernant la soutenabilité de la formation révèlent une rationalisation des coûts due à la petite taille de l'équipe pédagogique davantage qu'à un choix. Peu d'enseignants assurent l'essaimage de leur accompagnement pédagogique à l'ensemble de leurs collègues sans doute par manque de temps et par manque de formation continue.

La formation définit un processus d'évaluation interne très solide permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'équipe pédagogique de la licence APAS est très à l'écoute des étudiants comme le prouve le taux de réponse aux questionnaires bien plus élevé que les pourcentages de réponse aux enquêtes nationales. Les résultats de ces évaluations, comme les autres indicateurs utiles (effectifs, taux de réussite, etc.) sont finement analysés par le conseil de perfectionnement qui se réunit bi-annuellement et dont la composition est équilibrée sur les trois collèges : les enseignants, les étudiants, et les professionnels. Le compte rendu du dernier conseil (7 juillet 2021) montre par exemple que des évolutions substantielles ont eu lieu, en particulier en matière de suivi des étudiants, révélant ainsi la bonne inscription de la formation dans une démarche d'amélioration continue.

Conclusion

Points forts

- Un fort pourcentage de poursuite d'études en master APAS
- Une licence APAS bien implantée dans le monde socioéconomique local
- Des taux élevés de réussite
- Une pluridisciplinarité et un adossement à la recherche bien présents au sein de la formation

Points faibles

- Une ouverture à l'international peu présente
- Une quasi-inexistence de la formation continue et de l'alternance
- Un manque d'outils précis de suivi de l'insertion
- Un taux d'encadrement (d'enseignant-chercheurs) beaucoup trop faible

Recommandations

- Diversifier les publics d'étudiants (international, formation continue, contrat d'apprentissage) afin d'offrir de plus grandes opportunités d'action dans le monde socioéconomique.
- Renforcer l'équipe pédagogique en enseignants-chercheurs pour que la licence adopte des dispositifs pédagogiques plus innovants (incluant des pédagogies interactives) et développe des outils de suivi de l'insertion.
- Renforcer l'ouverture à l'international.

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS) - ÉDUCATION ET MOTRICITÉ

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) Éducation et motricité (EM)* est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) STAPS de l'université de Toulon. Cette mention est fortement mutualisée avec les deux autres mentions STAPS (la licence *STAPS Activité physique adaptée et santé* ainsi que la licence *STAPS Entraînement sportif*). La première année de licence (L1) est générale et commune aux trois licences STAPS. Les cours scientifiques et sportifs sont tous mutualisés en deuxième année (L2) et en troisième année (L3). En L2, 13 % au troisième semestre (S3) et 14 % au quatrième semestre (S4) sont spécifiques à la mention EM. En revanche, en L3, 50 % de la formation devient spécifique à l'éducation et motricité. Lors de cette dernière année, les étudiants doivent choisir un parcours parmi deux proposés : *Parcours primaire* ou *Parcours secondaire*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Éducation et motricité (EM)* est peu en adéquation avec la stratégie de l'établissement tournée vers les sociétés méditerranéennes et la mer, mais bénéficie du soutien de l'établissement pour développer cette formation dans un contexte de pénurie d'enseignants dans l'académie. Ainsi, la licence EM est cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et elle est mutualisée avec les autres licences STAPS (licence *STAPS Activité physique adaptée et santé* et licence *STAPS Entraînement sportif*). Bien que des partenariats avec les instances régionales ou nationales soient présents, on peut toutefois regretter qu'aucune précision ne soit donnée sur la nature et le type de ceux-ci. La licence EM est répartie en deux parcours. Le parcours primaire est en partie en relation avec l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ) local ; en revanche le parcours secondaire (proche du master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)*) est inexistant, contraignant les étudiants à s'exiler dans d'autres académies.

La formation est très peu ouverte à l'international. Cinq étudiants (deux mobilités sortantes et trois entrantes) uniquement ont profité du dispositif Erasmus. Une volonté d'ouverture vers des universités chinoises est exprimée sans conventions concrètes actualisées. Si on comprend que les métiers de l'enseignement sont très liés à la langue, cela ne devrait pas bloquer les étudiants souhaitant se rendre dans des universités francophones afin de connaître d'autres cultures de l'enseignement.

La formation ne bénéficie qu'en partie d'un adossement à la recherche. La licence EM n'est adossée à la recherche que dans les cours de tronc communs (scientifiques et de méthodologie de la recherche). Dès la L1, les étudiants sont sensibilisés à la méthodologie par la recherche. Pourtant on peut regretter que les cours spécifiques en éducation et motricité ne bénéficient pas d'un adossement à la recherche. Un manque d'enseignants-chercheurs (et de laboratoire en science de l'éducation tournée sur la motricité) explique cet état.

La formation entretient des relations conséquentes avec le monde socioéconomique et intègre de nombreux éléments de professionnalisation. Les cours spécifiques de la licence EM sont essentiellement dispensés par des intervenants extérieurs (par exemple, des professeurs d'éducation physique et sportive (EPS) en établissement). En cela la formation entretient de fortes relations avec le monde socioéconomique. De plus, elle intègre plusieurs éléments de professionnalisation. Les stages en immersion sont très présents au sein de la formation car importants pour la professionnalisation des étudiants. Dès la L2, les étudiants bénéficient de 80 heures de stage et de 120 heures en L3. D'autre part, des cours spécifiques de préprofessionnalisation sont également proposés aux étudiants dès le semestre 2 au sein du cours « découverte des parcours professionnels ». En L2, à chaque semestre, 36 heures sont dédiées aux compétences préprofessionnelles et enfin, en L3, 50 % de la formation est dévolue aux spécificités des métiers liés à l'enseignement. Enfin la licence EM comprend deux parcours professionnels, l'un tourné sur les métiers de l'enseignement en primaire et l'autre sur les métiers de

l'enseignement dans le secondaire. Cependant, il est regrettable que les aspects de formation continue, d'alternance et d'insertion à l'entrepreneuriat ne soient pas développés au sein de cette licence.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs, mais sans précision sur les méthodes pédagogiques et d'évaluation mises en œuvre et avec une adéquation partielle en L3 avec les blocs de compétences. Le programme est globalement cohérent, ayant fait l'objet d'une construction au sein de l'équipe pédagogique de la licence EM mais également en coordination avec l'ensemble des trois licences STAPS puisqu'un grand nombre de cours sont mutualisés. La construction des maquettes et des objectifs sont donc bien définis et pertinents. Cependant, le référentiel de compétences de la formation ainsi que la mise en place de ses blocs de connaissances et compétences et de l'évaluation des compétences ne sont que partiellement définis. La partie de la formation dédiée aux enseignements spécifiques EM est organisée par blocs de compétences. Toutefois cette partie ne représente que 50 % de la formation en L3 et moins de 20 % en L2. Une volonté d'augmenter ce pourcentage est exprimée pour les prochaines années. Par ailleurs, peu d'informations permettent de juger des méthodes pédagogiques employées pour les appliquer aux compétences visées.

La formation diversifie peu ses pratiques pédagogiques, mais utilise des environnements pédagogiques variés. La licence EM est tournée essentiellement vers les concours d'enseignants (primaire et secondaire). La formation n'est pas ouverte à d'autres types de débouchés. Néanmoins les cours dédiés à l'éducation de la motricité et à l'enseignement s'appuient sur des environnements variés (amphithéâtre, salle de travaux dirigés (TD), terrains de sport, etc.). La formation par cours hybrides est également développée, notamment pour les statuts particuliers (situation d'handicap, sportif de haut niveau, etc.). Cependant, il est regrettable que ne soient pas proposés d'autres types d'enseignement interactifs pour de futurs enseignants. Par exemple, des jeux de rôle, des jeux sérieux, des classes inversées pourraient être parfaitement pertinents à cette formation de futurs enseignants.

La formation n'a pas de dispositif d'ouverture à l'international et l'enseignement en anglais est peu développé. Une centaine d'heures est consacrée au développement des langues, ce qui paraît un peu faible, mais reste compatible avec les poursuites d'études et l'insertion professionnelle qui sont exclusivement francophones. Aucune certification de langue n'est proposée. Aucun véritable partenariat n'est mis en place, seules des actions ponctuelles sont développées qui sont plus de l'ordre d'opportunités que de dispositifs formels.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas du tout adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Si la formation est théoriquement ouverte à la formation continue, aucun dispositif particulier n'est mis en place pour favoriser leur accueil au sein de la licence EM ou dans des formations complémentaires (diplômes universitaires (DU), blocs de compétences, validation des acquis de l'expérience (VAE)). Les données quantitatives ne recensent qu'une validation des acquis professionnels (VAP) accordée et quatre stagiaires en formation continue de 2018 à 2021. Il n'y a pas de contrat d'alternance pour la licence, ce qui est compréhensif pour les étudiants désirant se préparer aux concours d'enseignants de la fonction publique. En revanche, pour les étudiants de la licence EM qui auraient d'autres ambitions professionnelles, l'alternance pourrait être un dispositif particulièrement attractif et pertinent.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe fortement et suit de très près son attractivité auprès de ses différents publics. Comme pour la majorité des licences STAPS, la formation est très attractive (2 800 candidats pour une capacité d'accueil de 304 places). Si elle est « en tension » pendant le recrutement, elle parvient à accueillir l'ensemble des candidats admis qui valident leur candidature. L'équipe pédagogique est très impliquée dans de nombreux dispositifs d'information et d'orientation à destination des lycéens (salons et journées portes ouvertes). A noter la baisse constante du nombre de néo-bacheliers issus de filières technologiques soulignant que l'information sur leur très faible réussite a été prise en compte par les candidats. Cependant, il n'y a pas de données concernant l'attractivité des étudiants voulant s'inscrire précisément en EM ni de données sur les étudiants d'autres universités voulant s'inscrire en L2 ou L3 EM à l'université de Toulon.

La formation suit la réussite de ses étudiants, mais les données renseignées ne sont pas complètes. L'équipe pédagogique analyse les taux de réussite de la L1 à la L3 selon les informations obtenues auprès des différents conseils (perfectionnement et commission pédagogique). Ils permettent d'analyser l'impact des taux de réussite sur les dispositifs d'aide à la réussite de manière ponctuelle grâce à un accompagnement de proximité. Par exemple, 30 heures de soutien ou une heure de tutorat par étudiant sont mises en place. Cependant, peu d'outils de mesure sont présentés pour évaluer précisément l'évolution du suivi des étudiants et l'équipe

pédagogique doute de certaines données renseignées sur le document d'auto-positionnement. De plus, aucune analyse sur l'évolution des étudiants du parcours *Primaire* et *Secondaire* de la licence *EM* n'est pris en compte. Les taux de réussite sont stables sur les dernières années et sont corrélés au nombre croissant d'étudiants (109 en 2019 et 154 en 2020-2021). Il est toutefois regrettable que les étudiants «oui si» ne soient pas pris en compte au sein de la licence *EM*.

La formation analyse très peu la poursuite d'études de ses diplômés et leur insertion professionnelle car les données sont incomplètes. Un suivi au niveau national est fait concernant les licences *EM*. Cependant, peu de données locales des licences *EM* de l'université de Toulon permettent de suivre précisément l'insertion professionnelle et la poursuite d'étude dans d'autres universités. De plus les données recueillies sont incomplètes voir erronées (lorsqu'elles sont présentées). Il est fort regrettable que ce type de données ne soient pas mis en avant puisque le succès d'une formation *EM* est en partie basé sur le taux d'étudiants sélectionnés à l'INSPÉ et en master *MEEF* (pour les étudiants désirant passer les concours d'enseignants de la fonction publique), ou le taux d'insertion dans le monde socioéconomique pour les autres étudiants de la licence *EM*.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens nettement insuffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement de la formation est extrêmement faible et les enseignants-chercheurs ne sont présents que pour les cours de tronc communs. Ceci explique pourquoi les intervenants temporaires sont nombreux à dispenser des cours. Les chiffres donnés concernant la soutenabilité de la formation révèlent une rationalisation des coûts due à la petite taille de l'équipe pédagogique davantage qu'à un choix. D'autre part, peu d'enseignants (chiffre non précisé) assurent l'accompagnement pédagogique à l'ensemble de leurs collègues. Un manque d'enseignants-chercheurs dédiés à cette tâche est notable pour l'UFR STAPS en général et au sein de la licence *EM* en particulier.

La formation définit un processus d'évaluation interne très solide permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'équipe pédagogique de la licence *EM* est très à l'écoute des étudiants comme le prouve le taux de réponse aux questionnaires bien plus élevé que les pourcentages de réponse aux enquêtes nationales. Les résultats de ces évaluations, comme les autres indicateurs utiles (effectifs, taux de réussite, etc.) sont finement analysés par le conseil de perfectionnement qui se réunit biannuellement et dont la composition est équilibrée sur les trois collèges : les enseignants, les étudiants, et les professionnels. Le compte rendu du dernier conseil (8 décembre 2020) montre, par exemple, que des évolutions substantielles ont eu lieu, en particulier en matière de suivi des étudiants, révélant ainsi la bonne inscription de la formation dans une démarche d'amélioration continue.

Conclusion

Points forts

- Un taux de réussite des étudiants conséquent
- Une pluridisciplinarité et une interdisciplinarité très présentes au sein de la licence *EM*
- Un fort investissement des intervenants du monde socioéconomique
- Un conseil de perfectionnement ayant un impact direct sur l'amélioration des objectifs de la licence *EM*

Points faibles

- Un taux d'encadrement d'enseignants-chercheurs beaucoup trop faible
- Un manque d'ouverture de la licence *EM* à d'autres types de débouchés que les concours d'enseignants de la fonction publique
- Une ouverture à l'international peu présente
- Une quasi-inexistence de la formation continue et de l'alternance

Recommandations

- Mettre en adéquation la licence avec la stratégie de l'établissement de façon plus importante, notamment en développant, par exemple, les métiers de la mer (maitre-nageur sauveteur, animateur de voile), ainsi que les métiers de l'animation et de l'enseignement spécifiques aux sociétés méditerranéennes (courses camarguaises, danses méditerranéennes, plongée, etc.) pour des étudiants de la licence *Éducation et motricité* non enclins à passer des concours d'enseignants de la fonction publique.
- Consolider l'équipe pédagogique en enseignants-chercheurs pour que la licence renforce l'adossement à la recherche, adopte des dispositifs pédagogiques plus innovants (incluant des pédagogies interactives)
- Développer des outils de suivi de l'insertion.
- Diversifier les publics d'étudiants (international, formation continue, contrat d'apprentissage) afin d'offrir de plus grandes opportunités d'action dans le monde socioéconomique.
- Achever le déploiement de l'approche par compétences.

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS) - ENTRAÎNEMENT SPORTIF

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) Entraînement sportif (ES)* est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) STAPS de l'université de Toulon. Cette mention est fortement mutualisée avec les deux autres mentions STAPS (la licence *STAPS Activités physique adaptée et santé* ainsi que la licence *STAPS Éducation et motricité*). La première année (L1) est générale et commune aux trois licences STAPS. Les cours scientifiques et sportifs sont tous mutualisés en deuxième année (L2) et en troisième année (L3). En L2, 13 % au troisième semestre (S3) et 14 % au quatrième semestre (S4) sont spécifiques à la mention ES. En revanche, en L3, 50 % de la formation devient spécifique à l'entraînement sportif.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Entraînement sportif (ES)* est peu en adéquation avec la stratégie de l'établissement tournée vers les sociétés méditerranéennes et la mer, mais elle a des partenariats solides au niveau régional qui démontrent sa pertinence au niveau local, de plus elle est fortement mutualisée avec les autres licences STAPS de l'université de Toulon. Bien que la formation ne soit pas en adéquation avec la stratégie de l'établissement, elle s'inscrit tout de même dans une organisation locale et régionale pertinente. En effet, de nombreux clubs de la région sont en demandes d'entraîneurs et de préparateurs physiques que la licence ES forme et prépare. De nombreux partenariats avec les instances régionales sont exprimés, mais ils ne sont toutefois pas consolidés par des conventions formelles. Les relations entre les différentes mentions de licences STAPS (dont la licence *STAPS Éducation et motricité* ainsi que la licence *STAPS activité physique adaptée et santé*) sont significatives en termes de pourcentage de cours mutualisés : tous les cours scientifiques ainsi que les cours théoriques et pratiques des spécialités sportives sont mutualisés. La licence ES est également en cohérence avec le master STAPS *Entraînement et optimisation de la performance sportive (EOPS)* (co-accrédité avec Aix-Marseille Université (AMU)) de par les interactions entre les équipes pédagogiques et leurs conseils de perfectionnement.

La formation est très peu ouverte à l'international. Aucun partenariat formel n'est mis en place. Seuls huit étudiants ont bénéficié de la mobilité Erasmus en 2018-2019 avant que la crise sanitaire ne bloque les échanges internationaux. Le sport est par essence international, on peut donc regretter que la formation ne favorise pas le développement international qui serait bénéfique non seulement pour les échanges professionnels des étudiants, mais également leur offrirait une plus grande employabilité.

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche. Les enseignants-chercheurs de la formation sont issus de l'axe santé-performance du sportif du laboratoire Impact de l'activité physique sur la santé (IAPS). L'ensemble des enseignants-chercheurs de la licence ES utilisent la méthodologie de la recherche dans les contenus de leurs cours. D'autre part, dès la L1 les étudiants sont sensibilisés à cette méthodologie.

La formation entretient des relations conséquentes avec le monde socioéconomique et intègre de nombreux éléments de professionnalisation. La licence ES de l'université de Toulon suit les recommandations de la Commission des directeurs et doyens (C3D) des UFR STAPS au niveau national et intègre des relations étroites avec le monde socioéconomique. On peut toutefois regretter le manque de formalisation des partenariats (pas de convention par exemple) pour en assurer la pérennité, notamment avec les branches et partenaires professionnels. La formation intègre plusieurs éléments de professionnalisation. Tout d'abord, près de 50 % des interventions sont dispensées par des professionnels. Les stages en immersion sont très présents au sein de la formation car importants pour la professionnalisation des étudiants. Dès la L2, les étudiants bénéficient de 80 heures de stage et de 120 heures en L3. D'autre part, des cours spécifiques de préprofessionnalisation sont également proposés aux étudiants dès le semestre 2 au sein du cours «*découverte des parcours professionnels*». En L2, à chaque semestre 36 heures sont dédiées aux compétences préprofessionnelles et enfin, en L3, 50 % de la formation est dévolue aux spécificités des métiers liés à l'entraînement sportif. La formation

n'est en revanche pas ouverte à l'alternance et très peu d'étudiants en formation continue intègrent la licence ES.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs, mais sans précision sur les méthodes pédagogiques et d'évaluation mises en œuvre et sans réelle mise en adéquation avec les blocs de compétences. Le programme est globalement cohérent, ayant fait l'objet d'une construction au sein de l'équipe pédagogique de la licence ES en coordination avec l'ensemble des trois licences STAPS en raison du grand nombre de cours mutualisés. La construction des maquettes et des objectifs sont donc bien définis et pertinents. Cependant, le référentiel de compétences de la formation, la mise en place de ses blocs de connaissances et compétences, et l'évaluation des compétences ne sont pas définis. Une réflexion pour leur mise en place dès la rentrée 2022 en L1 (étendue chaque année à l'année supérieure) est exprimée dans l'auto-positionnement de l'équipe. D'autre part, peu d'informations permettent de juger des méthodes pédagogiques employées pour les appliquer aux compétences visées. Les données générales ne permettent pas non plus de connaître le nombre d'étudiants de la licence ES ayant passé la certification PIX.

La formation diversifie en partie ses pratiques pédagogiques, mais utilise des environnements pédagogiques variés. Le contexte sanitaire a permis de créer et de développer de nouvelles méthodes pédagogiques tournées vers la vidéo/visio et des cours hybrides. Ces méthodes ont perduré au-delà de la crise sanitaire au bénéfice des statuts particuliers (salariés, handicapés, sportifs de haut niveau). L'équipe pédagogique utilise un grand nombre d'espaces et d'environnements variés pour ses pratiques pédagogiques (complexe sportif, amphithéâtre, salle de travaux dirigés (TD), etc.). Pourtant aucune autre méthode innovante n'est mentionnée (telle que la classe inversée, des mises en situation, etc.) qui pourrait s'avérer pertinent pour la formation des futurs cadres sportifs.

La formation n'a pas de dispositif d'ouverture à l'international et l'enseignement en anglais est peu développé. Une centaine d'heures est consacrée au développement des langues ce qui paraît un peu faible dans un monde sportif de plus en plus anglophone. Aucune certification de langue n'est mise en place. Quelques projets ont été lancés pour développer des dispositifs à l'international, mais aucun n'a pour l'instant abouti, ceci explique sans doute le faible nombre de mobilités relevé plus haut.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas du tout adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Si la formation est théoriquement ouverte à la formation continue, aucun dispositif particulier n'est mis en place pour favoriser leur accueil au sein de la licence ES ou dans des formations complémentaires (diplômes universitaires (DU), blocs de compétences, validation des acquis de l'expérience (VAE)). Seuls quatre étudiants ont bénéficié de la formation continue avant 2020 (et aucun en 2020-2021). La VAE et la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) sont également presque inexistantes (deux VAE en 2021-2021 et trois entre 2018 et 2020). Il n'y a pas de contrat d'alternance pour la licence ES, ce qui est regrettable puisque cette licence peut parfaitement correspondre aux besoins de clubs de la région dont les contrats en alternance sont adaptés.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe fortement et suit de très près son attractivité auprès de ses différents publics. Comme pour la majorité des licences STAPS, la formation est très attractive (2 800 candidats pour une capacité d'accueil de 304 places). Si la filière est dite « en tension » de par sa grande attractivité, elle parvient malgré tout à accueillir l'ensemble des candidats admis qui valident leur candidature. L'équipe pédagogique est très impliquée dans de nombreux dispositifs d'information et d'orientation à destination des lycéens (salons et journées portes ouvertes). C'est ainsi que le nombre de néo bacheliers issus de filières technologiques est en baisse constante ces dernières années ce qui montre que l'information sur leur très faible réussite est bien passée. Cependant aucune donnée précise n'est disponible sur l'attractivité d'étudiants venant de l'extérieur pour la licence ES en L2 et L3.

La formation suit la réussite de ses étudiants, mais les données renseignées ne sont pas complètes. L'équipe pédagogique analyse les taux de réussite de la L1 à la L3 selon les informations obtenues auprès des différents conseils (perfectionnement et commission pédagogique). Ils permettent d'analyser l'impact des taux de réussite sur les dispositifs d'aide à la réussite de manière ponctuel grâce à un accompagnement de proximité. Par exemple, 30 heures de soutien ou une heure de tutorat par étudiant sont mises en place. Cependant, peu d'outils de mesure sont présentés pour évaluer précisément l'évolution du suivi des étudiants et l'équipe pédagogique doute de certaines données renseignées par les services de l'université sur le document d'auto-positionnement. Les taux de réussite sont stables sur les dernières années et sont corrélés au nombre croissant

d'étudiants (109 en 2019 et 154 en 2020-2021). Il est toutefois regrettable que les étudiants «oui si» ne soient pas pris en compte au sein de la licence ES.

La formation analyse très peu la poursuite d'études de ses diplômés et leur insertion professionnelle car les données sont incomplètes. Un suivi au niveau national est fait concernant les licences ES. Cependant, peu de données locales permettent de suivre précisément l'insertion professionnelle et la poursuite d'études, notamment dans d'autres universités. De plus, les données recueillies sont incomplètes.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens nettement insuffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement de la formation est extrêmement faible (chiffres non précisés). En L3 ES, 103 étudiants sont répartis en trois groupes (autour de 34-35 étudiants par groupe). Dans les activités sportives, ce chiffre important peut questionner au regard de la sécurité.

La formation définit un processus d'évaluation interne très solide permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'équipe pédagogique de la licence ES est un relais efficace de l'évaluation des enseignements par les étudiants, comme le prouve le taux de réponse aux questionnaires de 85 %. Les résultats de ces évaluations, comme les autres indicateurs utiles (effectifs, taux de réussite, etc.) sont finement analysés par le conseil de perfectionnement qui se réunit biannuellement et dont la composition est équilibrée sur les trois collèges : les enseignants, les étudiants, et les professionnels. Le compte rendu du dernier conseil (7 juillet 2021) montre, par exemple, que des évolutions substantielles ont eu lieu, en particulier en matière de suivi des étudiants, révélant ainsi la bonne inscription de la formation dans une démarche d'amélioration continue.

Conclusion

Points forts

- Des partenariats nombreux avec le monde socioéconomique régional
- Un taux élevé de réussite
- Une pluridisciplinarité et un adossement à la recherche bien présents au sein de la formation
- Des pratiques pédagogiques diversifiées, notamment au bénéfice des statuts particuliers

Points faibles

- Une ouverture à l'international peu présente
- La formation continue et l'alternance pas assez développées
- Un manque d'outils précis de suivi de l'insertion
- Un taux d'encadrement beaucoup trop faible

Recommandations

- Mettre la formation en adéquation de façon plus importante avec la stratégie de l'établissement, notamment en développant des métiers sportifs liées à la mer (voile, natation, sauvetage aquatique, etc.).
- Renforcer l'équipe pédagogique en enseignants-chercheurs pour que la licence évolue d'une formation traditionnelle à une formation plus innovante, incluant des pédagogies interactives, tout en développant des outils de suivi de l'insertion.
- Diversifier les publics d'étudiants (international, formation continue, contrat d'apprentissage) afin d'offrir de plus grandes opportunités d'action dans le monde socioéconomique.

LICENCE PROFESSIONNELLE COMMUNICATION ET VALORISATION DE LA CRÉATION ARTISTIQUE

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Communication et valorisation de la création artistique* (CVCA) est rattachée au département Métiers du multimédia et de l'Internet (MMI) qui est l'un des huit départements de l'institut universitaire de technologie (IUT) de l'université de Toulon. Cette LP, créée en 2008, propose une formation à l'exploitation des techniques de production et de diffusion télévisuelle ainsi qu'aux techniques de communication et d'expression nécessaires à l'organisation et au fonctionnement d'unités de télévision de petite ou moyenne envergure.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit de façon pertinente dans la stratégie de formation affichée par l'établissement. Son ancrage territorial important et sa pluridisciplinarité sont en adéquation avec les objectifs de l'UTLN de favoriser la pluridisciplinarité ainsi que l'émergence d'un axe identitaire structurant « Sciences de la mer & Sociétés méditerranéennes ». La LP s'insère pleinement dans le pôle thématique « Information, numérique et prévention ». Elle est construite en cohérence avec les autres formations du même cycle puisqu'elle constitue le continuum des brevets de technicien supérieur (BTS) *Communication* et *Métiers de l'audiovisuel* et des diplômes universitaires de technologie (DUT) MMI/infoCom. Elle se veut complémentaire de la LP *Techniques du son et de l'image* proposée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Ingémédia. La formation a de nombreux partenaires locaux (académiques ou non) qui assurent sa bonne insertion dans le territoire. Des possibilités de poursuite en master existent même si elles ne sont pas privilégiées. La LP est par nature pluridisciplinaire afin de pouvoir former à la pluralité des métiers de la télévision, ce qui en constitue l'un des points forts.

L'ouverture de la formation à l'international est faible, mais pas inexistante. La LP bénéficiait d'une collaboration avec l'université de Prague qui a dû être arrêtée en raison d'un changement du programme d'enseignement tchèque. Le département MMI a cependant plusieurs partenaires internationaux et la LP offre des possibilités de mobilités sortantes, encore peu nombreuses et principalement réalisées par le biais du diplôme universitaire d'études technologiques internationales (DUETI), en majorité au Canada, ce qui constitue un point à renforcer. Concernant les mobilités entrantes, les demandes via Campus France existent (20 pour 2021), mais jusqu'ici le Service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France a toujours émis des avis négatifs les concernant ne leur permettant pas d'aboutir.

L'adossement à la recherche est faible, ce qui s'explique en partie par la nature très professionnalisante de la formation. Il n'existe, au sein de la formation, aucun enseignement à et/ou par la recherche. Ses liens avec celle-ci ne sont pas pour autant totalement inexistantes puisque 25 % des cours sont assurés par des enseignants-chercheurs et que la LP intervient pour la captation vidéo au sein d'un projet de recherche en cours dans le cadre d'un partenariat noué entre l'ESAD TPM et l'université de Toulon. Des stages en unités de recherche pourraient aussi être envisagés.

Les relations avec le monde socioéconomique sont fortes et les éléments de professionnalisation importants. La LP participe chaque année à la concertation cinéma audiovisuelle organisée par la région et qui réunit les formations et les professionnels du secteur. Les enseignements sont dispensés à hauteur de 309 heures par des professionnels, qui constituent 50 % de l'équipe pédagogique. Les étudiants sont placés en situation d'immersion sur le terrain par le biais des projets tuteurés et des stages qui les invitent à couvrir des événements, réaliser des documentaires, créer des bandes annonces pour un festival, etc. Une aide à l'entrepreneuriat est aussi possible avec l'appui du pôle Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE).

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les enseignements de la formation sont en cohérence avec les objectifs affichés. Les cours sont structurés autour des projets tuteurés afin de coller au plus près aux pratiques du milieu professionnel, l'une des ambitions du diplôme étant de proposer à ses lauréats une insertion professionnelle rapide. En revanche, la LP ne s'inscrit pas encore dans les démarches d'approches programme et par compétences pour lesquelles une réflexion doit être mise en place afin d'identifier et d'afficher précisément les compétences travaillées et visées afin de circonscrire le référentiel de la formation qui servira à la structurer en blocs de connaissances et de compétences (BCC).

La formation offre des modalités d'enseignement relativement variées, mais encore très classiques. L'essentiel des enseignements de la formation se répartissent en cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP) majoritairement dispensés en présentiel, ce qui peut s'expliquer en partie par la nature de celle-ci qui implique la prise en main d'un matériel technique nécessitant la manipulation sur site (utilisation notamment de la plateforme Télomédia). Ce type de licence permet cependant également le recours aux outils numériques pour les apprentissages et à des formes d'enseignement moins traditionnelles, ce qui est fait par le biais de l'utilisation de la plateforme Moodle, de Wooclap, Pod, tuto.com, mais cet aspect pourrait sans doute encore être approfondi.

Les contenus et dispositifs de la formation sont peu adaptés pour son ouverture à l'international. Tous les cours sont dispensés en français à l'exception d'un cours de langue appliqué au domaine de l'audiovisuel et restreint à l'anglais. Ce sont 27 heures annuelles (9 heures de CM et 18 heures de TD) qui sont ainsi dispensées pour deux crédits ECTS, ce qui est très peu même si une possibilité de certification est proposée. Aucun dispositif d'accompagnement pour les mobilités entrantes n'existe, toutefois un accompagnement est proposé au niveau du département pour les étudiants en mobilité sortante.

La formation n'est pas accessible en alternance. En revanche l'accès en formation continue est possible sans qu'un périmètre de dispositifs spécifiques ne soit déployé. Les informations données ne laissent pas voir de demande de la part de ce type de public sur les trois dernières années, mais probablement en raison du fait qu'aucun dispositif spécifique ne soit déployé pour eux. Un dialogue a été engagé avec la Région, filière audiovisuelle, afin de réfléchir à une ouverture vers l'apprentissage des formations audiovisuelles au niveau régional.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Les dispositifs d'informations mis en place par la LP CVCA sont efficaces. Les actions sont nombreuses et diversifiées tant sur le plan régional (participation aux salons, organisation de portes ouvertes, interventions dans les lycées) que national (parution dans une revue spécialisée, affichage sur ProfilCulture) permettent de faire connaître la formation et d'accroître son attractivité. Ainsi les candidatures sont en hausse sur les trois années pour atteindre 189 en 2021. La question de son maintien devra sans doute être posée néanmoins avec la mise en place des bachelors universitaires de technologie (BUT), compte tenu de son large recrutement en DUT.

La réussite des étudiants n'est pas vraiment suivie. Les taux de réussite ne sont pas fournis (alors que sont donnés le nombre d'inscrits et le nombre de diplômés). En dehors des projets tuteurés aucun accompagnement spécifique ou dispositif d'aide à la réussite n'est vraiment présent dans la maquette. Ceux-ci ayant pour l'instant été estimés comme non nécessaires à cette LP.

La formation suit l'insertion professionnelle de ses diplômés à 30 mois, mais par le biais de données fournies par l'établissement. Pour l'instant, les seules données disponibles détaillées le sont pour des diplômés (2018) sortant du cadre chronologique de l'évaluation du Hcéres, mais elles laissent entrevoir un taux d'insertion satisfaisant avec 92,9 % des répondants en 2018 (occupant des emplois en lien avec la formation reçue) et 80 % en 2019 bien que nous n'ayons pas d'informations plus détaillées pour ce dernier. Un suivi plus étroit devrait être envisagé.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation affiche un taux d'encadrement suffisant avec seize intervenants dans la formation (dont sept enseignants permanents) pour une vingtaine d'étudiants. Toutefois peu d'informations sont données sur les besoins de la formation.

Des dispositifs d'évaluation internes de la LP CVCA existent, mais sont perfectibles. L'université met en place des questionnaires d'évaluation via Moodle et des délégués de classe font des remontées, mais rien n'apparaît comme formalisé au niveau de la LP et seule une moitié des étudiants répondent à ces questionnaires. La formation dispose également d'un conseil de perfectionnement dont on peine à saisir le rôle et le fonctionnement. Il est mentionné qu'il se réunit chaque année et la composition du conseil pour 2022 est fournie. Mais c'est seulement un compte rendu laconique de 2016 qui est donné. On ne comprend donc pas comment il participe à l'amélioration continue de la formation.

Conclusion

Points forts

- Un bon ancrage territorial
- Une véritable professionnalisation
- Des dispositifs de communication efficaces

Points faibles

- Des modalités d'enseignement encore très classiques pour une formation pourtant propice à l'innovation pédagogique
- Un manque de suivi de la réussite étudiante
- Des dispositifs de pilotage et d'évaluation de la formation dont l'efficacité est difficile à saisir

Recommandations

- Mettre en place une réflexion permettant le passage de la formation aux approches programme et par compétences dans ses contenus et dispositifs pédagogiques.
- Faire une place plus importante à l'innovation pédagogique.
- Poursuivre le dialogue avec la région, ou d'autres instances, de façon à pouvoir ouvrir le parcours en alternance, dans un domaine où les besoins de professionnels à bac + 3 sont importants.
- Améliorer les dispositifs d'évaluation internes de la formation afin que le conseil de perfectionnement puisse jouer pleinement son rôle.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'INDUSTRIE : CONCEPTION ET AMÉLIORATION DE PROCESSUS ET PROCÉDÉS INDUSTRIELS

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels* (CAPPI) est une formation à bac + 3 exclusivement dispensée en contrat de professionnalisation et portée par le département Génie Mécanique et Productique de Toulon (site de Toulon - La Garde). L'objectif est de former des cadres intermédiaires capables de gérer des projets de fabrication/conception/vérification de pièces, d'encadrer les équipes et assurer le suivi technique.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation ne s'inscrit pas de manière explicite dans les axes mis en avant par l'université, mais correspond à la volonté de celle-ci de s'ancrer dans le territoire, d'assurer des passerelles avec les formations locales et d'assurer la réussite de publics variés. Si la formation ne fait pas explicitement apparaître de lien avec la thématique « sciences de la mer et société méditerranéennes », elle est toutefois très ancrée dans le tissu socio-économique local à travers les contrats de professionnalisation et son partenariat avec l'association de formation professionnelle de l'industrie (AFPI) Provence (pôle de formation de l'union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM)). Les candidats sont issus de diverses formations cohérentes avec la formation.

La formation n'est pas tournée vers l'internationalisation, de par ses objectifs (professionnalisation) et sa modalité de formation (contrat de professionnalisation). Aucune modalité entrante ou sortante n'est donc prévue.

La formation ne cherche pas à amener les étudiants vers un master et présente donc un adossement à la recherche limitée à l'intervention d'enseignants-chercheurs. La participation des enseignants-chercheurs (EC) dans la formation est toutefois croissante. Sur un total de dix-sept intervenants, on dénombre quatre EC, quatre professeurs agrégés (PRAG) et neuf professionnels.

La formation est fortement professionnalisante par nature, mais renforce cet aspect par l'obligation de contrat de professionnalisation (70 % de temps en entreprise) et son partenariat avec l'UIMM locale. Ces liens étroits avec les acteurs sociaux économiques locaux incitent à l'adéquation des contenus de formation avec ceux du monde professionnel.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est uniquement en contrat de professionnalisation et a noué un partenariat avec l'AFPI Provence, émanation de l'UIMM. Les compétences visées sont donc identifiées ce qui offre aux étudiants la possibilité d'obtenir un certificat de qualification paritaire de l'industrie. La reconnaissance des compétences acquises en entreprise apparaît à travers le caractère éliminatoire du module, les compétences théoriques ayant un poids plus important (crédits ECTS).

La diversification des pratiques pédagogiques apparaît difficilement compatible avec le cœur de métier de la formation (industrialisation, production) qui implique des apprentissages sur machines/logiciels professionnels/terrains. Les expérimentations menées lors des confinements n'ont pas été probantes. Cependant, elles ont permis la création de ressources en ligne.

La formation n'est pas orientée vers l'international de par ses objectifs (professionnalisation) et sa modalité de formation (alternance). Un enseignement classique d'anglais est dispensé et des outils d'auto-apprentissage sont mis à disposition des étudiants pour le compléter.

La formation est complètement adaptée à l'alternance puisque c'est la seule voie proposée. Les moyens mis en œuvre (partenariat, enseignement, etc.) ainsi que l'ingénierie de formation sont donc orientés en ce sens.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation réalise les actions classiques (salon étudiants, forums), mais également plus ciblées (intervention dans les formations pour informer les potentiels candidats. Elle mène également des actions auprès du tissu industriel pour faire vivre l'alternance. Ces actions permettent à la formation d'avoir des candidatures suffisantes (quantité et qualité) à mettre en face d'un nombre satisfaisant de contrats (au moins 15).

La réussite des étudiants est très bonne. Mais compte tenu de la modalité de formation (alternance) de l'effectif réduit (entre 15 et 24) et de la mise en place de module d'accompagnement, les quelques échecs devraient être analysés.

Le suivi n'étant effectué qu'à trois ans, aucune enquête d'insertion n'est fournie pour la période évaluée, seules des données brutes de poursuites d'études sont remontées. Rien n'est connu concernant les diplômés ne poursuivant pas. La dernière étude fait toutefois ressortir un très bon taux d'insertion pour les répondants (70 % de la promotion). Les poursuites d'études, uniquement en école d'ingénieurs par alternance, mais essentiellement hors région, sont donc l'exception : deux étudiants sur dix-huit diplômés en 2020-21.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation s'appuie sur une équipe suffisante composée pour moitié de permanents et pour moitié de socio-professionnels. Elle dispose de l'appui de ses différentes tutelles ainsi que des milieux socioéconomiques pour ses besoins matériels. La soutenabilité de la formation, entièrement en alternance, et dont les effectifs ont été très fluctuants (de 15 à 24) n'est pas questionnée, l'université assurant le coût pédagogique et l'adéquation aux besoins industriels étant bonne. Des investissements réguliers sont faits et divers outils de formation sont mis à disposition de l'équipe pédagogique.

La formation dispose d'outils d'évaluation usuels (conseil de perfectionnement, questionnaires de cours), mais qui n'ont pas été mis en œuvre lors de la période de Covid-19 (deux ans). Le compte rendu du conseil de perfectionnement présenté dans le dossier est très succinct, non daté et sans émargement. Les éléments remontés sont considérés comme bons et la formation n'envisage pas d'évolution majeure.

Conclusion

Points forts

- Une interaction avec le tissu socioéconomique
- Une bonne réussite et une bonne insertion des étudiants
- Une adéquation et une adaptation de la formation aux besoins industriels

Points faibles

- Un taux de remplissage médiocre de la formation (65 %)
- Une utilisation et une exploitation des outils d'amélioration et de performance de la formation réduite
- Un manque de données exploitables sur la qualité de l'insertion professionnelle

Recommandations

- Étudier la soutenabilité de la licence professionnelle au regard de la concurrence potentielle du BUT afférent et des effectifs réduits de la formation.
- Analyser plus finement les données de recrutement, notamment l'origine des candidats, afin de compléter l'analyse de la soutenabilité.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'INDUSTRIE : INDUSTRIE NAVALE ET MARITIME

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'industrie navale et maritime* (MINM), parcours *Maintenance navale*, est intégrée à l'institut universitaire de technologie (IUT) de Toulon depuis 2018. Entre 11 et 14 étudiants sont admis, uniquement en alternance. Le contenu de la licence est découpé en deux types de cours : des cours communs au niveau national (en cohérence avec les deux autres licences professionnelles MINM existantes sur le territoire national) et des cours spécifiques à l'université de Toulon (parcours *Maintenance navale*).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en totale adéquation avec la stratégie formation de l'établissement dans l'axe thématique « Mer ». La licence professionnelle *Métiers de l'industrie navale et maritime* (MINM) est en relation étroite avec les brevets de technicien supérieur (BTS), IUT et les formations à bac +2 de l'université de Toulon. En revanche, on peut regretter qu'elle ne propose aucune passerelle avec d'autres formations du cycle supérieur ce qui permettrait à certains étudiants de pouvoir continuer leurs études académiques. La formation a établi des partenariats forts auprès des acteurs régionaux. La pluridisciplinarité est nécessaire au sein de cette formation professionnelle. Enfin, les enjeux du développement durable sont pris en compte tout au long de la formation.

La formation est très peu ouverte à l'international. Aucune politique d'ouverture à l'international n'est exprimée. Une seule mobilité sortante a été renseignée, conséquence d'un recrutement à l'étranger. Il ne peut s'agir de la manifestation d'une orientation impulsée par la formation. Si on peut comprendre que la formation mette en avant les compétences et connaissances techniques liées aux métiers de l'industrie navale et maritime, cela ne doit pas être au détriment de l'ouverture internationale, ouverture qui est également bénéfique à l'employabilité des étudiants.

La formation n'est pas adossée à la recherche. Seuls deux enseignants-chercheurs sont impliqués dans la licence. Aucun dispositif n'est mis en place pour l'utilisation des services de documentation. Même si les connaissances techniques sont primordiales dans une licence professionnelle, il est important d'adosser la formation à la recherche pour que celle-ci reste compétitive face aux mutations des métiers de l'industrie navale et maritime.

La formation entretient de nombreuses relations avec le monde socioéconomique et intègre de nombreux éléments de professionnalisation. 49 % de la formation est dispensée par des vacataires, essentiellement des professionnels. Les nombreux échanges entre les professionnels et l'équipe pédagogique permettent de modifier régulièrement les contenus de la licence afin qu'elle s'adapte à l'évolution du marché. D'autre part, la formation ne s'effectue que par la voie de l'alternance, ce qui accentue son caractère professionnalisant. La professionnalisation des étudiants est attestée par de très bons taux d'insertion dans le monde socioéconomique.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation présente un programme cohérent dans ses objectifs, mais sans précision sur les méthodes pédagogiques et d'évaluation mises en œuvre, et sans mise en adéquation avec les blocs de compétences. L'approche par compétences n'est pas renseignée ; aucune réflexion n'a encore porté sur le référentiel de compétences de la formation, pas plus que sur la définition de ses blocs de connaissances et compétences ou sur celle de l'évaluation des compétences. Dans son auto-positionnement, l'équipe pédagogique assure que les compétences que développent les étudiants sont évaluées au travers du projet tutoré tout au long de l'année. Le peu d'informations fournies par l'équipe pédagogique ne permet pas de renseigner les méthodes pédagogiques employées pour les appliquer aux compétences visées.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques et utilise des environnements pédagogiques variés.

L'utilisation du numérique est conséquente au sein de la formation. Des environnements d'enseignements variés sont également proposés aux étudiants, notamment par l'intermédiaire de divers plateaux techniques professionnels. En revanche, le distanciel n'est pas utilisé hors crise sanitaire. On regrette que peu d'enseignements interactifs innovants ne soient proposés comme des classes inversées, des jeux de rôles, des mises en situation, etc.

La formation n'a pas de dispositif d'ouverture à l'international, mais favorise l'enseignement de l'anglais.

21 heures de cours d'anglais sont dispensées. A cela s'ajoute une certification de langue étrangère à tous les étudiants. De plus, l'équipe pédagogique est fortement incitée par son responsable à présenter des cours en anglais. Il est regrettable qu'aucune préparation à la mobilité ne soit prévue. La modalité de formation limitée à l'alternance peut toutefois défavoriser la mise en place d'un tel dispositif.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont parfaitement adaptés aux publics de la formation continue et en alternance.

Le nombre d'alternants en contrat d'apprentissage est de sept en 2020-2021 (soit plus de la moitié de la promotion) et de quatre en contrat de professionnalisation. L'alternance est la seule modalité de formation de cette licence. La formation continue n'est donc possible qu'à travers un contrat de professionnalisation (quelques contrats tous les ans). D'autre part, seules deux validations des acquis de l'expérience (VAE) ont été renseignées (sur la période 2018-2019).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Bien que cette licence professionnelle soit assez originale dans ses spécificités, d'une part, et très récente, d'autre part (ouverture en 2018), elle est de plus en plus attractive (88 candidats en 2020 pour une capacité d'accueil maximale de 14 places). Ceci montre que les dispositifs d'information mis en place par l'équipe pédagogique lors des différents salons et journées portes ouvertes ainsi que par l'intermédiaire d'un site internet sont efficaces et pertinents. Les candidats viennent de différents BTS/DUT et diplômés de niveau bac + 2 de l'université de Toulon, plus récemment de toute la France. La formation parvient à accueillir presque l'ensemble des candidats admis qui valident leur candidature.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Bien qu'aucun outil de mesure précis propre à la licence professionnelle MINM ne soit utilisé, l'équipe pédagogique est malgré tout en mesure de suivre la réussite de ses étudiants (88 étudiants ont réussi en 2019-2020 ainsi qu'en 2020-2021). L'équipe pédagogique utilise un accompagnement de proximité et peut se permettre de faire un suivi individuel en raison du faible nombre d'étudiant qu'elle accueille (11 étudiants en 2020-2021).

La formation analyse la poursuite d'études de ses diplômés et leur insertion professionnelle de manière approximative. Les données sur l'insertion professionnelle sont partielles dans la mesure où la formation est très récente (ouverture de la LP en 2018). Les chiffres ne sont pas précisés, mais il est indiqué que l'insertion professionnelle est favorable. Pourtant, une enquête par email a été réalisée à six mois et le suivi des étudiants est possible du fait du petit nombre d'étudiants à contacter.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens en partie suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Peu de données statistiques sont fournies. Les seules informations montrent que la formation est dispensée par douze enseignants temporaires pour six enseignants permanents. La formation dispose de moyens suffisants pour la partie professionnelle, mais ceux-ci sont insuffisants pour la partie scientifique.

La formation définit un processus d'évaluation interne très solide permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'équipe pédagogique de la licence MINM a mis en place un questionnaire d'évaluation des enseignements. Cependant très peu de données quantifiables sont fournies, ce qui ne permet pas de connaître le nombre de réponses à ces questionnaires. En revanche, les résultats de ces évaluations, comme les autres indicateurs utiles (effectifs, taux de réussite, etc.) sont finement analysés par le conseil de perfectionnement. Celui-ci se réunit annuellement et se compose de quatre collègues : les enseignants, les étudiants, les personnels administratifs et les professionnels. Le compte rendu du dernier conseil (réuni le 3 mars 2022) montre, par exemple, que des évolutions substantielles ont eu lieu, en particulier en matière de suivi des étudiants ainsi que des changements de contenu des cours, révélant ainsi la bonne inscription de la formation dans une démarche d'amélioration continue.

Conclusion

Points forts

- Une forte implication dans le monde socioéconomique
- Un taux d'insertion élevé
- Un taux de réussite élevé
- Une attractivité de la formation en augmentation constante

Points faibles

- Une ouverture à l'international limitée par la modalité de formation (alternance)
- Un très faible adossement à la recherche
- Un manque d'outils précis de suivi de l'insertion

Recommandations

- Développer des dispositifs pédagogiques permettant de passer d'une formation traditionnelle à une formation plus innovante, incluant des pédagogies interactives tout en développant des outils de suivi de l'insertion.
- Renforcer l'équipe pédagogique en enseignants-chercheurs pour que la licence prenne en compte des contenus recherche nécessaires à la détection de futurs emplois et des innovations d'avenir.
- Renforcer l'ouverture à l'international pour offrir plus d'opportunités aux étudiants.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DES RÉSEAUX INFORMATIQUES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Métiers des réseaux informatiques et télécommunications* (MRIT) est la seule licence professionnelle en sciences et technologie hors institut universitaire de technologie (IUT). Elle est proposée sur le site de La Garde (Toulon) au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) de Sciences et techniques (ST). Avec des effectifs au plus de vingt-cinq étudiants, dont quatre à cinq en formation continue. Il est signalé le projet de l'ouvrir à l'apprentissage pour l'année 2023-2024.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation via une convention avec la Marine nationale accueille des élèves marins en formation continue, ce qui intègre la formation dans l'axe stratégique maritime de l'université. Sa vocation professionnelle est pleinement assumée avec une insertion immédiate très importante (il est évoqué plus de 90 %). Il n'y a pas de cursus antérieur spécifiquement construit en continuum avec la formation.

La formation ne développe aucune ouverture à l'international, ce qui est assumé comme choix. En effet, il est considéré que la formation, se déroulant sur un an, n'est pas adaptée pour prévoir ni des mobilités sortantes ni des mobilités entrantes. Les rares étudiants internationaux qui rejoignent la formation (deux en 2019-2020, aucun les autres années) étaient déjà inscrits dans un cursus en France lors de leur candidature.

Le faible adossement à la recherche est aussi un choix assumé. On note une faible participation d'enseignants-chercheurs (deux sur dix-sept intervenants) et alors que le laboratoire naturellement concerné semble compter vingt-quatre enseignants-chercheurs.

L'ancrage dans le monde socioéconomique est assuré et confirmé par la participation de huit intervenants du monde socioprofessionnel et la forte insertion professionnelle. Le choix initial d'absence d'apprentissage est donc surprenant. Avec le projet de revoir ce premier positionnement, il faudra voir si le passage à l'apprentissage peut être ouvert à un nombre important d'étudiants.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation respecte un alignement pédagogique entre l'acquisition des savoir-faire professionnels et les compétences visées par la LP et le milieu d'exercice du métier. Les enseignements sont regroupés en blocs de compétences conformes à la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Il n'est pas évoqué de diversification pédagogique particulière.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont peu adaptés pour permettre son ouverture à l'international, exception faite de l'enseignement de l'anglais. Pour les étudiants inscrits dans la formation, des cours d'anglais sont prévus et il est exigé le passage d'une certification en anglais pour la délivrance du diplôme. Il n'est pas évoqué de niveau minimal souhaité.

La formation accueille un public en formation continue dans le cadre d'une convention signée avec la Marine nationale (entre trois et cinq stagiaires de la formation continue par an) et devrait s'ouvrir à l'apprentissage.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le vivier actuel issu principalement de brevets de technicien supérieur (BTS) et de l'IUT est suffisant pour alimenter la formation. Il n'est pas fait mention de réflexion sur l'évolution des IUT avec la création du BUT qui pourrait tarir une partie de ce vivier. La formation accueille aussi quelques alternants qui proviennent des deuxièmes et troisièmes années de licence du domaine ST.

Un suivi institutionnel de la réussite et par l'équipe pédagogique est réalisé. Le taux d'échec en 2020-2021, nettement plus élevé que d'habitude (11 échecs sur 24 inscrits), semble particulièrement lié au contexte sanitaire. L'équipe pédagogique souligne que les derniers taux de réussite sont revenus à la normale.

Des éléments d'analyse sont bien recueillis sur l'insertion des diplômés, qui est très forte. La forte insertion professionnelle (100 % des répondants diplômés de 2018) est rassurante, mais le salaire moyen évoqué (1 660 € mensuels) peut interroger sur un secteur plutôt en tension (seuls 42 % des répondants disent être tout à fait satisfaits de leur salaire).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Il n'y a pas d'éléments permettant de savoir comment la formation est à l'équilibre, surtout avec un modèle qui fonctionnait majoritairement hors apprentissage. Outre les deux enseignants-chercheurs investis dans la formation, il est précisé que la grande majorité des enseignants sont des vacataires recrutés pour pouvoir répondre aux exigences de la formation.

Le conseil de perfectionnement remplit pleinement son rôle d'adaptation de la formation aux évolutions du contexte socioéconomique. Le compte rendu de la dernière réunion du conseil de perfectionnement, qui s'est tenue en visioconférence le 25 février 2022, dresse un bilan de la formation depuis son ouverture, et renseigne sur l'abandon rapide de la formation initiale au bénéfice de l'alternance (complexité de conduire parallèlement les deux formations). Un questionnaire est proposé aux étudiants, mais le taux de réponse semble faible (deux réponses en 2018-2019 et quatre réponses en 2020-2021).

Conclusion

Points forts

- Une forte insertion professionnelle
- Une convention avec la Marine nationale pour accueillir quelques étudiants en formation continue

Points faibles

- Un investissement trop faible en enseignants-chercheurs
- Une absence de projection sur l'avenir du vivier
- Un manque d'informations sur la qualité de l'insertion professionnelle

Recommandations

- Profiter du passage à l'apprentissage annoncé pour créer une nouvelle dynamique portée par une équipe plus solide en enseignants-chercheurs issus du département d'informatique.
- Bénéficier aussi de ce passage à l'apprentissage pour rendre la formation plus attractive et compenser d'éventuelles baisses des effectifs du vivier actuel, suffisant mais un peu fragile.
- Porter une vigilance sur les niveaux de salaires en regard de ceux pratiqués dans la zone géographique d'insertion.

Observations de l'établissement

La Garde, le 6 février 2023

Monsieur Thierry COULHON
Président
HCERES

Le Président

Affaire suivie par : Cabinet de la Présidence
T. 04 94 14 24 65 - Email : cabinet-presidence@univ-tln.fr
Réf. : 2023-014

Objet : Observations générales relatives au rapport d'évaluation du bilan du 1^{er} cycle.

Monsieur le Président, cher Collègue,

Nous avons pris connaissance du rapport d'évaluation du bilan du 1^{er} cycle de l'Université de Toulon. Nous tenons à remercier le comité d'évaluation et son Président, pour la qualité de l'évaluation menée et les remarques constructives formulées.

Vous trouverez ci-après les observations de portée générale formulées par les personnes auditionnées, Vice-Président à la CFVU, directeurs et directrices de structure et responsables de formation.

Observations générales 1^{er} cycle :

Ce rapport parachève un travail d'autoévaluation qui a beaucoup apporté à notre établissement. Il comporte des recommandions qui nous aideront à finaliser notre projet d'offre de formation. Néanmoins, certains points méritent d'être commentés.

Observations générales de l'offre de formation du 1^{er} cycle :

- Concernant la recommandation suivante « *Définir une stratégie relative à l'offre très limitée de formation du premier cycle proposée sur le site de Draguignan en explorant les possibilités, d'une part, de mobiliser les ressources distancielles de l'université (campus connecté) et, d'autre part, de proposer une offre complémentaire à celles déployées sur les sites de Toulon.* »

Il nous semble important de rappeler que le Campus connecté de Draguignan a ouvert ses portes en septembre 2021. Il est porté par Dracénie Provence Verdon Agglomération avec le soutien de l'Université de Toulon qui intervient comme partenaire stratégique de proximité de par son implantation géographique à Draguignan (un Département GEA de l'IUT et une antenne dracénoise de l'UFR de Droit). Le Campus connecté de Draguignan permet à un public confronté à des contraintes de mobilité géographique de poursuivre à distance des formations diplômantes et/ou certifiantes qui ne sont pas dispensées sur le Campus dracénois. Il s'appuie sur une offre de formation très diversifiée proposée par plusieurs établissements d'enseignement supérieur (universités, CNAM, CNED notamment) ayant fait le choix d'ouvrir leur catalogue de formation en distanciel à des étudiants disséminés sur l'ensemble du territoire national. À ce titre, la mission dévolue à l'UTLN en tant que partenaire stratégique est d'offrir aux étudiants hébergés au Campus connecté (dont la capacité d'accueil est limitée à 45 tout au long de

la période de contractualisation) un accompagnement méthodologique, motivationnel et administratif assuré par une tutrice sur place recrutée par l'UTLN. Des ateliers collectifs en présentiel consacrés au langage verbal/non verbal, à la préparation à l'oral, à la rédaction/valorisation d'un curriculum vitae et à l'aide à la réussite (s'adapter aux cours à distance, développer la confiance en soi, gérer son stress, préparer sa réorientation dans Parcoursup, gérer son temps et organiser ses études) sont également proposés par les services de l'UTLN et la Maison de l'Étudiant pour consolider le dispositif d'accompagnement. Une adjointe administrative à la vie étudiante a été recrutée depuis la rentrée de septembre afin d'insuffler une dynamique associative et encourager les initiatives étudiantes de toutes les composantes présentes sur le territoire et notamment le Campus connecté dans une logique intégrative et un esprit de cohésion. En leur qualité d'étudiants hébergés, les étudiants du Campus connecté bénéficient ainsi de toutes les prestations proposées par l'UTLN en matière de sport, santé et de vie associative, et ce au même titre que les étudiants poursuivant un parcours classique (présentiel en formation initiale ou en apprentissage) au sein des deux composantes dracénoises. Bien que le déploiement en distanciel de formations toulonnaises sur le campus dracénois ne fasse pas partie des prérogatives de l'UTLN dans le cadre du PIA, il n'est pas exclu d'envisager à moyen terme des programmes de formation en distanciel destinés à des étudiants en formation initiale et/ou des salariés en activité ou en reconversion professionnelle domiciliés en Dracénie, à condition que ces formations répondent à des besoins spécifiques non encore couverts par le catalogue de la Fédération interuniversitaire d'enseignement à distance déjà accessible via le campus connecté.

Ce campus connecté fait notamment partie des actions menées dans la perspective du **Projet de développement d'un Pôle d'Enseignement Supérieur en Dracénie**. Dans ce cadre, Dracénie Provence Verdon agglomération (DPVa) assure, en partenariat avec l'État, la Région Provence Alpes Côte d'Azur, le Conseil départemental du Var, l'UTLN, l'UCA, la ville de Draguignan, le pilotage du projet de création d'un Pôle d'Enseignement Supérieur afin de développer une offre de formation de proximité en adéquation avec les besoins des entreprises du territoire. L'étude de pré programmation et de faisabilité a permis de valider les éléments d'implantation du futur PESD (le site Gillet, propriété du Conseil départemental, et l'actuelle Faculté de droit, propriété de la ville de Draguignan), de phasage de l'opération et de pré programmation. Le projet consiste à créer un campus clairement identifié, regroupant en un site unique, en cœur d'agglomération à Draguignan, l'offre de formation d'enseignement supérieur, et permettant également le développement des services liés à la vie étudiante.

- Concernant l'accompagnement des étudiants du 1^{er} cycle à la réussite.

Le rapport indique « *De manière générale, les équipes pédagogiques ont des difficultés à s'appuyer sur des chiffres de l'établissement suffisamment récents ou actualisés pour analyser la réussite et le devenir des étudiants issus des formations du premier cycle.* »

Nous souhaitons ici préciser que la plateforme du **Système d'Information Décisionnel (SID)** de l'UTLN est ouverte depuis le 1^{er} juin 2022. L'outil permet de visualiser des données et suivre en temps réel des indicateurs. Il est accessible à l'ensemble de la communauté universitaire pour le domaine formation. Le SID donne notamment accès aux taux de réussite par année et par diplôme sur les 4 dernières années. D'autres indicateurs, en cours de fiabilisation, seront ajoutés dans les prochaines semaines comme par exemple le taux de passage de L3 à M1 et le taux de recrutement hors UTLN. Présentation de l'outil accessible via le lien suivant <https://pod.univ-tln.fr/video/3948-systeme-dinformation-decisionnel-sid-de-luniversite-de-toulon/>.

- Le comité considère « *qu'il ne ressort pas des documents transmis que l'établissement a une connaissance exhaustive de la diversité des pédagogies déployées au sein de l'UTLN, ni qu'il organise des espaces d'échanges de pratiques à ce niveau. Un bilan général devrait être entrepris, à partir duquel il sera plus aisé d'identifier les bonnes pratiques déjà à l'œuvre dans l'UTLN (Licence Information-communication par exemple) afin de s'appuyer sur elles pour encourager les pédagogies diversifiées ou innovantes, incluant une meilleure appropriation des outils numériques existants.* »

L'université organise plusieurs lieux d'échange sur les pratiques pédagogiques : la formation aux nouvelles pédagogies est inscrite, de façon obligatoire, à la formation des nouveaux maîtres de

conférences. La formation des enseignants et enseignants-chercheurs aux nouvelles pratiques pédagogiques et aux outils qui l'accompagnent est régulièrement assurée par des formations, webinaires et ateliers. Elle est complétée par des échanges et retours d'expériences lors de cafés pédagogiques. Elle fait aussi l'objet chaque année de journées d'initiative pédagogique, lieu d'échange, de formation et de bilan des actions engagées. L'ensemble de ces pratiques est encouragé par un appel à projet pédagogie innovante semestriel qui permet d'accompagner le changement et propose une valorisation de l'engagement de l'enseignant ou enseignants-chercheurs.

Observations par formation**Licence Langues étrangères appliquées****Observation HCERES (Recommandations, page 3)**

Renforcer l'équipe pédagogique par un recrutement d'enseignants titulaires permettrait de mieux répartir les responsabilités et ainsi de gagner en efficacité. Les problématiques seraient traitées et solutionnées plus rapidement.

Observation UTLN : l'équipe pédagogique sera renforcée à partir de la rentrée 2023 grâce au recrutement d'un PRAG en économie-gestion option marketing et d'un MCF en anglais (qui interviendra aussi en licence LLCER Anglais).

Observation HCERES (Recommandations, page 3)

Sceller des partenariats et signer des conventions avec des établissements secondaires contribuerait au rayonnement de la formation. Proposer aux lycéens des journées d'immersion et d'échanges faciliterait le passage du lycée à l'université et optimiserait la qualité de l'orientation.

Observation UTLN : la licence LEA accueille les lycéens dans le cadre du projet Panorama qui se fonde sur la création d'un écosystème intégré en faveur de leur orientation sur les académies d'Aix-Marseille et de Nice.

Observation HCERES (2. L'organisation pédagogique de la formation, page 2)

La formation, accessible sur validation des acquis de l'expérience (VAE), indique ne pas être concernée par les dispositifs d'alternance et ne propose pas d'aménagement pour faciliter l'accès des étudiants en formation continue.

Observation UTLN : l'alternance paraît un dispositif difficile à mettre en place et à gérer compte tenu des effectifs nombreux de la licence LEA.

Licence Langues, littérature et civilisation étrangères et régionales**Observation HCERES (1. La politique et la caractérisation de la formation, page 1)**

La formation est adossée à la recherche. Des enseignants-chercheurs participent aux enseignements dès la première année. Les étudiants sont initiés aux méthodologies et sensibilisés à la déontologie dans le cadre de la lutte contre le plagiat. Les séminaires sont ouverts à tous, mais la formation ne propose pas d'unité d'enseignement en collaboration avec l'unité de recherche BABEL.

Observation UTLN : le cursus de Licence LLCER Anglais s'appuie pourtant sur les objets de recherche des différents axes de l'unité. La spécialisation progressive à partir de la 2^e année de Licence LLCER Anglais montre une prise en compte de l'articulation formation-recherche, par le biais du parcours spécialisation, exemple des UE « Cultures, Politique et Sociétés ». Cette spécialisation se poursuit en 3^e année, à laquelle s'ajoute une UE « Initiation à la recherche » dont les objectifs sont à visée recherche : travail sur projet de recherche.

En LLCER Espagnol, les spécialisations visent moins spécifiquement, il est vrai, une poursuite dans les métiers de la recherche. Cependant, les enseignants-chercheurs qui interviennent dans des disciplines comme le théâtre espagnol contemporain, la littérature hispano-américaine contemporaine, les arts et l'iconographie dans le monde hispanique, dispensent des cours, en particulier en L3, qui intègrent de nombreux éléments issus de leur recherche et des méthodologies qu'ils y appliquent.

Observation HCERES (1. La politique et la caractérisation de la formation, pages 1,2)

La formation intègre des éléments de professionnalisation. [...] Elle n'est pas engagée dans le soutien à l'entrepreneuriat et pourrait intégrer cette dimension dans les éléments de professionnalisation pour les futurs traducteurs par exemple.

Observation UTLN : tant pour la LLCER Anglais que pour la LLCER Espagnol, l'UE « Métiers de la traduction » est dispensé en très grande partie par des professionnels, aux semestres 5 et 6 de Licence. Les EC « traduction spécialisée multilingue » et « connaissances des métiers » dispensées par des professionnels, sont conçues pour répondre aux objectifs de professionnalisation et d'articulation avec le Master Traduction (Master TILT).

Observation HCERES (2. L'organisation pédagogique de la formation, page 2)

La formation LLCER vise la construction de savoirs et savoir-faire spécifiques aux étudiants en langues ainsi que des compétences transversales. [...] Malgré des finalités communes, les maquettes ne sont pas conçues dans une même logique. Chaque parcours a son organisation propre et des exigences distinctes (par exemple, concernant la durée du séjour à l'étranger). De ce fait, la mention perd en cohérence globale.

Observation UTLN : la Licence LLCER Anglais est sous la même mention que la Licence LLCER Espagnol. Cependant, leurs objectifs, en fonction de leur domaine de discipline et les spécialités des enseignants, peuvent varier. Un élément à prendre en compte est le maintien d'un programme spécifique dans la préparation du CAPES d'espagnol et la nécessité en Licence de préparer les étudiants en ce sens. Des différences ancrées dans des traditions culturelles distinctes, y compris au sein des sections CNU, ne sont pas non plus à négliger. Enfin, le taux d'encadrement en enseignant titulaire n'est pas le même et le recours nécessaire à de plus nombreux vacataires en LLCER espagnol a un impact sur l'organisation des enseignements. Cette différence devrait cependant être atténuée grâce au recrutement, cette année, d'une EC en espagnol.

Observation HCERES (4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation, page 3)

Le processus d'évaluation interne et d'amélioration continue de la licence est perfectible.

Des conseils de perfectionnement se réunissent par parcours pour dresser un bilan, permettre le dialogue entre l'équipe enseignante, administrative et les étudiants, analyser les résultats, proposer des aménagements. Les actions ne sont pas envisagées au niveau de la mention.

Observation UTLN : les deux conseils de perfectionnement Licence LLCER Anglais et Licence LLCER Espagnol sont respectivement composés de membres issus des deux Licences, ce qui permet d'envisager des actions communes, exemple du constat commun effectué sur certains cours (Culture générale, LV3). Le travail sur l'architecture de l'offre de formation est mené en concertation.

Licence Lettres

Observation HCERES (1. La politique et la caractérisation de la formation, page 1)

L'axe « Science de la Mer » retenu par l'université de Toulon n'est pas exploité par la licence Lettres. Les aspects maritimes et territoriaux mériteraient une attention accrue, par une pédagogie de projet basée sur la littérature de voyage et d'aventure, par exemple.

Observation UTLN : il semble difficile que l'axe « Sciences de la mer » retenu par l'UTLN puisse être exploité dans une licence de Lettres, qui a vocation à rester généraliste.

Observation HCERES (points faibles page 3)

Une absence de partenariats avec le monde culturel, associatif et socio-économique

Observation UTLN : le partenariat avec les établissements scolaires est effectif (ces établissements font partie du monde socio-économique) et plusieurs intervenants non enseignants dispensent des cours dans cette licence. De même, des partenariats ponctuels sont bien mis en œuvre avec le monde culturel et associatif.

Observation HCERES (Recommandations, page 4)

Favoriser l'accès des étudiants en formation continue à l'université ou en situation particulière (salarié, sportif de haut niveau, situation de handicap) serait souhaitable.

Observation UTLN : si la licence n'accueille effectivement pas d'étudiants en formation continue, en revanche, elle ne déroge pas au dispositif de la « mission handicap » de l'UTLN. En 2022-2023, 12 étudiants en situation de handicap bénéficient d'aménagements adaptés à leur situation, concertés avec

les services médicaux. Concernant les salariés, la Licence Lettres traite également les demandes des étudiants dans le respect du cadre administratif général et leur accorde les dispenses d'assiduité et les aménagements aux examens qui sont de droit. 33 étudiants de la formation possèdent cette année le statut « salarié ».

Licence professionnelle Gestion de projets et structures artistiques et culturels

Observation HCERES (2. L'organisation pédagogique de la formation, page 2)

La formation indique n'être ouverte qu'à un public inscrit en formation initiale. Pourtant, selon les données versées au dossier, des étudiants de formation continue à l'université (FCU) font partie des cohortes

Observation UTLN : la formation est bel et bien ouverte en formation initiale et continue, conformément aux données versées au dossier. Elle est également accessible par VAE et VAP.

Observations par formation**Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) Techniques de commercialisation**

Aucune observation émise

Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) Gestion des entreprises et des administrations

Aucune observation émise

Licence Droit***Observation HCERES (3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation, page 2)***

Par ailleurs, on ne connaît pas la ventilation des étudiants sur les deux sites.

Observation UTLN : Si le rapport fait justement état d'une absence de ventilation entre les deux sites de Toulon et Draguignan, il convient de préciser que la ventilation s'opère conformément à la capacité offerte par la formation et directement portée à la connaissance des candidats à l'accès en L1, via la plateforme PARCOUSUP.

Pour mémoire : pour la rentrée 2021-2022 sur Toulon, la capacité d'accueil offerte était de 600 (L1), 120 (année Tremplin), 25 (L1 AS) et sur Draguignan elle était de 160 (L1), 25 (année Tremplin), 5 (L1 AS).

Observation HCERES (2. L'organisation pédagogique de la formation, page 2)

L'ouverture à l'international repose essentiellement sur l'enseignement des langues. En matière linguistique, l'offre est substantielle. En effet, les étudiants suivent plus de 100 heures d'enseignement linguistiques sur le cycle. Certains d'entre eux ont aussi la possibilité d'intégrer une classe européenne en L3 avec des enseignements de droit en anglais. Par ailleurs, le dossier mentionne une forte incitation à la certification. Cette politique volontariste tranche néanmoins avec le faible taux de mobilité (environ 15 étudiants en mobilité sortante contre 30 en mobilité entrante) et il n'est pas rapporté de dispositif spécifique de préparation à la mobilité.

Observation UTLN : La dynamique était dans un mouvement de hausse significatif et très positif, mais cet élan a été fortement impacté par les deux années de pandémie Covid. Malgré ce contexte, trois cours magistraux sont déjà dispensés en langue anglaise (un depuis 2013, et deux autres depuis septembre 2019), répartis sur les 3 années de licence.

Un quatrième cours est venu s'ajouter plus récemment :

- L1 Introduction to legal history and legal anthropology
- L2 History of Public Law (From the fall of the Old Regime to the First Empire)
- L3 (semester 5) History of Political Ideas
- L4 (semester 6) International and European Human Rights Law and Fundamental Freedoms.

L'objectif est de dispenser un cours magistral par semestre en langue anglaise sur les 3 années de licence, soit 6 enseignements. Les matières juridiques transversales et généralistes sont privilégiées.

Le but est de proposer des enseignements en français et en anglais de manière à renforcer à la fois l'attractivité pour la mobilité entrante et la préparation de nos étudiants pour une mobilité sortante.

Observation HCERES (3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation, page 2)

La licence mention Droit est l'une des sept mentions de licence de l'université de Toulon qui propose un parcours de Licence Accès Santé (L.AS). Mais il n'est pas conçu comme un réel parcours puisque les UE de la santé viennent s'ajouter à celles de la maquette générale et la préparation se fait

intégralement à distance sur la plateforme développée par Aix-Marseille Université. Aucun tutorat ni accompagnement spécifique ne sont prévus pour ces étudiants qui préparent donc des UE de disciplines étrangères à leur cursus principal en totale autonomie.

Observation UTLN : Il existe un accompagnement (notamment au niveau de l'information et de l'orientation) au niveau de l'UTLN ainsi qu'un tutorat principalement assuré par d'anciens étudiants de LAS et de PASS sous l'égide de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales d'Aix-Marseille Université (AMU).

En effet, l'UTLN a signé une convention de partenariat pédagogique avec AMU et Avignon Université. À ce titre, les étudiants de LAS de l'UTLN bénéficient d'une double inscription administrative (à l'UTLN et à AMU). Ils reçoivent régulièrement, de la part d'AMU, des courriels avec toutes les informations nécessaires au bon déroulement de leur cursus.

Sur le site Internet de l'UTLN, ont été créées deux pages : l'une est dédiée à l'information sur les LAS, l'autre est une FAQ destinée à répondre aux principales questions. Ces deux pages sont directement reliées à la page d'information sur les LAS de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales d'Aix-Marseille Université (AMU).

L'accompagnement au niveau de l'UTLN est en outre assurée par une chargée de mission LAS qui a pour rôle : d'assurer la coordination pédagogique des LAS au sein de l'Université de Toulon, en lien avec AMU ; de suivre l'évolution du partenariat pédagogique avec AMU et Avignon Université ; d'être l'interlocutrice des directeurs de composantes et des responsables pédagogiques concernés pour toutes les questions relatives aux dispositions et à l'organisation pédagogiques des LAS et à leurs éventuelles évolutions, ainsi que sur toutes les questions pédagogiques (cours en ligne et examens de la mineure santé, calendrier de l'année, dispositifs spécifiques des règlements des études de licence, modalités d'accès aux études de santé, etc.).

Enfin, un tutorat est assuré par d'anciens étudiants de LAS et de PASS ayant intégré la 2^e année des études de santé, sous l'égide de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales d'Aix-Marseille Université (SMPM d'AMU). Au cours de l'année 2021-2022 (année d'ouverture des LAS à l'UTLN), cela s'est traduit par deux réunions en visio interactives animées par des étudiants et des enseignants-chercheurs de la faculté SMPM d'AMU : il s'agissait de donner des conseils utiles, de partager des expériences de réussite, de répondre aux questions des étudiants LAS.

À ces deux réunions, se sont ajoutées, deux autres réunions en visio, assurées par les enseignants-chercheurs de la faculté SMPM d'AMU, qui ont expliqué les spécificités du parcours LAS, les modalités pour tenter l'accès sélectif, et le choix entre les spécialités proposées (MMOPK).

Cet accompagnement est complété par un dispositif original et innovant de tutorat, le TAM (Tutorat Associatif Marseillais soutenu par AMU). Un site Internet dédié aux étudiants de PASS et de LAS des trois universités partenaires (AMU, Avignon Université et l'UTLN) permet un accès à des ressources variées.

« Les différents services proposés par le TAM comprennent entre autres des séances de QCM hebdomadaires (via l'organisation d'écuries et des Insta'Tut), des examens blancs deux fois dans le semestre, des cours du soir : les Night-Tutorats, des documents de cours supplémentaires tels que des fiches ou bien des livrets de cours et/ou de schémas. Le Tutorat participe également à des salons, des conférences et intervient dans des lycées avec comme mission de renseigner et de conseiller les futurs étudiants dans leur orientation. Le TAM possède aussi un pôle entièrement dédié au bien être des étudiants afin de les accompagner et de les soutenir tout au long de l'année. Le Tutorat met à disposition des adhérents une plateforme de QCM en ligne afin qu'ils puissent s'entraîner quotidiennement à la maison sur les cours qu'ils souhaitent » <https://www.tutorats-pass-las.fr/marseille/>

Observation HCERES (I. La politique et la caractérisation de la formation, page 1)

Les relations avec le monde socio-économique et les éléments de professionnalisation sont ténus. Dans une licence générale qui conduit essentiellement à la poursuite d'études, l'attention à la professionnalisation est très limitée. Elle se comprend d'autant mieux que la faculté de droit propose deux mentions de licence professionnelle.

Observation UTLN : Il est justement rapporté que la professionnalisation prend seulement la forme, en 1^{re} année de cycle, d'un projet personnalisé, bénéficiant d'un accompagnement de dix heures.

Il convient toutefois d'observer qu'en plus des enseignements de licence, les étudiants peuvent choisir, à n'importe quelle étape de la formation (L1, L2, L3) et sous couvert d'une convention de stage (décret du 25 août 2010), de suivre un stage facultatif, de préférence pendant les périodes de vacances universitaires, ceci afin de ne pas contrarier le caractère obligatoire de la présence en séances de TD. Ce stage, d'une durée minimale de 10 jours ouvrés et d'une durée maximale de 20 jours ouvrés, est réalisé sous la direction d'un enseignant référent et fait l'objet d'une évaluation sur présentation d'un rapport de stage rédigé par l'étudiant.

Observation HCERES (Recommandations, page 3)

Revoir et simplifier l'organisation en parcours afin d'éviter une trop grande spécialisation des étudiants dans le cadre d'un cycle qui doit demeurer généraliste. Et ce d'autant que, si certains d'entre eux correspondent à des intitulés de mention de master, d'autres mentions pourraient apparaître orphelines et ainsi décontenancer les étudiants lors de leur orientation.

Observation UTLN : Le rapport fait justement état de la présence de parcours au niveau de la L3, qui correspondent à l'offre de masters (excepté pour le Droit notarial). Pour autant, il déplore toutefois la trop grande spécialisation de certains de ces parcours (notamment Droit social et JPP), dans le cadre d'un cycle qui a vocation à demeurer généraliste.

Il convient, à cet égard, de préciser que l'intitulé de ces parcours ne reflète pas nécessairement leurs contenus et que, tout au contraire, les quatre parcours de L3 laissent la place à une forte mutualisation :

☐ Le parcours Droit des affaires n'a, en tout et pour tout, que deux matières spécifiques (Droit public des affaires 2 et Droit pénal des affaires) que l'on ne retrouve pas en parcours JPP, mais dont 1 que l'on retrouve en parcours DPU (Droit public des affaires 2) et dont 1 que l'on retrouve en parcours DSO (Droit pénal des affaires).

☐ Le parcours JPP n'a, en tout et pour tout, que deux matières spécifiques (Contentieux administratif et Droit pénal spécial) que l'on ne retrouve pas en parcours DAF, ni en parcours DSO, mais dont 1 que l'on retrouve en DPU (Contentieux administratif).

☐ Le parcours DPU n'a, en tout et pour tout, que quatre matières spécifiques (Droit international public 2, Contentieux administratif, Droit des contrats publics, Histoire du droit administratif) que l'on ne retrouve pas en parcours DAF, ni en parcours DSO, mais dont 1 que l'on retrouve en parcours JPP (Contentieux administratif).

☐ Le parcours Droit social n'a, en tout et pour tout, qu'une seule matière spécifique (Droit social 2) que l'on ne retrouve dans aucun des trois autres parcours. Toutes les autres matières du parcours Droit social sont mutualisées avec 1 ou plusieurs autres parcours.

In fine, il est important de préciser que, dans la perspective de la prochaine nouvelle offre de formation (NOF), il a été préconisé, par les instances de la gouvernance, de revoir à la baisse la mutualisation des quatre parcours de la L3, mais de favoriser l'orientation et la spécialisation progressive de l'étudiant dès la L2.

Observation HCERES (Recommandations, page 3)

Mettre en œuvre le projet de structuration de la maquette en approche par compétences

Observation UTLN : Au titre de ses recommandations finales, le rapport souligne la nécessité de mettre en œuvre le projet de structuration de la maquette de Licence en approche par compétences (APC). À cet égard, il semble pertinent de faire observer que la Faculté de Droit s'est d'ores et déjà engagée dans le processus APC.

Le calendrier prévu pour la Nouvelle Offre de Formation prévoit, en effet, pour les Licences générales, de nouvelles maquettes intégrant l'Approche par Compétences pour février 2024. À noter que ce sont les seules maquettes attendues (il n'y a donc pas de "maquettes intermédiaires" à produire en 2023 dans le cadre de l'accréditation).

Conformément au calendrier arrêté, la Faculté de Droit a ainsi finalisé la 1^{re} étape qui concerne l'écriture des référentiels de compétences ainsi que la mise en concordance avec la fiche RNCP de la formation (pour information, la 2^e étape s'étalera de février 2023 à juillet 2023).

Licence Économie et gestion

Observations IAE :

Observation HCERES (Points faibles, page 4)

Un référentiel de la formation décrit essentiellement en termes de programme et de contenus en connaissances et ne systématisant pas la description de la licence en fonction d'une approche par compétences et blocs de compétences

Observation UTLN : La licence économie gestion fait l'objet d'un travail de définition en blocs de compétences respectant les attendus de l'APC pour le prochain contrat démarrant à la rentrée 2024.

Observation HCERES (Points faibles, page 4)

La question de la création d'un master CCA reste ouverte et interroge le statut d'un parcours de licence CCA

Observation UTLN : La création du master CCA à l'IAE est prévue au prochain contrat, à la rentrée 2024.

Observation HCERES (Recommandations, page 4)

Explorer de façon précise les possibilités de déploiement de la licence en formation continue et/ou en alternance en s'appuyant notamment sur les travaux d'un conseil de perfectionnement stratégique.

Observation UTLN : Il n'apparaît pas opportun au conseil de perfectionnement de déployer en alternance une licence visant la poursuite d'études en master.

Licence professionnelle Activités juridiques : métiers du droit de l'immobilier

Le rapport est très satisfaisant. Il confirme l'importance de la formation continue et de l'alternance dans l'évaluation des diplômes de la Faculté de droit de Toulon.

Naturellement, nous prenons bonne note des recommandations. Toutefois :

Observation HCERES (2. L'organisation pédagogique de la formation, page 2)

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Elle n'offre pas de cours en langue étrangère et ne semble pas être destinée à des étudiants étrangers.

Observation UTLN : le diplôme offre des cours d'anglais aux étudiants. Il s'agit d'un anglais technique basé sur le droit immobilier. Par conséquent, le diplôme répond partiellement à l'ouverture à l'international.

Licence professionnelle Activités juridiques : métiers du droit social

Observation HCERES (Points faibles, page 3)

Une absence de mémoire personnel lié au stage

Observation UTLN : Les étudiants rendent un rapport de stage ainsi qu'une fiche d'appréciation de l'entreprise accueillante, qui font l'objet d'une note correspondant à l'intégralité de l'Unité 10 de la plaquette.

Observation HCERES (Points faibles, page 3)

Aucune sensibilisation à la recherche dans le secteur

Observation UTLN : Les étudiants inscrits dans la formation se destinent généralement à intégrer le marché du travail, après l'obtention du diplôme. Les intervenants n'hésitent toutefois pas à les renseigner et les soutenir lorsqu'ils projettent finalement de poursuivre en Master.

Observation HCERES (Recommandations, page 3)

S'interroger sur le recrutement des diplômés de DUT, surtout pour une formation suspendue, avec la mise en place du BUT.

Observation UTLN : Nombre d'étudiants sélectionnés pour intégrer le diplôme sont issus de DUT. Par sa double spécificité, Droit et gestion de la paie, la licence professionnelle est complémentaire de diplôme délivré par, notamment, l'IUT de l'UTLN.

Licence professionnelle Assurance, banque, finance : chargé de clientèle

Observation HCERES (4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation, page 2 et Points faibles, page 3)

Le processus d'évaluation interne est insuffisant. Le dossier est très peu explicite s'agissant des aspects pilotage et gouvernance. Dans le même sens, pratiquement aucune information n'est donnée sur les réunions du conseil de perfectionnement. En guise de compte-rendu, une validation du périmètre du conseil par la composante est fournie, datée du 7 décembre 2020.

Aucune information donnée sur la gouvernance et le mode de fonctionnement (notamment le fonctionnement d'un conseil de perfectionnement)

Observation UTLN : Si le compte-rendu du dernier conseil de perfectionnement n'a pas été transmis par erreur, celui-ci se réunit bien a minima une fois par an et sa composition est validée chaque année en conseil d'institut restreint.

Les comptes-rendus des Conseils de perfectionnement des 5 dernières années (depuis 2018) sont disponibles sur le lien Drive suivant :

https://drive.google.com/drive/folders/1gPoOmmYig5cXtUfEczPkF4Hf8AJgVlbp?usp=share_link

Le conseil de perfectionnement joue un rôle important dans le pilotage de la formation comme cela est précisé dans l'onglet auto-positionnement du dossier transmis (case R13C2) : « *Le Conseil de perfectionnement se réunit a minima une fois par an, à la fin du mois de juin, et puis ponctuellement lorsqu'il est nécessaire de faire voter une évolution majeure. Cela donne lieu à un compte-rendu qui permet d'évaluer par une notation et des appréciations toutes les caractéristiques de la formation en termes pédagogiques, administratifs, logistiques, recrutement etc. Chaque fois que cela est possible, les mesures entérinées par le Conseil sont implémentées dans la formation. Enfin, le Conseil est composé, conformément à la directive du Conseil d'institut de l'IUT, de membres enseignants permanents et socioprofessionnels de la formation, de personnalités extérieures, des partenaires professionnels, des formations en continuité et similaires et d'étudiants.* »

Ainsi, toutes les caractéristiques de la formation en termes pédagogiques, administratifs, logistiques, recrutements, etc. sont évaluées par une notation et une appréciation lors du conseil de perfectionnement. Les remarques formulées par le conseil de perfectionnement sont alors prises en compte pour faire évoluer la formation (cf. Onglet « Données » du tableau excel) :

- Par exemple, il est souligné l'importance de la présence des socioprofessionnels dans l'évolution de la formation, case DQL 4-1 : « *La LP est en complète synergie avec les besoins socioéconomiques de son territoire, en concertation avec ses partenaires professionnels : Formaposte pour la Banque postale et le Difcam pour le Crédit agricole. Les 2 visites par an des entreprises permettent une écoute des besoins et des suggestions d'amélioration. Le Conseil de perfectionnement intègre entre autres des socioprofessionnels qui permettent de faire évoluer la formation en cohérence avec la fiche RNCP et les nécessités du marché de l'emploi.* »
- De même le conseil de perfectionnement joue un rôle de concertation dans le cadre de l'alignement pédagogique, Onglet « Données » Document 2 : « *L'alignement pédagogique est structuré dans le syllabus, rédigé et mis à jour par les enseignants et remis aux étudiants le jour de la rentrée ; une fiche par matière décrivant les objectifs, les activités et les modalités d'évaluation. Les enseignants se concertent également lors du Conseil de perfectionnement et des sous-commissions pédagogiques. L'approche par compétences s'inscrit dans les 2 UE*

professionnelles, transversales entre toutes les matières, et avec les savoir-être et savoir-faire, soit dans le cadre de l'entreprise (alternance à Toulon), ou dans des stages (formation initiale au Vietnam) »

- DQL 12-5 : « *La formation étant certifiée ISO 9001, elle s'appuie sur la batterie d'indicateurs liés aux audits. Par exemple le taux de réussite au diplôme (85 à 95%), le taux d'abandon (5 à 15%), le taux de retour des PV des 2 visites/an/étudiant en entreprises (100%), le taux de réclamation des étudiants (0% jusqu'ici), le taux de satisfaction des entreprises, celui des étudiants (autour de 80% chacun). Le Conseil de perfectionnement donne des orientations que le pilotage de la formation applique dès que possible (planification des enseignements, réorientation de certains contenus de cours, amélioration des recrutements, etc.) »*
- Référence 13-C2 : Principales évolutions de la formation proposées par le conseil de perfectionnement dans la période évaluée : « *Proposition de péréquation en jury si les entreprises surévaluent trop la notation des apprentis. Harmonisation des contenus entre les 2 matières Expression-Communication et Insertion professionnelle. Sensibiliser les étudiants aux fautes d'orthographe en intégrant des malus dans les différentes matières. Faire prendre conscience aux apprentis de la nécessité de s'autoformer aux produits bancaires et assurances. Planifier différemment les contrôles pour éviter des semaines surchargées. »*

Observation HCERES (3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation, page 2)

Elle n'accueille pas d'étudiants réorientés de la licence Droit ou Économie. et très peu en poursuite de diplôme universitaire de technologie (DUT) (exclusivement de la filière Techniques de commercialisation).

Observation UTLN : Les DUT GEA sont également accueillis dans les mêmes proportions que les TC. De même, si les réorientations de L2 Droit ou Économie sont très minoritaires, elles existent tout de même comme cela est mentionné dans l'onglet auto-positionnement du dossier transmis à l'HCERES, case DQL 1-2 : « *Il s'agit d'une licence professionnelle, elle permet de recruter tout aussi bien des étudiants issus de BTS Banque, Assurance, Management, commerce, que de DUT Techniques de commercialisation, Gestion et administration des entreprises. Ou encore offrir une poursuite d'études pour des étudiants de L2 générales en sciences économiques ou de gestion. Dans le cadre de l'évolution du DUT en BUT, elle devrait rester suspendue tout en constituant l'un des parcours possibles pour des étudiants issus du BUT 2. »*

Observation HCERES (Points faibles, page 3)

Aucun élément sur l'articulation entre les deux parcours et la soutenabilité de l'offre au Vietnam (mission des enseignants sur place)

Observation UTLN : Il s'agit du même parcours « chargé de clientèle » qui est dispensé en alternance à l'UTLN et en formation initiale au Vietnam car l'alternance n'y est pas encore développée. Concernant la formation au Vietnam, la répartition des volumes horaires entre l'UTLN et l'université vietnamienne s'inscrit dans le cadrage des heures complémentaires déployé par la gouvernance de l'université. Dans la case DQL 2-1b de l'onglet « Données » du tableau excel, il est décrit le fonctionnement de la LP délocalisée au Vietnam, la moitié des heures est réalisée par des professeurs de l'UTLN et le reste par des professeurs vietnamiens. L'intégralité du fonctionnement de la formation (pédagogique, logistique, financier, pilotage) est décrite et régie par des conventions de partenariat signées entre les universités. « *Des conventions de délocalisation ont été signées avec chacun des partenaires vietnamiens. Les étudiants sont inscrits dans les 2 universités. L'équipe pédagogique toulonnaise assure près de la moitié des heures de la maquette pédagogique. Le reste est enseigné par des professeurs vietnamiens pour la soutenabilité économique et l'adaptation des matières aux spécificités locales. L'équipe toulonnaise est composée des enseignants permanents de la LP à Toulon et de quelques vacataires extérieurs. »*

Par ailleurs, la différence des effectifs entre la LP dispensée sur le site de Toulon et celle délocalisée au Vietnam s'explique par le fait que le Vietnam est un pays en voie de développement où le secteur bancaire est en cours de déploiement. Le taux d'employabilité est ainsi très élevé.

Observation HCERES (Points faibles, page 3)

Un risque à terme de viabilité en raison de la concurrence frontale du bachelor de la chambre de commerce

Observation UTLN : L'existence du bachelor proposé par la Chambre de commerce ne présente pas un risque de menace pour la LP. En effet, celui-ci existe depuis plusieurs années sans toutefois engendrer une baisse substantielle des effectifs recrutés en LP. De plus, des anciens étudiants présents lors du Conseil de perfectionnement du 06/07/2020 soulignent un niveau de connaissances supérieur des étudiants issus de la LP comparé à ceux du bachelor lors de poursuite d'études en master Banque alternance. Le bachelor recrute très souvent des étudiants refusés en LP pour niveau insuffisant : de ce fait le vivier de recrutement n'est pas exactement le même.

En outre, la LP conserve ses partenariats professionnels tels que le DIFCAM, ou encore FORMAPOSTE pour ne citer que les deux principaux.

Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : gestion comptable et financière

Observation HCERES (Recommandations, page 4)

Etablir un positionnement clair sur la question de la poursuite d'études en master pour les diplômés ayant effectué un parcours d'excellence et fait la démonstration de leur potentiel. Outre la possibilité de poursuite en master FECCG qui est ouverte au cas par cas et demeure exceptionnelle, la mise en place d'un master Comptabilité contrôle audit (CCA) ouvert aux diplômés de la licence MGC est une sollicitation explicite des professionnels de l'expertise comptable. Cette voie de développement d'une filière licence et master est judicieuse et répondra à des besoins identifiés de qualification de collaborateurs experts au sein des cabinets d'expertise comptable et de commissariat aux comptes de la région.

Observation UTLN : La création du master CCA à l'IAE est prévue au prochain contrat, à la rentrée 2024.

Observation HCERES (Recommandations, page 4)

Caractériser et prendre en compte l'impact du déploiement de BUT en gestion des entreprises sur le territoire d'exercice de l'université de Toulon dans la mesure où le potentiel de recrutement de la licence MGC est susceptible d'être affecté par cette nouvelle configuration de la carte des formations, sachant en outre que la voie de la poursuite d'études en master est offerte aux diplômés du BUT.

Observation UTLN : Une convention entre l'IUT et l'IAE est en cours d'élaboration afin d'améliorer l'intégration des étudiants en cours de BUT à l'IAE.

Observation HCERES (Recommandations, page 4)

Formaliser les passerelles entre la licence MGC et le DCG afin que les étudiants connaissent précisément les conditions dans lesquelles ils peuvent se présenter à l'examen national du DCG.

Observation UTLN : Un tableau de correspondances entre les ECUE de la LP MGC et les unités du DCG sera établi et inséré dans le livret d'accueil des étudiants. Cela permettra aux étudiants de savoir précisément quelles UE du DCG ils peuvent présenter en fonction des ECUE suivis.

Observation HCERES (Recommandations, page 4)

Renforcer l'accompagnement des étudiants par l'équipe pédagogique avec des moyens spécifiques afin d'intensifier l'usage des technologies de l'information dans les enseignements.

Observation UTLN : Dans le cadre de l'alternance, la formation aux usages professionnels des technologies de l'information appliquées à la comptabilité et la gestion est réalisée par les entreprises, les tuteurs entreprises, et vérifiée lors des visites des alternants.

Observation HCERES (Recommandations, page 4)

Poursuivre, renforcer et formaliser le dispositif de suivi des étudiants : une description systématique de la licence en compétences et en blocs de compétences est indispensable, y compris dans la perspective de son ouverture aux publics de la formation continue (FTLV).

Observation UTLN : Les diplômes de l'IAE font l'objet d'un travail de définition en blocs de compétences respectant les attendus de l'APC pour le prochain contrat démarrant à la rentrée 2024.

Licence professionnelle Métiers du tourisme et des loisirs

Aucune observation émise.

Observation par formation :

Licence Information communication (co-accréditation avec Avignon Université)

Observation émise par Université d'Avignon.

Licence professionnelle Intervention sociale : accompagnement de publics spécif

Aucune observation émise.

Observations par formation**Licence professionnelle Techniques du son et de l'image**

Aucune observation émise.

Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) Génie biologique

Aucune observation émise.

Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) Génie électrique et informatique industrielle

Aucune observation émise.

Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) Génie industriel et maintenance***Observation HCERES (2. L'organisation pédagogique de la formation, page 1)***

La formation a défini ses objectifs et ses contenus pédagogiques au travers d'une approche programme corrélée à des compétences globales. L'évaluation des compétences grâce aux situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) et la valorisation des compétences ou la mise en place du portfolio voulu par le programme national (PN) n'est pas renseigné clairement.

Observation UTLN : Les enseignements du BUT GIM reposent sur une approche par compétences telle qu'elle est définie au programme national des BUT (PN). L'évaluation des compétences s'effectue par l'enseignement et l'évaluation des SAÉ. En première année, 5 SAÉ chaque semestre sont enseignées et évaluées et correspondent aux 5 compétences évaluées définies au PN. En seconde année, 2 SAÉ chaque semestre s'appuyant sur respectivement 2 et 3 compétences sont enseignées.

Observation HCERES (3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation, page 2)

L'absence de données concernant les outils et moyens ainsi que les résultats du suivi et de l'accompagnement de la réussite des étudiants ne permet pas d'évaluer ce critère. Il sera nécessaire de mettre en place rapidement des dispositifs spécifiques d'aides à la réussite dès l'année de BUT1

Observation UTLN : Lors de l'élaboration de la maquette du BUT GIM pour l'année scolaire 2022/2023, le département a ajouté un certain nombre d'heures d'aide à la réussite en 1^{re} et en 2^e année. Ces heures permettent d'assurer un accompagnement spécifique des étudiants, de manière soit individualisée, soit en petit groupe ou soit en classe entière, selon les besoins.

Le volume des heures d'aide à la réussite s'établit pour l'année 22/23 à 50h pour le BUT 1 sous statut étudiant, 40h pour le BUT 1 en alternance, 16,5h pour le BUT 2 sous statut étudiant et 20h pour le BUT 2 en alternance.

Observation HCERES (4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation, page 2)

La formation ne dispose pas d'un conseil de perfectionnement

Observation UTLN : La mise en place de la 2^e année du BUT avec la publication des programmes en mars pour une mise en exercice à la rentrée de septembre 2023 a mobilisé tout le temps de l'équipe enseignante du département GIM. Le conseil de perfectionnement sera constitué et réuni cette année.

Observation HCERES (Points faibles, page 2)

Aucun enseignement en anglais pour d'autres matières. ni de certification proposée

Observation UTLN : Si le passage d'une certification en anglais n'était pas imposé aux étudiants de DUT, des sessions de certification sont désormais proposées par l'université et le déploiement dans les formations est en cours.

Observation HCERES (Points faibles, page 2)

Un seul parcours ISP proposé

Observation UTLN : Le choix de ne proposer qu'un seul parcours (ISP) à l'IUT de Toulon s'est imposé naturellement. Le faible effectif de l'encadrement titulaire (8,33 titulaires), les trois formations supportées par le département GIM (BUT GIM FI, BUT GIM FA et LP MMIN) et le fait d'ajouter une 3^e année de formation par rapport au DUT, ceci à effectifs constants, ne nous permettaient pas d'envisager l'ouverture du second parcours 3MI. Si l'effectif des enseignants titulaires venait dans les années futures à augmenter, nous pourrions reconsidérer la possibilité du second parcours.

Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) Génie mécanique et productique

Aucune observation émise.

Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) Métiers du multimédia et de l'internet

Aucune observation émise.

Licence Informatique

Aucune observation émise.

Licence Mathématiques

Aucune observation émise.

Licence Physique, chimie

Aucune observation émise.

Licence Sciences de la vie

Observation HCERES (1. La politique et la caractérisation de la formation, page 1)

L'éducation aux grands enjeux sociétaux (tels que le développement durable) n'est pas un objectif de la licence SDV [...]

Observation UTLN : Notez que les grands enjeux sociétaux seront le thème de SAÉ de L2 qui est en cours de finalisation pour un déploiement en septembre 2023.

Observation HCERES (2. L'organisation pédagogique de la formation, page 1)

Seule la possibilité d'une licence professionnelle semble envisagée [...]

Observation UTLN : La formation de Licence Professionnelle en alternance mention métiers de la médiation scientifique et technique parcours CIGALE (Communiquer, Guider, Animer sur le Littoral et l'Environnement) est en cours de finalisation (référentiel de compétence écrit – maquette en cours – échanges avec les collègues des autres UFR et les professionnels en cours). Cette Licence n'était pas encore définie au démarrage de l'auto-évaluation.

Licence Sciences pour l'ingénieur

Aucune observation émise.

Licence STAPS-Activité physique adaptée et santé

Aucune observation émise.

Licence STAPS-Education et motricité

Aucune observation émise.

Licence STAPS-Entraînement sportif

Aucune observation émise.

Licence professionnelle Communication et valorisation de la création artistique

Aucune observation émise.

Licence professionnelle Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels

Aucune observation émise.

Licence professionnelle Métiers de l'industrie : industrie navale et maritime

Aucune observation émise.

Licence professionnelle Métiers des réseaux informatiques et télécommunications

Aucune observation émise.

Avec mes remerciements renouvelés pour ce travail constructif, veuillez recevoir, Monsieur le Président, cher Collègue, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président de l'Université


Xavier LEROUX


Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)